

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 21 décembre 2017

DCM N° 17-12-21-10

Objet : Approbation du Budget Primitif 2018.

Rapporteur: M. TOULOUZE

Le budget principal de la Ville de Metz est présenté et voté par nature.

Des éléments de synthèse, les divers éléments soumis au vote, et notamment les annexes, constituent l'ensemble des documents budgétaires.

Cependant, le Programme d'Investissement 2018 est transmis pour simple information, et ne fait pas l'objet d'un vote du Conseil Municipal.

Le Budget Primitif proposé pour 2018 est globalement équilibré, conformément aux conditions présentées lors du Débat d'Orientation Budgétaire, qui s'est tenu le Jeudi 30 Novembre 2017.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances et des Ressources entendue,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

VU les instructions comptables M14 et M4,

VU sa délibération du 29 Novembre 1996 décidant le vote par nature et les durées d'amortissement,

VU les délibérations des 26 Octobre 2001, 31 Mars 2005, 30 Mars 2006 et 26 Novembre 2015 complétant les durées d'amortissement,

VU la délibération du 30 Mars 2006 fixant le régime des provisions,

VU le Débat d'Orientation Budgétaire du 30 Novembre 2017,

VU le projet de budget présenté pour l'exercice 2018,

VU les articles L 5217-2 et L 5217-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux transferts de compétence afférents au passage en Métropole,

VU la délibération de Metz Métropole en date du 6 novembre 2017 approuvant les statuts du Syndicat des Eaux de la Région Messine,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE VOTER** le budget par chapitre conformément à l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **ARRETE** le montant du Budget Primitif 2018 en recettes comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Budget Principal

. Mouvements réels	28.164.790
. Mouvements d'ordre	<u>12.691.696</u>
. Mouvements budgétaires	40.856.486

- Budget Annexe du Camping

. Mouvements réels	0
. Mouvements d'ordre	<u>35.289</u>
. Mouvements budgétaires	35.289

- Budget Annexe des Zones

. Mouvements réels	0
. Mouvements d'ordre	<u>1.625.000</u>
. Mouvements budgétaires	1.625.000

TOTAL **42.516.775**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Budget Principal

. Mouvements réels	153.902.168
. Mouvements d'ordre	<u>183.377</u>
. Mouvements budgétaires	154.085.545

- Budget Annexe du Camping

. Mouvements réels	349.625
. Mouvements d'ordre	<u>0</u>
. Mouvements budgétaires	349.625

- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	9.204.443
. Mouvements d'ordre	<u>0</u>
. Mouvements budgétaires	9.204.443

TOTAL 163.639.613

TOTAL GENERAL 206.156.388

- **DECIDE** pour 2018 de reconduire les taux des 3 impôts locaux, soit :
 - 18,09% pour la Taxe d'Habitation,
 - 17,21% pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties,
 - 70,35% pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties,
 représentant un produit global de 58.480.000 Euros.

DECIDE :

- **DE VOTER** le budget par chapitre conformément à l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **ARRETE** le montant du Budget Primitif 2018 en dépenses comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	40.673.109
. Mouvements d'ordre	<u>183.377</u>
. Mouvements budgétaires	40.856.486

- <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	35.289
. Mouvements d'ordre	<u>0</u>
. Mouvements budgétaires	35.289

- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	1.625.000
. Mouvements d'ordre	<u>0</u>
. Mouvements budgétaires	1.625.000

TOTAL 42.516.775

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	141.393.849
. Mouvements d'ordre	<u>12.691.696</u>

. Mouvements budgétaires	154.085.545
- <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	314.336
. Mouvements d'ordre	<u>35.289</u>
. Mouvements budgétaires	349.625
- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	7.579.443
. Mouvements d'ordre	<u>1.625.000</u>
. Mouvements budgétaires	9.204.443
TOTAL	163.639.613
TOTAL GENERAL	206.156.388

- **DECIDE** de verser la subvention de fonctionnement au CCAS d'un montant de 4 826 700 € en plusieurs acomptes conformément au calendrier suivant :
 - Février 2018 : 1 000 000 €
 - Mars 2018 : 1 000 000 €
 - Avril 2018 : 1 000 000 €
 - Juillet 2018 : 1 000 000 €
 - Septembre 2018 : 826 700 €

DIT qu'un état récapitulatif des sommes déjà versées sera joint à chaque versement d'acompte.

DECIDE de clôturer le budget annexe des eaux au 31 décembre 2017, compte du transfert de la compétence en matière d'eau potable à Metz Métropole au 1^{er} janvier 2018, et de reverser à Metz Métropole l'excédent cumulé constaté lors de la clôture, estimé à ce jour à 6 500 000€, déduction faite d'une somme de 3 000 000 €, représentative des charges indirectes supportées par le budget principal au titre du budget annexe des eaux, soit un reversement estimé à 3 500 000 €.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Le Maire de Metz,
Conseiller Départemental de la Moselle
Dominique GROS

Service à l'origine de la DCM : Finances
Commissions :
Référence nomenclature «ACTES» : 7.1 Decisions budgetaires

Séance ouverte à 09h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 39 Absents : 16 Dont excusés : 9

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



FINANCES

RAPPORT DE PRÉSENTATION

**BP
2018**



Ville de Metz

Rapport de présentation du Budget Primitif 2018

Conseil Municipal
21 décembre 2017

Table des matières

<i>INTRODUCTION</i>	3
1 LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES 2018 : LE SUCCES DU PLAN ANCF	4
1.1 Une modification de périmètre importante, à l'effet limité sur l'équilibre budgétaire : les transferts 4	
1.2 Une épargne brute en forte progression grâce au plan ANCF :	6
1.2.1 L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement.....	6
1.2.2 L'évolution des recettes réelles de fonctionnement.....	8
1.3 2018, l'aboutissement du plan d'économie	11
1.3.1 Vue d'ensemble des économies 2018 et réactualisation du plan	11
1.3.2 Les principales mesures d'économies 2018	12
1.4 Le programme d'investissement 2018 : Agora, centre de congrès et équipements de proximité.....	13
2 UN BUDGET AU SERVICE D'UNE AMBITION : UNE VILLE SOLIDAIRE ET ANIMEE	16
2.1 Les solidarités au cœur du projet municipal.....	16
2.1.1 La déclinaison du projet d'établissement du CCAS en projet de service : le développement social au service des messins.....	16
2.1.2 Education et petite enfance, des politiques confortées	17
2.1.3 Une Ville solidaire... ..	18
2.2 Une Ville animée et sportive	19
2.2.1 L'ambition culturelle, une priorité constante de la Ville	19
2.2.2 La politique sportive de la Ville : le sport pour tous	21
2.2.3 Le soutien aux associations socio-culturelles : maintien des dispositifs et rénovation du Quai	21
2.3 Le développement et l'attractivité du territoire.....	22
2.4 Une Ville verte, attentive au cadre de vie offert à ses habitants.....	23
2.5 Un effort permanent d'optimisation des ressources	24
3 LES BUDGETS ANNEXES	25
3.1 Le Budget Annexe du Camping	25
3.2 Le Budget Annexe des Zones	26

Introduction

Le vote du budget s'inscrit cette année dans un contexte singulier, tant au plan national que local. Ce début de quinquennat voit, en effet, le cadre des finances locales profondément modifié par le nouveau gouvernement. Non que les efforts demandés aux collectivités diminuent significativement : les économies prévues d'ici 2022 sont sensiblement équivalentes à celles réalisées entre 2014 et 2017.

Mais les nouvelles modalités du concours des collectivités au redressement des comptes de la Nation diffèrent sensiblement des précédentes : à la baisse programmée des dotations succède la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la réduction du besoin de financement des collectivités. C'est désormais sur l'emprunt, et donc sur l'investissement, que s'exercera l'essentiel de la vigilance de l'Etat. Une nouvelle donne justifiée par nos engagements européens et qui devra être précisée dans le cadre d'un contrat pluriannuel que la Ville négociera avec le Préfet en 2018.

Au niveau local, le budget primitif 2018 correspond au premier exercice impacté par les transferts de compétence vers notre Métropole et par la mutualisation de nos directions ressources. Ces transferts modifient profondément la structure de notre budget, avec près de 8M€ de masse salariale transférée à Metz Métropole. Ils conduisent à recentrer progressivement l'action de notre Ville, qui a soutenu de manière déterminante les projets d'intérêt métropolitain tels Mettis ou le centre de congrès, sur son cœur de métier, la proximité et le renforcement des solidarités, tout en soutenant l'attractivité de notre territoire, en complémentarité avec l'action de la Métropole en matière de développement économique et touristique.

Nous poursuivrons ainsi en 2018 la mise en œuvre des grandes orientations du mandat : renforcement de l'offre de service aux familles autour de l'école, politique culturelle ambitieuse, soutien au rayonnement de la Ville et vigilance absolue en matière de tranquillité publique. 2018 verra l'aboutissement des projets structurants que sont le centre de congrès et l'Agora, et une ambition forte en matière d'équipements de proximité : rénovation de stades, construction de deux restaurants scolaires et lancement du projet de restructuration de l'école Sainte-Thérèse.

Autant de réalisations qui sont rendues possibles par les efforts consentis dans le cadre de notre plan d'économies triennal qui s'achève en 2018. Efforts qui nous permettent d'appréhender sereinement, tout en restant vigilant, la contractualisation de la trajectoire financière de la collectivité avec l'Etat. Car nos fondamentaux demeurent sains, avec un endettement par habitant inférieur de moitié à la moyenne observée dans les villes de notre strate, et nos taux d'imposition directe restent inchangés pour la 8^{ème} année consécutive.

Dominique GROS
Maire de Metz

Le Budget Primitif 2018 témoigne du succès de la démarche d'économies structurelles initiée en 2015, avec une amélioration sensible des grands équilibres budgétaires, et de la pause conjoncturelle dans l'effort demandé par l'Etat aux collectivités. Il constitue le premier budget de la collectivité postérieur à l'avènement de la Métropole et tient compte des transferts de compétence opérés au 1^{er} janvier 2017 (Loi NOTRE) et au 1^{er} janvier 2018 au titre de la métropolisation.

Le présent rapport détaille les grands équilibres du Budget Primitif 2018, précise les priorités qui ont présidé à sa construction et présente de manière synthétique les Budgets Annexes du camping et des zones.

1 Les grands équilibres 2018 : le succès du plan ANCF :

Le Budget Primitif 2018 se caractérise par une forte progression de l'épargne brute, qui s'élève à 12.508M€ Cette évolution s'explique par la fin de la baisse de la dotation forfaitaire et par les économies prévues pour cette dernière année du plan triennal d'Adaptation au Nouveau Contexte Financier (ANCF) 2016-2018. Le BP 2018 intègre ainsi 3.846M€ de mesures dont 1.741M€ relatives à la masse salariale.

La hausse de l'épargne brute, associée à une amélioration du niveau des cofinancements et à l'amorce de la fin du pic de la programmation pluriannuelle, permet de limiter très fortement le recours à l'emprunt (10.870M€) pour financer un niveau d'investissement qui reste soutenu (36.723M€).

Cette consolidation des équilibres budgétaires de la collectivité accompagne une modification substantielle de son périmètre, compte tenu des transferts de compétence et de la mutualisation des directions ressources avec celles de la Métropole.

1.1 Une modification de périmètre importante, à l'effet limité sur l'équilibre budgétaire : les transferts de compétence :

Si les transferts de compétence sont en principe neutres quant à l'équilibre budgétaire, la disparition des charges nettes afférentes aux compétences transférées étant compensées par une baisse de l'attribution de compensation, les modalités d'évaluation retenues par la CLECT peuvent conduire à un impact sur l'équilibre de la collectivité.

En l'espèce, les transferts de compétence prévus par la loi NOTRE et ceux consécutifs à la métropolisation génèrent, en l'état actuel des décisions de la CLECT et compte tenu des hypothèses retenues pour 2018¹, à un impact négatif sur l'épargne brute de la Ville comme le montre le tableau suivant² :

¹ Chiffres définitifs pour les compétences Loi NOTRE (Clect du 19/09/2017) et hypothèses pour les transferts liés à la métropolisation : défense incendie, distribution publique d'électricité et de gaz, voirie et espaces publics.

² Comparaison entre la charge nette supprimée et la baisse de l'AC, entre le BP 2017 et le BP 2018, suite aux transferts de compétences Loi NOTRE et Métropole. Pour les compétences développement économique et tourisme, dont le transfert était intégré dans le BP 2017, ce dernier est retraité sur la base du CA 2016.

		dépenses supprimées	recettes supprimées	charge nette supprimée	impact AC fonctionnement	impact épargne brute
actions de développement économique		-691 679 €	0 €	-691 679 €	-567 430 €	124 249 €
promotion du tourisme		-1 161 325 €	-590 351 €	-570 974 €	-570 974 €	0 €
aires d'accueil des gens du voyage		-62 200 €	-17 500 €	-44 700 €	-84 000 €	-39 300 €
zones d'activité économique		-114 322 €	427 716 €	-542 038 €	-542 038 €	0 €
défense extérieure contre l'incendie		-140 000 €	0 €	-140 000 €	-140 000 €	0 €
concession de distribution publique d'électricité et de gaz, réseaux de chaleur et de froid		0 €	-584 000 €	584 000 €	530 555 €	-53 445 €
voirie et espaces publics		-6 608 525 €	-3 086 990 €	-3 521 535 €	-3 998 895 €	-477 360 €
frais de structure / voirie et espaces publics		0 €	0 €	0 €	-269 554 €	-269 554 €
Mutualisation directions ressources		-2 496 938 €	0 €	-2 496 938 €	-2 496 938 €	0 €
	TOTAL	-11 274 989 €	-3 851 125 €	-7 423 864 €	-8 139 274 €	-715 410 €

Cet impact prévisionnel s'explique par plusieurs facteurs. Fondamentalement, il est proposé de retenir dans la construction du BP 2018 une approche prudente, dans la mesure où les transferts au 1^{er} janvier 2018 ne seront évalués par la CLECT que d'ici au 30 septembre 2018. Ainsi, l'impact sur l'attribution de compensation en matière de voirie prévu dans le BP 2018 correspond à la moyenne de la charge nette de cette compétence sur les trois derniers comptes administratifs. Si la CLECT privilégie plutôt la détermination d'un coût d'entretien sur la base de ratios moyens, l'impact pourrait être sensiblement moindre. En outre, compte tenu de la baisse tendancielle des dépenses de voirie sur les dernières années³, la moyenne de la charge nette sur les trois derniers exercices est estimée supérieure à la charge nette supprimée entre le BP 2017 et le BP 2018.

Par ailleurs, le BP 2018 retient l'hypothèse d'une réfaction de l'attribution de compensation au titre d'une quote-part de frais de structure estimée à 4% des dépenses brutes de fonctionnement transférées. C'est, en effet, le chiffre que la CLECT avait retenu pour les zones d'activité économique (ZAE). Pour la voirie, le pourcentage appliqué pourrait différer, la CLECT ayant posé le principe général de l'imputation d'une quote-part de charges de structure tout en précisant qu'une modulation serait effectuée en fonction des compétences concernées. Par ailleurs, une diminution du coût des services ressources mutualisés pour la Ville devrait être constatée à l'issue de l'exercice 2018, la part de leur activité pour le compte de Metz Métropole augmentant tendanciellement avec les transferts de compétence. Au stade de la préparation budgétaire 2018, l'impact sur l'attribution de compensation au titre des services mutualisés correspond à la masse salariale actuelle des directions ressources de la Ville, diminuée des mesures ANCF relatives à la direction des finances et de la commande publique.

A périmètre constant, soit hors effet transferts de compétence, les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) diminuent très légèrement (-0.09%) et les recettes réelles de

³ La hausse des recettes relatives aux parcs de stationnement suite à la renégociation (1.4M€) des contrats République et Charles de Gaulle a été intégrée dans le calcul de la réfaction sur l'AC.

fonctionnement (RRF) progressent sensiblement (1.9%). **La résorption de l'effet de ciseau, réapparu dans le Compte Administratif 2016 (CA 2016), résulte ainsi des dynamiques propres de la collectivité et n'est pas la conséquence des transferts de compétence.**

Concernant l'investissement, le BP 2018 retient également une approche prudente de l'évaluation des transferts de compétence. En effet, le montant de l'attribution de compensation d'investissement que devra verser la Ville à Metz Métropole correspond à un montant théorique de dépenses d'investissement de 6M€, déterminé sur la base d'un coût de renouvellement en fonction de ratios, diminué de la moyenne du produit des amendes de police constaté dans les comptes administratifs 2014 à 2016⁴ et du remboursement de la TVA généré par 6M€ de dépenses⁵. Les discussions techniques initiées à l'occasion de l'évaluation du transfert des ZAE pourraient conduire à une évaluation des dépenses de voirie différente de l'hypothèse de 6M€ retenue dans le cadre du BP 2018. Le léger impact positif sur l'emprunt retenu comme hypothèse dans le cadre du BP 2018 tient à l'erreur de prévision du BP 2017 en matière de produit des amendes de police (2.650M€ prévus, 3.469M€ effectivement touchés). En effet, la moyenne de ce produit retenue pour déterminer l'AC d'investissement est supérieure à la prévision 2017.

	dépenses supprimées	recettes supprimées	charge nette supprimée	impact AC investissement	impact emprunt
aires d'accueil des gens du voyage	0 €	0 €	0 €	132 261 €	132 261 €
zones d'activité économique	0 €	0 €	0 €	458 829 €	458 829 €
voirie et espaces publics	-6 207 000 €	-3 668 196 €	-2 538 804 €	1 525 238 € ⁶	-1 013 566 € ⁷
TOTAL	-6 207 000 €	-3 668 196 €	-2 538 804 €	2 116 328 €	-422 476 €

1.2 Une épargne brute en forte progression grâce au plan ANCF :

Le BP 2018 se caractérise par la résorption de l'effet de ciseaux réapparu en 2016. En effet, le plan ANCF a été construit en décalage avec le début de la Contribution au Redressement des Finances Publiques (CRFP) et l'échelonnement des économies sur la durée du plan (2016-2018), fonction de leur nature, a différé par construction du rythme linéaire de la baisse des dotations. L'exercice 2018 est ainsi le premier exercice qui bénéficie de l'effet structurel du plan d'économies alors même que la baisse des dotations est gelée au niveau de 2017. Le montant d'épargne brute devient supérieur à l'objectif stratégique de 12M€ et constitue le niveau le plus élevé depuis 2013 :

	BP 2012	BP 2013	BP 2014	BP 2015	BP 2016	BP 2017	BP 2018
épargne brute	12 808 362 €	11 358 073 €	11 569 219 €	10 005 946 €	11 025 520 €	10 000 974 €	12 508 319 €

⁴ Soit 3.490M€

⁵ Soit 1.018M€

⁶ Estimations.

⁷ Estimations.

1.1.1 L'évolution des dépenses de fonctionnement :

L'évolution des charges de fonctionnement est la résultante des transferts de compétence (-11.275M€), du plan d'Adaptation au Nouveau Contexte Financier et de quelques postes de dépenses en hausse. Le budget primitif 2018 intègre ainsi 3.846M€ d'économies dont 1.741M€ relatives aux charges de personnels.

Concernant les postes de dépenses qui progressent, il s'agit pour une part *de choix de la collectivité*. L'un d'eux est relatif à l'instauration du RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire mis en place au 1^{er} janvier 2018, qui génère une charge nouvelle de 1.3M€ pour la Ville et près de 90k€ pour le CCAS. La collectivité a, en effet, souhaité profiter de cette obligation de réforme du régime indemnitaire pour mieux valoriser les compétences des agents et réduire les écarts de rémunération entre filières. La Ville s'est également mobilisée pour recevoir les assises de l'association Centre Ville en mouvement, une dépense évaluée à 50k€. En matière sportive, le BP 2018 intègre le financement de la Graouilly Cup (30k€), opération financée en 2017 en cours d'exercice. Concernant la politique culturelle, les crédits de fonctionnement hors masse salariale progressent de +269k€ soit +2.44%. Il s'agit essentiellement d'un renforcement des crédits dédiés à Constellations (+100k€), événement signature du territoire messin. L'ouverture de l'Agora ne mobilisera, quant à elle, que 75k€ de crédits nouveaux, l'ouverture se faisant à effectif constant (redéploiements). En matière d'éducation, le renforcement de l'accompagnement des agents d'encadrement est évalué à +100k€.

Certaines hausses de dépenses sont, en revanche, subies. Ainsi, la contribution de la Ville au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales est ajustée au niveau constaté en 2017 (550k€ soit +200k€ par rapport au BP2017). Le renforcement des contraintes en matière de sécurisation des événements culturels est évalué à +50k€. Quant à la progression naturelle des charges de personnel, elle est évaluée à +400k€.

Les charges de personnel s'élèvent à 80.4M€, en baisse de -8.017M€ (-9.06%) par rapport au BP 2017. Elles sont, en effet, significativement impactées par les transferts de compétence au 1^{er} janvier 2018 (-5.637M€) et la mutualisation des directions ressources de la Ville avec celles de Metz Métropole (-2.497M€). D'autres facteurs concourent à cette baisse : les économies ANCF 2018 (-1.741M€)⁸, l'absence d'élections (-300k€) et le rétablissement du jour de carence (-260k€). Le BP 2018 intègre également des éléments dynamiques : RIFSEEP (+1.3M€), poursuite de la mise en œuvre des accords Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations⁹ (+241k€) et mesures d'avancement arrêtées en CAP (+395k€). A périmètre constant¹⁰, la masse salariale apparaît maîtrisée et ne progresse que de +0.765% par rapport à 2017.

En matière de *frais financiers*, les intérêts de la dette progressent de +111k€ et s'établissent à 1.261M€. Cette évolution est liée à la forte mobilisation de l'emprunt en 2017 (17.585M€) pour financer le pic de la programmation pluriannuelle et à une hausse possible des taux d'intérêts¹¹.

Globalement, *les subventions versées*, tous domaines et toutes tailles de structures confondus, restent quasiment stables (-135k€ soit -0.57%) et s'établissent à 23.544M€. Une stabilité qui s'explique par le choix de ne pas impacter trop fortement les partenaires de la collectivité, ces derniers ayant contribué significativement au plan d'économies en 2017. Les diminutions concernent principalement le domaine des sports, les subventions correspondantes

⁸ Dont 320k€ de baisse de cotisations UNEDIC et d'allocations chômage.

⁹ Le gouvernement prévoyant un report de ces mesures à 2019, la masse salariale pourra être ajustée en DM1.

¹⁰ Soit hors transferts et hors facteurs externes de baisse.

¹¹ Hypothèse du tirage d'un nouvel emprunt de 7M€ au cours du 1^{er} semestre 2017 au taux fixe de 2.25%.

diminuant de -197k€ soit -8.85%. Le plan ANCF prévoyait, en effet, des baisses lissées sur trois ans avec, pour 2018, une diminution de -100k€ du soutien de la collectivité à l'association FC Metz et une légère baisse des crédits destinés aux clubs sportifs (-50k€). Concernant les subventions aux associations socio-éducatives, elles connaissent une légère augmentation (+6k€ soit +0.25%) correspondant à l'augmentation des moyens alloués à l'école des sports. En matière de culture, les subventions diminuent de manière marginale (-19k€ soit -1.30%) et les contributions aux établissements culturels sont reconduits à l'identique, mobilisant 7.356M€

Par ailleurs, certaines subventions sont en hausse. Ainsi, les subventions aux crèches associatives sont augmentées de +75k€ suite aux négociations avec la CAF. La Ville choisit également de donner un coup de pouce aux associations soutenues dans le cadre du contrat de ville (+21k€ soit +2.34%). Enfin, la collectivité a décidé de ne pas faire supporter au CCAS le coût de l'instauration du RIFSEEP et de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) du campement rue Louis Le Débonnaire ; la subvention du CCAS est ainsi augmentée de +86k€

Présentation synthétique des dépenses de fonctionnement – BP 2018 :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2017	BP 2018
PERSONNEL PERMANENT	88 011 430	80 032 383
COTISATION GESTION - FORMATION	479 381	441 736
CHARGE DE LA DETTE	1 325 000	1 466 000
C.C.A.S. FONCTIONNEMENT	4 740 400	4 826 700
ORCHESTRE NATIONAL DE LORRAINE	2 038 650	2 040 000
EPCC - METZ EN SCENES	4 766 236	4 766 236
EPCC - CENTRE POMPIDOU	550 000	550 000
A.P.M.	788 985	788 985
SUBVENTIONS CULTURE	1 516 000	1 496 300
SUBVENTIONS SPORT	2 231 400	2 033 900
SUBVENTIONS JEUNESSE	2 428 580	2 434 580
SUBVENTIONS SCOL. ET VIE ETUDIANTE	489 840	462 140
SUBVENTIONS POLITIQUE DE LA VILLE	928 295	950 000
SUBVENTIONS DEV. URBAIN ET ACTION ECO	491 509	464 493
SUBVENTIONS SOCIALES ET SANTE	215 602	199 800
SUBVENTIONS FAMILLES	2 160 427	2 217 800
SUBVENTIONS DIVERSES	333 635	313 635
ICNE Intérêts courus non échus	6 350	16 923
AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	37 447 541	35 892 238
TOTAL DEPENSES REELLES	150 949 261	141 393 849
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 594 886	6 322 163
MVT ORDRE/AMORTISSEMENTS	6 582 993	6 369 533
TOTAL DEPENSES	161 127 140	154 085 545

1.1.2 L'évolution des recettes de fonctionnement :

L'évolution des recettes est la résultante de la suppression des recettes afférentes aux compétences transférées (-3.662M€), de la baisse de l'attribution de compensation (-7.133M€), suite aux transferts et à l'évolution des dépenses de la DCSI, et de la progression modérée des autres recettes (dotations, produit fiscal, subventions, taxes et recettes tarifaires).

Concernant les dotations reçues de l'Etat, la fin de la CRFP se traduit par une hausse des recettes correspondantes de +583k€ (+2.42%). Le montant global des dotations s'élève ainsi à

24.630M€ La dotation forfaitaire (17.2M€) diminue uniquement de -518k€, une hypothèse volontairement prudente pour tenir compte des incertitudes sur le montant de l'écrêtement destiné à financer la péréquation et de la réfaction liée à la baisse éventuelle de la population légale. En matière de DSU, le BP 2018 intègre le bénéfice de la réforme de 2017 et de l'augmentation de la péréquation en 2018, avec une prévision de 6.420M€, en hausse de +21.36%. Quant à la dotation nationale de péréquation (DNP) son montant est ajusté au niveau constaté en 2017, soit 287k€(-29k€soit -9.1%).

Les compensations fiscales, qui sont partiellement incluses dans les variables d'ajustement de l'enveloppe normée des concours financiers de l'Etat aux collectivités, connaissent une légère augmentation (+90k€) et s'établissent à 3.398M€ Il s'agit d'un retour au niveau de 2014 (3.452M€), les nombreux changements de périmètre des exonérations entre 2015 et 2017 ayant généré des variations fortes avant de se stabiliser. Concernant le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP), le BP 2018 maintient la prévision du BP 2017 (180k€), la notification de sa suppression, suite à la décision du Conseil Départemental de la Moselle, de réviser les critères d'attribution étant postérieure à l'élaboration du budget. Une correction devra être effectuée en cours d'exercice par voie de décision modificative.

En matière de flux financiers avec Metz Métropole, le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire reste stable, à 2.972M€, la révision des critères de répartition de la DSC décidée par l'agglomération ayant produit ses effets dès 2016 (-238k€). La prévision 2018 relative à l'attribution de compensation (AC) s'établit à 16.444M€, en diminution de -7.133M€(-30.26%). Cette évolution s'explique principalement par les transferts de compétence liés à la loi NOTRE et à la métropolisation, et marginalement par la progression du coût de la DCSI, imputé depuis 2016 sur l'AC dans un souci de majoration du coefficient d'intégration fiscale de l'agglomération. Concernant le coût de la DCSI, il s'élève à 4.207M€, en progression de +117k€ (+2.86%) par rapport à 2017. Cette évolution est liée au recours accru aux outils numériques et intègre l'augmentation de la masse salariale de la DCSI (RIFSEEP, PPCR). 2018 est impacté par la maintenance des nouveaux outils déployés en 2017 : prise de rendez-vous en ligne à l'état civil (AGENDIZE) et solution nomade de gestion des interventions sur le domaine public (SOLI) notamment. L'impact des transferts de compétence sur l'attribution de compensation est détaillée infra (cf. 1.1).

Les subventions de fonctionnement reçues par la Ville s'établissent à 11.201M€, en progression de 2M€(+21.78%) par rapport au BP 2017. Il s'agit principalement de l'effet du nouvel avenant au contrat enfance jeunesse (CEJ), la prévision correspondante passant de 6.506M€en 2017 à 7.287M€en 2018, soit une progression de +781k€(+12.01%). Le BP 2018 intègre également le versement des premiers cofinancements européens au titre du projet « Pierres Numériques », soit 650k€ En outre, compte tenu de la labellisation Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), la valorisation des certificats d'économie d'énergie par l'UEM s'établit à 500k€, en progression de 482k€ (+2739%). Enfin, Metz Métropole versera à la Ville 250k€ au titre des frais de gestion des forfaits de post-stationnement, générés par le stationnement sur voirie mais transférés à Metz Métropole comme ressources afférentes à la compétence voirie et espaces publics.

Concernant les produits des services municipaux, ils accusent une diminution sensible sous l'effet des transferts de compétence¹², en particulier celui des parcs de stationnement¹³, et s'établissent à 17 657M€, soit une baisse de 3.702M€ (-17.33%). A périmètre constant, les produits d'exploitation des services municipaux restent stables. En effet, la progression des produits des services dans les budgets précédents était due à la progression des recettes de stationnement et à la hausse de la fréquentation des services périscolaires. La révision des

¹² Entre le BP 2017 et le BP 2018, les produits afférents aux compétences transférées diminuent de 3.662M€

¹³ Dans le BP 2017, les redevances des DSP parkings s'élevaient à 2.570M€et les recettes du parking Maud'Huy à 220k€

hypothèses de recettes du stationnement sur voirie, au vu des projections 2017, prive la collectivité d'un facteur de dynamisme des recettes. Ainsi, le BP 2018 prévoit une stagnation des recettes de stationnement sur voirie : 3.625M€ soit 55k€ de moins que dans le BP 2017. Quant aux services périscolaires, la tendance à la saturation de l'offre conduit à retenir une hypothèse de fréquentation constante, l'augmentation des recettes prévues dans le BP 2018 (+90k€)¹⁴ étant en partie liée (+50k€) à une révision limitée des tarifs de la restauration scolaire. Outre cette révision tarifaire, la collectivité prévoit également d'augmenter les tarifs des redevances d'occupation du domaine public en matière de terrasses afin de permettre le maintien de la prévision 2017 (840k€).

Concernant *les recettes fiscales*, pour la 8^{ème} année consécutive, la collectivité n'augmentera pas les taux de la fiscalité directe locale¹⁵. La prévision relative au produit fiscal s'établit à 58.480M€ en progression de +880k€ (+1.53%). Cette prévision se fonde sur l'hypothèse prudente d'une hausse de 1% des bases, correspondant uniquement à l'actualisation de ces dernières au titre de l'inflation. Elle intègre également le produit prévisionnel des rôles complémentaires, évalué en moyenne à 300k€. Compte tenu des fortes variations qu'a connues le périmètre des exonérations de taxe d'habitation et de taxes foncières entre 2014 et 2017, le BP 2018 ne prend pas en compte l'évolution physique des bases, difficilement appréciable. Le cas échéant, la prévision sera ajustée par décision modificative, au vu de l'état fiscal relatif aux bases prévisionnelles 2018.

Les autres taxes communales voient leur produit progresser globalement de +3.29% et s'établir à 6.386M€. Cette évolution est due à la révision à la hausse du produit des droits de mutation à titre onéreux à 3.150M€, en cohérence avec le montant effectivement perçu en 2017. Concernant la taxe sur les consommations finales d'électricité (2.150M€), elle a vocation à être transférée à Metz Métropole lorsque cette dernière aura délibéré en ce sens, ce transfert de ressources venant diminuer d'autant la réfaction opérée sur l'attribution de compensation. Cette opération, neutre budgétairement, sera réalisée par décision modificative.

Présentation synthétique des recettes de fonctionnement - BP 2018 :

	BP 2017	BP 2018
<i>IMPOTS</i>		
FISCALITE DIRECTE COMMUNALE	57 600 000	58 480 000
sous-total	57 600 000	58 480 000

<i>COMPENSATIONS FISCALES</i>		
PEREQUATION DEPARTEMENTALES TP	180 000	180 000
COMPENSATIONS FISCALES	3 308 000	3 398 000
sous-total	3 488 000	3 578 000

<i>DOTATIONS</i>		
DOTATION FORFAITAIRE (DGF)	17 717 840	17 200 000
DOTATION SPECIALE DES INSTITUTEURS	10 000	10 000
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	580 000	580 000
DSU	5 290 000	6 420 000
DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION + FNGIR	449 000	419 822
sous-total	24 046 840	24 629 822

¹⁴ Les recettes des services périscolaires s'élèvent à 2.513M€ en 2018.

¹⁵ Taxe d'habitation (TH), taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et les propriétés non bâties (TFPNB).

COMPENSATION ET DOTATION COMMUNAUTAIRE

ATTRIBUTION DE COMPENSATION	23 577 343	16 443 839
DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	2 980 000	2 972 000
sous-total	26 557 343	19 415 839

SUBVENTIONS

SUBVENTIONS RECUES	9 197 515	11 200 822
sous-total	9 197 515	11 200 822

TAXES

TAXE SUR L'ELECTRICITE	2 150 000	2 150 000
IMPOTS SUR LES SPECTACLES	50 000	50 000
TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	1 082 160	1 035 730
TAXE ADDIT. AUX DROITS DE MUTATION	2 900 000	3 150 000
sous-total	6 182 160	6 385 730

PRODUITS D'EXPLOITATION

PERSONNEL	157 000	177 000
MISE A DISPOSITION PERSONNEL AU GFP RATTACHEMENT	36 236	52 400
UEM	12 325 000	12 325 000
AUTRES PRODUITS	21 360 141	17 657 555
MOUVEMENTS D'ORDRE	176 905	183 377
sous-total	34 055 282	30 395 332
TOTAL RECETTES	161 127 140	154 085 545

1.3 2018, l'aboutissement du plan d'économies :*1.3.1 Vue d'ensemble des économies 2018 et réactualisation du plan :*

Pour faire face à la contribution au redressement des finances publiques et à l'évolution naturelle des charges de personnel, la Ville a construit en 2015 un plan d'adaptation au nouveau contexte financier pluriannuel (2016-2018) prévoyant un montant de 12.1M€ d'économies, dont 6.5M€ concernent les charges de personnel (soit environ 130 postes non remplacés).

Dans le cadre de cette démarche, les différentes politiques publiques municipales ont fait l'objet d'un traitement différencié permettant de préserver les priorités municipales que sont la culture, l'éducation, la petite enfance et la sécurité. Aux diminutions arbitraires ont ainsi été préférées la recherche de leviers d'optimisation et de cofinancements nouveaux ainsi que la réinterrogation systématique des actions de la collectivité, en impliquant très fortement l'ensemble des services.

Le plan ANCF est révisé chaque année au moment du budget primitif pour tenir compte des évolutions du contexte budgétaire et des éventuels glissements de mesures d'une année sur l'autre constatés lors du compte administratif (CA). Lors du CA 2016, il avait été constaté que 276k€ de mesures, sur les 5.354M€ d'économies prévues, n'avaient pas été réalisées. Un résultat sans conséquence sur le volume global du plan dans la mesure où il s'agissait, d'une part, de glissements d'économies de 2016 vers 2017, et d'autre part, d'économies définitivement abandonnées mais devant être compensées par des mesures de substitution.

En amont de la préparation budgétaire 2018, le plan ANCF réactualisé s'établissait ainsi à 13.170M€:

	BP 2016	BP 2017	BP 2018	TOTAL
fonctionnement hors masse salariale	2 976 518 €	2 418 890 €	1 936 354 €	7 331 762 €
masse salariale	2 378 068 €	1 059 263 €	2 401 060 €	5 838 391 €
TOTAL	5 354 586 €	3 478 153 €	4 337 414 €	13 170 153 €

Concernant les économies relatives à la masse salariale prévues pour 2018, certaines d'entre elles ont dû être reportées à 2019, pour un montant de 659 488€. Ce décalage s'explique essentiellement par les redéploiements consécutifs à des réorganisations¹⁶, qui nécessitent un temps d'adaptation pour affecter les agents concernés sur des postes vacants, et par des départs en retraite différés. Les économies reportées de 2018 à 2019 ont partiellement été compensées dans le cadre du BP 2018 par une hausse des mesures prévues sur le fonctionnement courant, supérieures de 168 595€ au montant initialement prévu. Le plan ANCF réactualisé suite à ces modifications est détaillé dans le tableau suivant :

	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	TOTAL
fonctionnement hors masse salariale	2 976 518 €	2 418 890 €	2 104 949 €	165 862 €	7 666 219 €
masse salariale	2 378 068 €	1 059 263 €	1 741 572 €	648 325 €	5 827 228 €
TOTAL	5 354 586 €	3 478 153 €	3 846 521 €	814 187 €	13 493 447 €

La recherche de cofinancements constitue une part significative des mesures ANCF 2018, au profit des subventions, nettement moins impactées que dans le BP 2017 (1.013M€).

Répartition des économies 2018 par champs de compétence et par nature :

	Fonctionnement hors masse salariale	dont recettes	dont fonctionnement courant	dont subventions	Masse salariale	TOTAL
solidarités¹⁷	1 137 135 €	1 004 737 €	203 038 €	-70 640 €	537 318 €	1 674 453 €
épanouissement¹⁸	628 707 €	196 515 €	200 000 €	232 192 €	103 456 €	732 163 €
développement¹⁹	0 €	0 €	0 €	0 €	96 942 €	96 942 €
proximité²⁰	196 188 €	52 000 €	144 188 €	0 €	351 270 €	547 458 €
ressources²¹	142 919 €	86 219 €	56 700 €	0 €	652 586 €	795 505 €
	2 104 949 €	1 339 471 €	603 926 €	161 552 €	1 741 572 €	3 846 521 €

¹⁶ Gardiennage des équipements sportifs, externalisation du contrôle du stationnement sur voirie.

¹⁷ Education, petite enfance, politique de la Ville, CCAS, mission Ville pour tous.

¹⁸ Culture, sports, jeunesse, vie associative, vie étudiante.

¹⁹ Urbanisme, mobilité et espaces publics, mission commerce.

²⁰ Tranquillité publique, espaces verts, propreté urbaine, relations usagers et citoyenneté.

²¹ Ressources humaines, finances, ville numérique, moyens généraux, Cabinet du Maire, direction générale, logistique.

1.3.2 Les principales mesures d'économie 2018 :

En matière de *solidarités*, les économies prévues visent essentiellement à financer le développement des politiques relatives à l'éducation (développement des services périscolaires) et à la petite enfance (évolution naturelle de la masse salariale). En 2018, les augmentations de cofinancement dans le cadre de l'ANCF concernent principalement la petite enfance. En effet, l'engagement singulier de la Ville sur ce champs de compétence a permis de négocier avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) un avenant au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui accroît substantiellement le concours de la CAF. Ce dernier est ainsi augmenté de 1.088M€; en contrepartie la Ville s'est engagée à rétablir 216k€ de subventions aux crèches associatives, financement supprimé lors du BP 2017 et auquel la CAF s'était provisoirement substituée²². Compte tenu de la baisse des recettes tarifaires, les mesures relatives à la petite enfance s'élèvent, hors masse salariale, à +755k€ Sont également prises en compte des économies sur la masse salariale à hauteur de -245k€ Il s'agit essentiellement de la valorisation en année pleine du départ en retraite courant 2017 de 6 assistantes maternelles et d'une puéricultrice.

Concernant l'éducation, 256k€ d'économies sont prévues en 2018 sur le fonctionnement courant. La mesure la plus significative réside dans l'objectif d'optimisation du marché du périscolaire du soir (-127k€) à l'occasion de son renouvellement. Le plan ANCF intègre également des mesures sur la masse salariale (-261k€), avec notamment le non remplacement de deux ATSEM compte tenu des mesures de carte scolaire (-50k€) et d'un chef de service (-40k€).

Les politiques en faveur de *l'épanouissement* des messins contribue également aux économies prévues pour 2018. Il s'agit notamment de la diminution de la contrainte de service public que doit permettre la renégociation de la délégation de service public relative aux Arènes (-200k€), de l'augmentation des loyers acquittés par le FC Metz (+245k€) et de la diminution de la subvention versée à l'association FC Metz (-100k€). Les crédits consacrés aux fêtes de la Mirabelle seront diminués de -63k€ et ceux mobilisés pour le festival Hop Hop Hop connaîtront une réfaction de -10k€

Dans le champ des services de *proximité*, le BP 2018 comprend 547k€ de mesures. Il s'agit notamment de la poursuite des efforts d'optimisation et de gestion différenciée du pôle Parcs Jardins et Espaces Naturels pour 98k€, dont 60k€ sont relatifs à la masse salariale. En matière de propreté urbaine, le renouvellement du marché d'entretien des toilettes publiques produit ses effets en année pleine (80k€). Concernant l'état civil et les mairies de quartiers, le non remplacement d'un cadre et d'un agent génère une économie de -91k€ L'augmentation de la dotation de l'Etat relative aux titres sécurisés est estimée à +42k€ Le non remplacement de cinq départs en retraite de personnels administratifs et le redéploiement de deux agents chargés de la fourrière permettent d'envisager -163k€ d'économies sur la masse salariale de la collectivité.

Enfin, une part importante des économies 2018 est supportée par *les services ressources* de la collectivité (795k€). L'essentiel de l'effort est porté par le budget des ressources humaines, la baisse des cotisations Unedic et des allocations chômage étant évaluée à -320k€ Le non remplacement de trois départs en retraite au sein de la direction des finances contribue aux économies 2018 à hauteur de 94k€ Le non remplacement d'un directeur, d'un cadre et d'un agent au sein du pôle des moyens généraux permet une économie de 172k€

1.4 Le programme d'investissement 2018 : Agora, centre des congrès et équipements de proximité :

²² Cet avenant au CEJ est rétroactif au 1^{er} janvier 2017. Non prévu au BP 2017, il a été intégré lors de la DM n°4.

En matière d'investissement, le Budget Primitif 2018 prévoit un niveau d'investissement qui reste élevé (36.723M€) mais amorce une diminution classique en deuxième partie de cycle d'investissement (-12.14%). Cette évolution traduit le glissement partiel du pic de programmation pluriannuelle suite aux aléas rencontrés sur le chantier de l'Agora, 2018 voyant la livraison des deux projets structurants du mandat que sont l'Agora et le centre des congrès.

Les dépenses d'études diminuent sensiblement (-13.92%), le réaménagement du site Dreyfus Dupont pour la propreté urbaine entrant dans une phase opérationnelle (1.746M€ en 2018). Les dépenses de travaux sont également en baisse (-12.54%) en raison de la suppression du budget afférent à la voirie (4.768M€), transféré à Metz Métropole.

La baisse des subventions d'équipement (-709k€ soit -9.68%) est la résultante de la baisse de la contribution de la Ville à M3 Congrès (-3M€), du versement à Metz Métropole d'une attribution de compensation en investissement (+2.116M€) et de l'augmentation de la subvention d'équipement relative à la DCSI, structurellement rebasée de 1.250M€ à 1.595M€ (+345k€). La diminution de la contribution versée à M3 Congrès est liée au règlement du litige avec le Conseil Départemental qui devrait verser sa participation de 10M€ de manière échelonnée (2.5M€ par an dès 2017). Compte tenu de la répartition du capital de M3 Congrès entre la Ville et Metz Métropole, la Ville devrait voir sa contribution annuelle diminuer de 1.5M€ avec un rattrapage en 2018 lié à un premier versement du Conseil Départemental sur la fin de l'exercice 2017.

Les participations sont en fort repli, en raison de la fin en 2017 de la prise de participation dans le capital de l'Agence France Locale étalée sur trois ans. En 2018 n'est prévu qu'une seule participation, correspondant à la troisième tranche annuelle de 50k€ de participation au capital de Mirabelle TV. Le volume des acquisitions est en hausse (+353k€ soit +7.29%) en raison de la rénovation de deux terrains synthétiques, les stades Joba et Technopôle (1.3M€).

La forte diminution des mouvements d'ordre (-2.014M€) est liée à la fin du rachat échelonné sur plusieurs exercices à l'EPFL de terrains situés à Vallières et sur la ZAD Metz Sud.

La mobilisation importante de l'emprunt sur l'exercice 2017 (17.585M€) explique la progression du remboursement du capital de la dette, qui s'établit à 3.950M€ soit une hausse de +10.51%.

Présentation synthétique des dépenses d'investissement – BP 2018 :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2017	BP 2018
FRAIS D'ETUDES	2 052 986	1 767 162
ACQUISITIONS	4 843 379	5 196 350
TRAVAUX	25 552 218	22 348 549
OPERATIONS IMMOBILIERES	1 702 901	747 165
PARTICIPATIONS	186 800	50 000
DETTE	3 574 390	3 950 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	7 322 482	6 613 883
AUTRES DEPENSES	136 043	0
MOUVEMENTS D'ORDRE	2 197 405	183 377
TOTAL DEPENSES REELLES	45 371 199	40 673 109
TOTAL DEPENSES	47 568 604	40 856 486

Concernant les recettes, le BP 2018 se caractérise par une progression particulièrement forte des subventions reçues (+2.508M€ soit +71.57%). Cette évolution traduit essentiellement l'importance du cofinancement de l'Agora, opération pour laquelle 4.441M€ de recettes sont

prévues en 2018. Par ailleurs, les subventions liées à la labellisation TEPCV sont évaluées à 400k€

Le produit des amendes de police disparaît du BP 2018, cette recette étant liée à la compétence voirie et donc transférée à Metz Métropole.

Les cessions de patrimoine se poursuivent en 2018, avec une forte augmentation (+4.425M€soit +172.55%) liée à la budgétisation de la vente du terrain Sotrameuse (2.790M€). Le plan de cession du patrimoine bâti atteint son rythme de croisière, avec 3M€ de cessions prévues. Sont notamment budgétées la vente de deux immeubles d'anciens logements d'instituteurs, situés rue Notre-Dame de Lourdes (720k€) et boulevard André Maginot (355k€), d'un immeuble de trois appartements rue de Chambière (430k€) et des bureaux rue des Tanneurs (340k€).

Conséquence de l'augmentation de l'épargne brute, le virement entre sections augmente sensiblement par rapport au BP 2017 : +2.727M€soit une progression de +75.87%.

Présentation synthétique des recettes d'investissement – BP 2018 :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2017	BP 2018
EMPRUNTS	22 350 000	10 870 000
SUBVENTIONS SPECIFIQUES	3 505 225	6 013 850
FCTVA	3 880 000	3 800 000
AMENDES DE POLICE	2 650 000	0
TLE / TAXE D'AMENAGEMENT	420 000	420 000
AUTRES RECETTES	0	70 000
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	2 565 000	6 990 940
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 594 886	6 322 163
RACHAT TERRAINS EPFL	2 020 500	
MOUVEMENTS D'ORDRE / AMORTISSEMENTS	6 582 993	6 369 533
TOTAL RECETTES REELLES	35 370 225	28 164 790
TOTAL RECETTES	47 568 604	40 856 486

La section d'investissement est équilibrée par un volume d'emprunt de 10.870M€ en diminution de -51.36% par rapport à 2017. Une évolution liée à la hausse de l'épargne brute et la diminution des dépenses d'investissement, notamment la baisse de la contribution à M3 Congrès.

Etat récapitulatif de la dette - BP 2018 :

LIBELLÉ	CAPITAL	ENCOURS AU 01/01/2018	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ
DETTE PROPRE résultant de l'emprunt	75 030 550 €	65 513 431 €	1 288 470 €	3 625 228 €	4 913 698 €
		543 €/ hab.			41 €/ hab.

(population DGF 2017 : 120 717 hab.)

autre dette (CAF)	1 167 900 €	1 071 120 €	0 €	124 390 €	124 390 €
TOTAL DETTE BUDGET PRINCIPAL	76 198 450 €	66 584 551 €	1 288 470 €	3 749 618 €	5 038 088 €

DETTE BUDGET ANNEXE DES ZONES	5 000 000 €	4 447 849 €	87 078 €	250 583 €	337 661 €
-------------------------------	-------------	-------------	----------	-----------	-----------

La réduction du volume d'emprunt et la hausse du remboursement du capital se traduiront par une réduction de la progression de l'encours de la dette en 2018, en cohérence avec l'objectif d'une stabilisation de l'encours d'ici la fin du mandat. En effet, l'objectif stratégique de la collectivité est de stabiliser son encours de dette en-dessous d'un plafond de 110M€ à l'horizon 2020, afin de préserver une capacité de désendettement inférieure à 10 ans. A cette échéance, le remboursement annuel du capital de la dette devra correspondre au montant d'emprunt souscrit annuellement, ce qui suppose un redimensionnement à la baisse de nos dépenses compatible avec une fin de cycle d'investissement. L'importance de ce rebasage sera fonction du niveau de contrainte imposée par l'Etat.

2 Un budget au service d'une ambition : une ville solidaire et animée :

Le BP 2018 s'inscrit dans les grandes orientations du mandat tout en amorçant un recentrage de la collectivité sur ses compétences en matière de proximité et de solidarité, compte tenu de la montée en puissance de la Métropole. Il traduit l'ambition municipale d'une ville solidaire et animée et consacre trois priorités : une solidarité accrue, notamment à travers les politiques municipales prioritaires que sont l'éducation et la culture, un soutien volontariste de l'attractivité du territoire en cohérence avec l'action de la Métropole, et le maintien de la tranquillité publique.

Ces priorités orientent l'action de la collectivité dans ses cinq champs de compétence : solidarités, épanouissement, développement, proximité et ressources.

2.1 Les solidarités au cœur du projet municipal :

En matière de solidarités, le BP 2018 se caractérise par la consolidation des moyens dévolus à la petite enfance suite à la signature avec la CAF d'un avenant au contrat enfance jeunesse, la poursuite de la création de deux restaurants scolaires en matière d'éducation et la déclinaison opérationnelle du projet d'établissement du CCAS.

2.1.1 La déclinaison du projet d'établissement en projet de service : le développement social au service des messins :

Le CCAS de la ville de Metz, principal opérateur de la politique sociale municipale, porte, dans le cadre des orientations prises par son Conseil d'Administration, l'ambition de répondre à deux grands enjeux pour notre territoire :

- Placer la solidarité au cœur des politiques publiques municipales et de la relation inter partenariale
- Faire converger les intérêts économiques, sociaux et environnementaux

Le CCAS a, parmi ses missions obligatoires, la réalisation de l'analyse des besoins sociaux. C'est sur la base de cette expertise, renforcée par celle de ses travailleurs sociaux, qu'il est à même de poser les orientations de sa propre politique et d'accompagner ses partenaires à la réalisation de missions dans le prolongement de ses priorités. Ainsi, le CCAS s'inscrira tout

particulièrement en 2018 dans un positionnement d'animateur de la politique sociale municipale, dans le cadre du Projet Social de Territoire et de la relation avec les autres partenaires de l'action sociale, en particulier le Département et la DDCS, mais aussi auprès des services municipaux : participation à la mise en œuvre du plan Ville Amie des Aînés, participation au Contrat Local de Santé et Contrat Local de Santé Mentale, réflexion conjointe avec le pôle éducation (tarification de la restauration scolaire et fournitures). Le développement des liens avec la police municipale et le pôle transition énergétique sera particulièrement recherché, la lutte contre le mal logement (précarité énergétique...) ou l'absence de logement étant une des priorités du CCAS pour 2018.

Le CCAS poursuivra son soutien au tissu associatif, soutien financier par sa politique de subvention d'une part, soutien au développement d'activité, en particulier celle des 21 clubs seniors d'autre part. Il mettra par ailleurs ses compétences en matière d'ingénierie de projet au profit des partenaires associatifs (projet de "magasin pour rien", plateforme d'échange alimentaire,...) et des autres acteurs privés concourant à faire de la solidarité un pilier de notre ville (commerçants solidaires, Metz la solidaire, fond de dotation...). L'engagement de tous et en particulier des citoyens en faveur de la solidarité sera ainsi le deuxième axe fort d'intervention du CCAS en 2018, soit par l'accompagnement au déploiement de nouvelles réponses au sein d'associations déjà créées et des besoins de bénévoles qu'elles supposent, soit dans le développement d'activités innovantes, portées par le CCAS (ag 'écoute...) mais ayant vocation à s'autonomiser.

Dans le cadre de l'accompagnement social, le CCAS poursuivra son travail de mise en réseau des personnes suivies grâce à la création de contacts privilégiés et la participation à des réseaux dédiés permettant de rendre une meilleure réponse à l'usager (MAIA, veille sociale messine, commission de secours pluri partenariale et développement du réseau "seniors messins solidaires"). Le CCAS activera par ailleurs ses propres outils, leviers d'accompagnement (secours d'urgence et autres prestations), de repérage (colis, déneigement des trottoirs), d'accès aux services à l'image du Pass Metz Loisirs et Pass Avant 'âge permettant l'accès à la culture et aux loisirs et d'accès aux droits. Dans l'objectif de réduire les inégalités d'accès aux droits et dans le prolongement de ses missions d'accueil, la réduction de la "fracture numérique" sera l'autre axe fort de l'action du CCAS en 2018, au sein des 5 résidences, via le forfait autonomie. Il donne les moyens d'une réelle politique de prévention de la perte d'autonomie dans ces établissements et pour les seniors messins. Cet objectif sera également poursuivi au siège du CCAS (accès wifi, accès à l'outil, formation des professionnels...).

2.1.2 Education et petite enfance, des politiques confortées :

La Municipalité a l'ambition d'offrir des services de haute qualité aux familles, pour simplifier leur quotidien.

Concernant les crédits de fonctionnement dédiés à la politique éducative²³, la stabilité de la fréquentation des services périscolaires, liée à la saturation progressive de l'offre, conduit à un budget en baisse (-3.73%) en raison des efforts d'optimisation. Une évolution qui ne remet pas en cause les principaux dispositifs de la collectivité, Entr'act (80k€) et Ecoliers au spectacle (40k€) étant maintenus. 2018 correspond à une année de transition et de réflexion, la Ville mettant à profit la pause dans la progression des effectifs périscolaires pour réinterroger son projet éducatif territorial (PEdT).

²³ 5.918M€hors masse salariale.

En matière d'investissement, le budget 2018 se caractérise par la réalisation de l'essentiel des projets de restaurants scolaires sur les écoles Debussy et de la Seille, dont les livraisons sont prévues début 2019. Ces deux restaurants marqueront une nouvelle étape dans le renforcement de l'offre de restauration scolaire initiée en 2008 et mobiliseront en 2018 2.592M€ Le BP 2018 intègre également la deuxième tranche du plan de sécurisation des écoles (150k€ par an sur 2017/2019) avec le déploiement de visiophones et la modernisation de la vidéosurveillance aux abords des écoles. Est également prévue une quatrième et avant-dernière tranche du plan numérique (300k€) qui permettra de terminer l'équipement de toutes les classes des écoles élémentaires de la Ville (257 classes). L'agenda d'accessibilité programmée permettra d'améliorer l'accessibilité des écoles, notamment celle du groupe Erckmann Chatrian à Borny. Lors des prochains exercices budgétaires, les financements de l'ANRU dédiés au réaménagement de la Cour du Languedoc permettront la rénovation d'autres écoles du quartier.

Concernant la petite enfance, le budget proposé pour 2018²⁴ traduit le maintien du périmètre de l'offre d'accueil de la petite enfance. Une offre caractérisée par une haute qualité de service, attestée par l'obtention du label certi'crèche de l'AFNOR, et qui permet de répondre à la diversité des besoins des familles : accueil collectif ou familial, horaires décalés, horaires de nuit, accueil des enfants en situation de handicap, accueil d'urgence, et même partenariat avec une entreprise privée, la BPALC.

L'exercice 2018 voit l'accent mis sur la simplification des démarches pour les parents, puisque le Service Information Petite Enfance proposera des permanences d'information et d'inscription dans les quartiers, et notamment dans des lieux tels que des centres sociaux ou des Centres Moselle Solidarités, afin de se rapprocher des publics fragiles. Il permettra également en 2018 aux usagers de prendre leurs rendez-vous d'inscription par Internet.

Le budget mettra en valeur l'ensemble des modes d'accueil, et notamment l'accueil familial, au domicile des 600 assistantes maternelles exerçant à Metz : par le biais d'évènements tels que des "Cafés poussettes", des "Nounous Dating", le Service Information Petite Enfance mettra en relations parents et assistantes maternelles, avant d'accompagner chacun dans la rédaction et le suivi de leurs engagements contractuels.

Le budget 2018 s'inscrit également dans un partenariat entre pôles travaillant en direction de l'enfance, puisqu'il permettra d'intégrer, dans le cadre du renouvellement du PEdT, un ensemble d'actions destinées à favoriser une transition en douceur entre la prime enfance et l'entrée à l'école maternelle. Un chargé de mission suit spécifiquement ce dossier. L'offre d'accompagnement des parents sera également enrichie.

2.1.3 Une Ville solidaire :

La municipalité de Metz s'est donné pour objectif de construire une ville pour tous. Le budget 2017 de la mission éponyme (124k€) permettra de mettre en œuvre le plan d'actions, Metz Ville amie des Aînés "*Une ambition forte pour construire la ville de demain avec et pour les séniors*". Ce document constitue la feuille de route de la politique seniors pour la période 2017-2020. Il s'agit de prendre en compte le vieillissement dans la mise en œuvre de l'ensemble des politiques publiques pour offrir un environnement favorable aux aînés.

La Ville de Metz, l'Agence Régionale de Santé Grand Est et leurs partenaires locaux ont également signé le 9 novembre 2017 le 1^{er} contrat local de santé du territoire messin (20k€). Ils se sont engagés autour de 6 axes stratégiques correspondant aux priorités du diagnostic local de

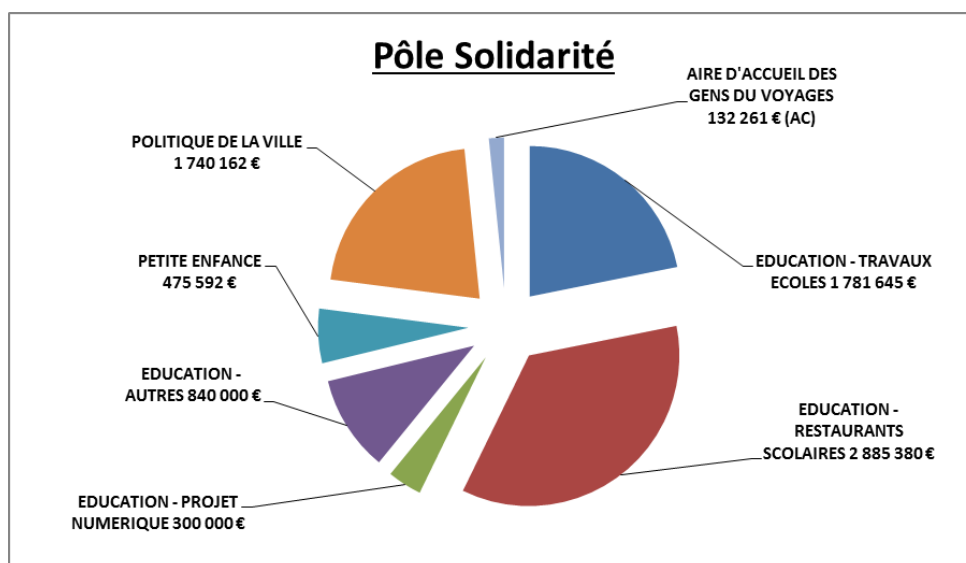
²⁴ 2.820M€ en fonctionnement hors masse salariale et 500k€ en investissement.

santé : commencer la vie en bonne santé, agir pour la santé des femmes, prévenir et accompagner les maladies chroniques, promouvoir le bien-être psychique, renforcer les environnements favorables à la santé, organiser l'accès aux soins et les parcours de santé. L'action municipale portera notamment sur le développement de structures et actions porteuses de la volonté d'agir pour le bien-être de tous et sur le renforcement de la prévention.

Par ailleurs, la municipalité entend rendre la Ville accessible à tous et favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la ville avec la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, en direction des scolaires. La participation de la Ville de Metz au Salon Autonomic Grand Est, organisé en octobre 2018, constituera un temps fort. L'exercice 2018 correspond à la deuxième année de mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée (ADAP), cette seconde tranche mobilisant 1.520M€ de crédits nouveaux.

Dans le champ de la politique de la ville, le BP 2018 prévoit un démarrage des opérations de renouvellement urbain, après un exercice 2017 consacré aux études. Ces opérations mobiliseront 1.550M€ En fonctionnement, la collectivité prévoit de donner un coup de pouce aux projets associatifs prévus dans le contrat de ville, les crédits correspondant augmentant de 21k€ pour s'établir à 950k€

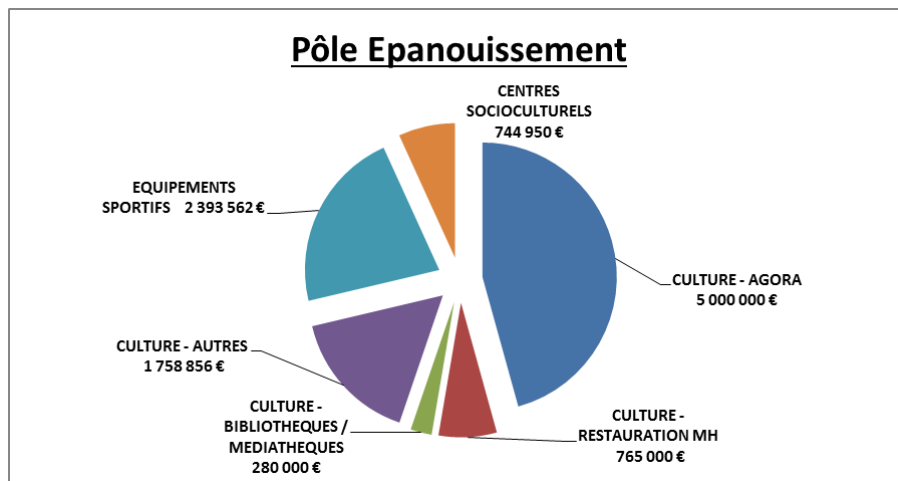
Crédits d'investissements BP 2018 – Pôle Solidarités et Familles (8.155 M€)



2.2 Une ville animée et sportive :

Les actions de la collectivité en faveur de l'épanouissement des Messins et du rayonnement de la ville mobiliseront, en 2018, 29.8% du budget d'investissement hors remboursement de la dette, soit 10.942M€

Crédits d'investissement 2017 – Pôle Epanouissement (10.942M€)



2.2.1 L'ambition culturelle, une priorité constante de la Ville :

Le budget de la Culture 2018 se caractérise par le maintien de l'ensemble des politiques et actions culturelles engagées. Cette ambition se dessine autour de trois leviers majeurs : soutenir et stimuler la création artistique à travers ses initiateurs, ses acteurs et ses moteurs associatifs notamment, élargir et renforcer l'accès à la culture pour tous en permettant à tous les messins une appropriation généreuse et ludique des dispositifs et actions culturels et conforter et développer la dimension d'attractivité et d'image de l'art, du patrimoine et des projets culturels de notre cité.

Dans cet esprit, le budget de fonctionnement consacré à la culture présente une augmentation en 2018 pour s'établir à 11 025 991 € en dépenses (+ 2,8 %). À cela s'ajoute 7 803 856 € de crédits qui vont permettre la réalisation de plusieurs programmes d'investissement.

La Ville s'engage ainsi en 2018 à maintenir le niveau de ses interventions en matière de soutien aux institutions culturelles, aux associations, collectifs et compagnies, (subventions, conventionnements, co-productions, résidences, invitations ou programmations...). La Ville reconduit son soutien à ses principales institutions culturelles et en particulier la Cité musicale-Metz (rassemblant l'Arsenal, la BAM, les Trinitaires et l'Orchestre national de Lorraine) : contribution de 2 040k€ pour l'ONL et de 5 056k€ pour Metz en Scènes. L'aide au Centre Pompidou (550k€) est reconduite dans une volonté de stabilité de l'équipement comme c'est le cas pour TCRM- Blida (385k€) qui continuera son développement comme lieu de soutien et d'accompagnement des créateurs dans le numérique et les arts. L'enveloppe dédiée aux associations culturelles est maintenue comme seront également maintenues celles dédiées aux festivals partenaires. Ceux-ci bénéficieront de moyens stables à l'image du festival Passages (nouvelle édition des Ecoles de Passages en 2018) pour 130k€ ou de Hop Hop Hop pour 90k€. Enfin, diverses acquisitions en investissements (enveloppe de 80k€) seront réalisés afin de mieux répondre aux enjeux de sécurisation des événements organisés.

L'éducation artistique est une priorité réaffirmée avec la signature programmée en 2018 d'un nouveau Contrat d'éducation artistique territorial plus ambitieux et ouvert sur la Métropole. Différentes actions seront confortées à l'image du dispositif des « résidences d'artistes » (70k€), des accueils patrimoniaux notamment à la Porte des Allemands (20k€), des actions culturelles dans le réseau des bibliothèques médiathèques, et des initiatives nouvelles avec l'ouverture de l'Agora et son volet jeune public. Le projet DEMOS, dispositif d'éducation musicale et orchestrale porté par l'ONL, se poursuivra en 2018 à moyen constant.

L'ouverture au plus grand nombre des projets culturels passe également par une politique active dans le domaine de la lecture publique. Le budget 2018 va renforcer les moyens des bibliothèques et médiatiques de Metz (65k€ supplémentaires en fonctionnement soit + 28%). L'Agora ouvrira ses portes à la rentrée 2018 et une enveloppe financière de 5M€ est programmée au titre de l'année 2018 pour la fin des travaux. Enfin, le soutien apporté au « Livre à Metz » (185k€) vient judicieusement compléter ce volet dynamique de l'action culturelle de la ville.

Dans le champ de l'action patrimoniale, une exposition consacré à Jacques François Blondel (budget de 110k€) sera présentée à l'Arsenal en avril prochain. Elle s'accompagnera de la poursuite des actions scientifiques et promotionnelles de la candidature de Metz au classement UNESCO. Une inscription de 600k€ va permettre le démarrage de la restauration du Cloître des Récollets sur une enveloppe d'investissement globale de 1.431M€ au titre des édifices protégés et cultuels.

Enfin, l'année culturelle 2018 va s'orchestrer autour d'une nouvelle édition de la saison estivale "Constellations de Metz". Des apports renforcés en crédits européens, en cofinancements publics, en co-productions et en mécénats vont permettre un développement de l'offre globale de celle-ci à la fois en qualité et en espace avec notamment 4 parcours artistiques dans la ville et de grandes expositions. Des appels à projets seront réalisés afin d'associer les artistes et collectifs messins et régionaux. "Constellations de Metz" a vocation à devenir, dès 2018, la "manifestation signature" de notre territoire.

2.2.2 La politique sportive de la Ville : le sport pour tous :

La politique municipale en faveur du développement des pratiques sportives dans tous les quartiers se décline en quatre axes fondamentaux :

- le suivi, l'accompagnement et la valorisation des associations sportives,
- le développement du sport en tant que levier d'éducation (sports scolaire, ...),
- la mise à disposition d'équipements sportifs de qualité,
- le renforcement de l'attractivité de la Ville par l'organisation d'événements sportifs d'envergure.

Les acteurs du sport seront ainsi salués lors de la quatrième édition des Trophées du Sport et les manifestations sportives devenues des rendez-vous incontournables de la population messine (Moselle Open, Marathon Metz Mirabelle²⁵, La Messine, Graouilly Cup²⁶, ...) se succéderont tout au long de l'année. Les messins retrouveront également cet été Metz Plage qui fêtera ses dix ans.

Sur le volet investissement, les opérations programmées auront pour but la rénovation de certains équipements et plus particulièrement, les terrains de football synthétiques (1.3M€) et l'installation d'un éclairage au stade Dezavelle (560k€).

2.2.3 Le soutien aux associations socio-culturelles : maintien des dispositifs et rénovation du Quai :

En ce qui concerne la politique en faveur de la vie associative, de la jeunesse et de la vie étudiante, l'ensemble des actions sera poursuivi, tant en termes de soutien financier qu'en termes d'accompagnement aux projets, autour des axes suivants :

²⁵ 116.5k€ en 2018

²⁶ 30k€ en 2018

- l'accompagnement de la dynamique associative afin de conforter le rôle essentiel des associations d'éducation populaire dans les quartiers, avec un budget 2018 maintenu au niveau de 2017 (2.127M€),
- la mise en place d'actions éducatives favorisant à l'accès de tous aux loisirs et à la culture et l'animation d'une Ecole des Sports municipale (28.5k€ en 2018 soit 6k€ de plus qu'en 2017),
- la volonté de donner sa place à la jeunesse en la soutenant dans ses initiatives, ses engagements et son expression.

Tout au long de l'année, la population messine pourra profiter d'événements comme le Festival Canap', Etudiants dans ma Ville, Echanges Gourmands, ... avec un temps fort durant l'été : l'animation estivale (160k€ en 2018, à l'identique de 2017).

Sur le volet investissement, la Ville s'attachera à entretenir son patrimoine via une enveloppe consacrée à l'entretien des équipements socioéducatifs (200k€) et entreprendra un important réaménagement des locaux du centre social Le Quai au Sablon (425k€ en 2018).

2.3 Le développement et l'attractivité du territoire :

Si l'essentiel des compétences en la matière seront exercées par la Métropole, l'action de la Ville en faveur du développement et de l'attractivité du territoire restera importante en 2018. Le budget d'investissement consacré à cette thématique mobilisera 8.390M€ soit 22.85% du budget d'équipement 2018.

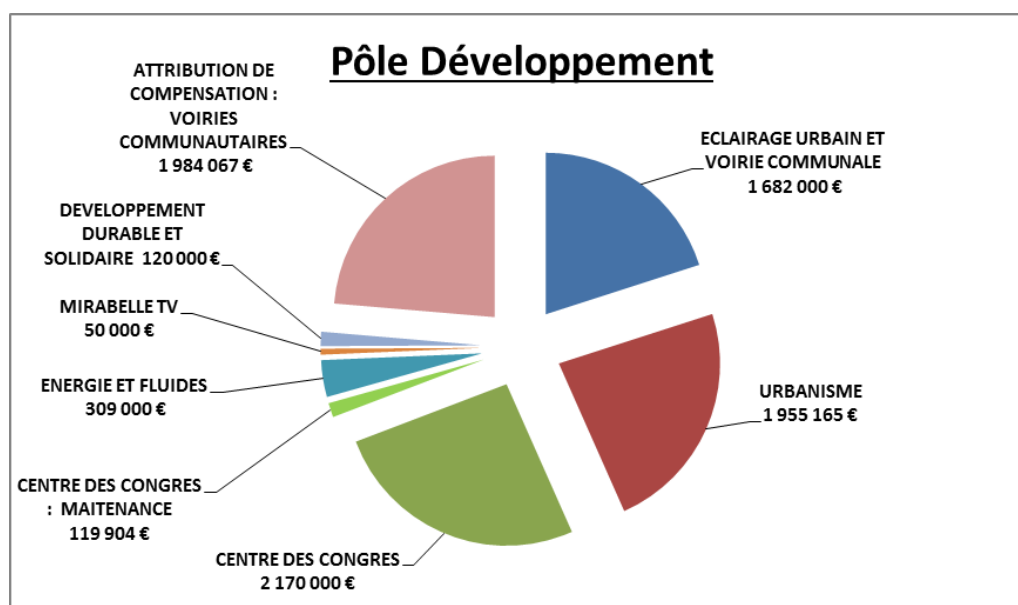
Concernant le centre de congrès, la contribution de la Ville à M3 Congrès, diminuée à 2.170M€ s'accompagne d'une enveloppe dédiée au gros entretien renouvellement du bâtiment, livré en avril 2018, évaluée à 120k€. La participation au fonctionnement de M3 Congrès est reconduite à l'identique (160k€) par rapport à 2017. Le soutien à TCRM Blida, via le subventionnement de l'association animatrice du lieu, est également maintenu à son niveau de 2017, soit une subvention globale de fonctionnement de 350k€ et une subvention d'équipement de 35k€. Est également prévue la dernière tranche de la participation au capital de Mirabelle TV (50k€).

Le budget d'investissement consacré à l'urbanisme s'établit à 1.955M€ et est essentiellement consacré à l'aménagement de la ZAC du Sansonnet, le BP 2018 intégrant une participation de la Ville à l'équilibre de l'opération d'un montant de 1.208M€

Signalons des dépenses de voirie via l'attribution de compensation versée à Metz Métropole, au titre du transfert de cette compétence, estimée à 1.984M€. L'éclairage urbain et les espaces publics de compétence communale mobiliseront 1.682M€. Une enveloppe spécifique de 200k€ sera dédiée à l'entretien et au remplacement de l'éclairage patrimonial.

En matière de développement durable, la collectivité maintiendra son effort en faveur de la rénovation énergétique des logements privés (75k€) et des écoles (650k€). Au travers de l'Agenda 21, dont la nouvelle génération est en cours d'élaboration, ce sont l'ensemble des politiques publiques qui intègrent l'orientation stratégique de la Ville en faveur du développement durable. Ainsi, les travaux sur les bâtiments intègrent un renforcement des normes environnementales dans le cadre de la labellisation TEPCV. Le renouvellement de la flotte d'utilitaires diesel anciens par des véhicules électriques et la réduction des déchets dans les restaurants scolaires en sont des illustrations.

Crédits d'investissement 2018 – Pôle Développement (8.390M€)



2.4 Une Ville verte, attentive au cadre de vie offert à ses habitants :

En matière de relations usagers et de citoyenneté, le BP 2018 prévoit la fin du réaménagement du péristyle de l'Hôtel de Ville pour 138k€. Le budget consacré à la réfection des cimetières et à l'extension des columbariums est reconduit à l'identique, soit 110k€.

Quant au budget participatif, redimensionné en 2017 pour tenir compte des contraintes financières et du transfert prochain de la compétence voirie à Metz Métropole, il est maintenu à 540k€ en 2018 et permettra d'aménager la ville au plus près des besoins formulés par les habitants.

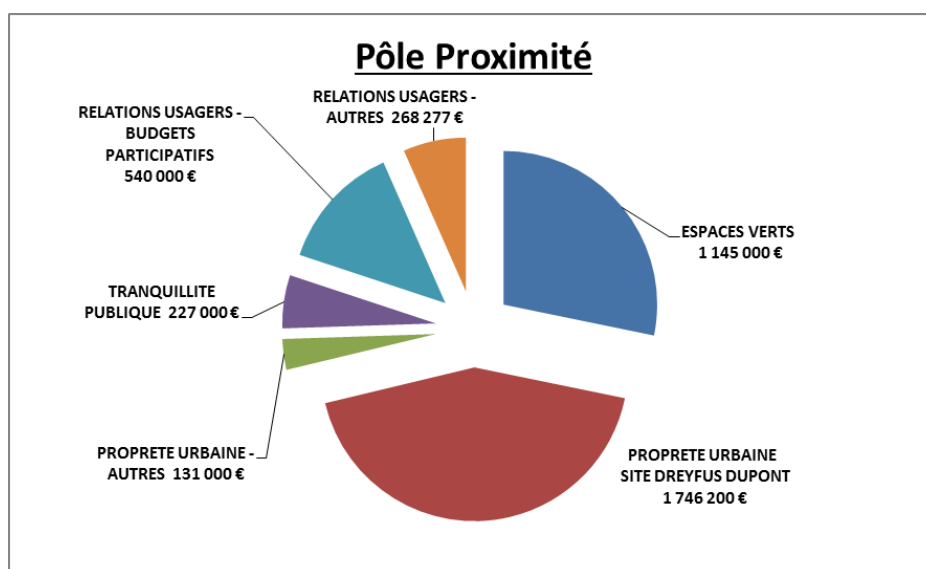
La Ville poursuivra également en 2018 son action d'amélioration du cadre de vie en consacrant 1.145M€ aux investissements dans les espaces verts. La rénovation des serres du jardin botanique, initiée en 2017, se poursuivra en 2018 (290k€).

Les travaux de renaturation de la Seille ayant été achevés en 2016 sur le tronçon allant du pont Lothaire au pont de Magny, 2017 a été consacrée à la réalisation d'une voie verte piéton/cyclable en bordure de la Seille, en remplacement de l'ancien sentier, et au réaménagement de parcelles de jardins familiaux incluant une éolienne pour l'arrosage. L'année 2018 verra le parachèvement de l'ensemble avec la mise en place de mobiliers le long de la promenade (banc, corbeilles, panneaux informatifs sur la biodiversité restaurée), la mise en place des derniers équipements manquants pour les jardins familiaux (clôtures, abris, allées) et la plantation de nombreux arbres. Ces aménagements contribuent à la biodiversité et donc au retour de la nature en ville, notamment des insectes qui s'installent dans les arbres morts laissés à dessin par le Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels.

L'effort en matière de jardins familiaux sera également maintenu à son niveau de 2017 (75k€).

Dans le domaine de la propreté urbaine, après l'aménagement du site de l'ancienne poste de Borny livrée en 2017, le budget 2018 prévoit la réalisation de la réhabilitation du site de Dreyfus Dupont (1.746M€).

Crédits d'investissement 2018 – Pôle Proximité (4.057M€)



2.5 Un effort permanent d'optimisation des ressources :

La collectivité poursuit l'optimisation de son fonctionnement interne tout en se dotant d'outils performants.

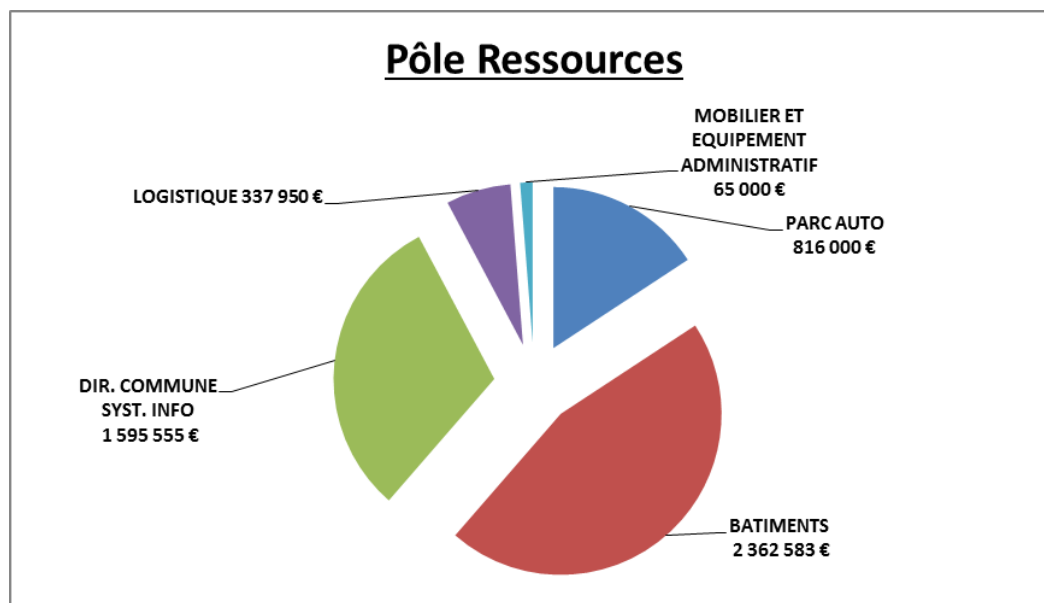
Ainsi, le recours accru aux moyens informatiques nécessite un rebasage structurel des crédits dévolus à la DCSI, tant en fonctionnement (4.207M€ soit +117k€) qu'en investissement (1.595M€ soit +345k€).

En matière de fonctionnement courant, le BP 2018 intègre de nombreuses économies : - 51k€ sur l'entretien des bâtiments, -95k€ sur les dépenses de carburant et -20k€ sur les frais d'affranchissement. La renégociation du contrat d'assurance de la flotte automobile permet une économie substantielle (-85k€).

Le budget de la Ville de Metz dédié à la communication et au protocole poursuit sa diminution en 2018, avec une baisse de 8% programmée au Budget Primitif 2018 (817k€). Depuis 2008, le budget de la communication a été divisé par deux et connaît une baisse continue depuis 10 ans. De 2008 à 2018, la baisse constatée est de plus de 53 % (soit 685k€).

Le BP 2018 tient également compte des premiers gains produits par les mutualisations avec Metz Métropole : à effectifs constants, le parc auto de la Ville entretiendra la flotte de véhicules légers de Metz Métropole (recette de 100k€) et trois départs en retraite ne seront pas remplacés au sein de la direction des finances (-94k€).

Crédits d'investissement 2018 – Pôle Ressources (5.177M€)



3 les Budgets Annexes :

3.1 Le Budget Annexe du Camping :

Le budget d'exploitation du camping municipal équilibre largement ses dépenses avec les recettes propres, pour un total de 349.625€

Cette exploitation excédentaire dégage un autofinancement de 35.289€, transféré comme recette d'investissement, et qui couvre une dépense prévisionnelle d'investissement de même montant. Il s'agit de poursuivre les travaux de rénovation des sanitaires (bloc n°1), de remplacer l'éclairage du camping (35 candélabres), de sécuriser le camping pour permettre l'accès à une promenade pendant la période de fermeture et d'acheter de deux lave-linges et d'un sèche-linge avec centrale de paiement.

Le camping fera ainsi l'objet d'un programme ambitieux de modernisation, pour conforter sa dimension d'outil touristique. L'enveloppe dédiée est estimée globalement à 150k€. L'essentiel de ce programme sera financé grâce à l'excédent cumulé qui sera repris lors du Budget Supplémentaire 2018.

	BP 2017	BP 2018
<u>Exploitation DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	297 249	314 336
* Charges financières		
* Dépenses d'ordre	2 528	-
TOTAL	49 848	35 289
<u>RECETTES</u>		
* Recettes de gestion courante		
* Autres recettes réelles	349 625	349 625
TOTAL	-	-
	349 625	349 625
<u>Investissement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses d'équipement	49 848	35 289
* Charges d'emprunt		
TOTAL	-	-
	49 848	35 289
<u>RECETTES</u>		
* Recettes d'ordre	49 848	35 289
TOTAL	49 848	35 289

3.2 Le Budget Annexe des Zones :

En fonctionnement, les dépenses et les recettes de ce budget annexe correspondent essentiellement à des écritures de gestion de stock, se rapportant notamment à des ventes ou à des acquisitions de terrains. Il est donc établi, selon la méthode dite de l'inventaire simplifié permanent. Les dépenses de fonctionnement comprennent également les intérêts d'emprunt pour 99.9k€ Pour 2018, le budget de fonctionnement est équilibré en dépenses et en recettes à 9.204M€ L'investissement prévisionnel se monte en 2017 à 1.625M€ Les recettes sont assurées par un transfert de la section de fonctionnement du même montant.

L'exercice 2018 sera essentiellement consacré à l'opération d'aménagement du site de Bon Secours pour laquelle sont prévus le rachat de terrains à l'EPFL pour 5.198M€ et des ventes de terrain pour 8.985M€ De manière plus marginale, sont également prévus des études et des travaux de dépollution des sources sur la zone Charles Payen (223k€). Sont également prévus en 2018 des études, des travaux et des achats de terrains sur la zone de la Caserne Desvallières pour un budget de 692k€ Globalement, la différence entre les recettes et les dépenses des différentes zones permettent de consacrer 1.2M€ au remboursement anticipé partiel de l'emprunt de 5M€ souscrit en 2015 (4.7M€ de capital restant dû).

	BP 2017	BP 2018
<u>Fonctionnement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	4 758 340	7 479 582
* Charges financières	92 850	99 861
* Dépenses d'ordre	913 000	1 625 000
TOTAL	5 764 190	9 204 443
<u>RECETTES</u>		
* Produit des ventes	5 759 190	9 154 443
* Dotations et Participations	-	50 000
* Autres produits de gestion courante	5 000	-
TOTAL	5 764 190	9 204 443
<u>Investissement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Charges d'emprunts	211 000	1 475 000
* Subventions d'équipement	702 000	150 000
TOTAL	913 000	1 625 000
<u>RECETTES</u>		
* Emprunts et dettes assimilées	-	-
* Recettes d'ordre	913 000	1 625 000
TOTAL	913 000	1 625 000

Le Budget Primitif 2018 intègre la suppression du Budget Annexe des eaux, ce dernier devant être clôturé au 31 décembre 2017 compte tenu du transfert de la compétence correspondante à Metz Métropole.

L'excédent cumulé prévisionnel est estimé à 6.5M€ La réglementation n'impose pas le reversement de cette somme à Metz Métropole. Cependant, la Ville considère qu'il s'agit d'un excédent lié au tarif de l'eau et destiné à financer des investissements sur le réseau d'eau. Elle reversera donc cet excédent à Metz Métropole, déduction faite des frais de structure supportés par le budget principal au titre du service de l'eau depuis son externalisation, soit 3M€ Metz Métropole le transférera au futur Syndicat des Eaux de la Région Messine (SERM), à qui elle

délèguera la compétence distribution de l'eau sur la partie de son territoire couverte par le SERM.

Le Budget Primitif 2018 constitue une année de transition entre la fin de la baisse des dotations et le début de la contractualisation de la trajectoire financière de la collectivité avec le Préfet. Il illustre l'efficacité du plan d'économie triennal 2016-2018 qui a permis de préserver les grands équilibres budgétaires de la Ville.

L'exercice 2018 amorce un recentrage de la collectivité sur son cœur de métier, suite à la Métropolisation, et un redimensionnement de son investissement en cohérence avec le cycle d'investissement du mandat. L'intensité de ce dernier dépendra de la capacité à préserver durablement l'épargne brute de la collectivité et de l'intensité de la contrainte posée par l'Etat en matière de réduction du besoin de financement.

BUDGET PRIMITIF

2018

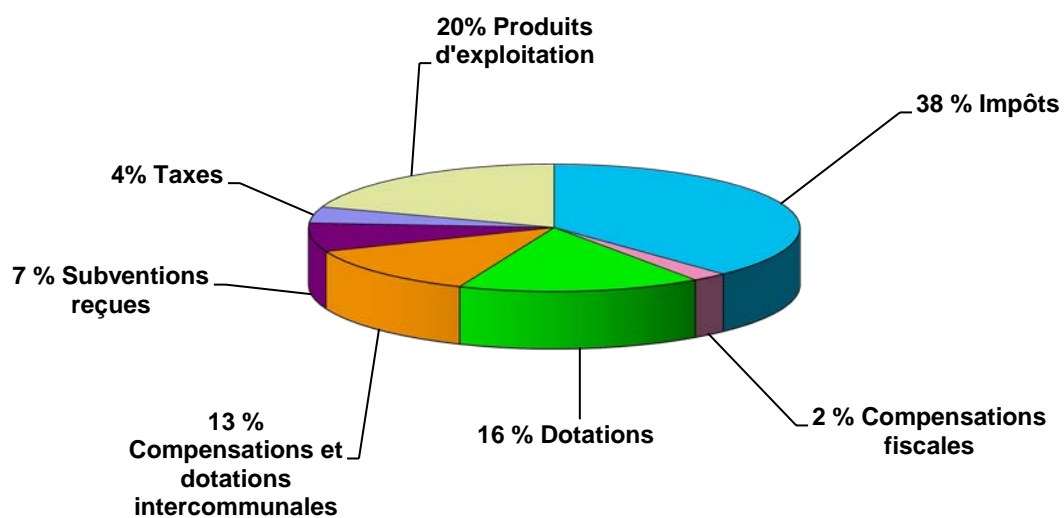
GRAPHIQUES

BUDGET PRIMITIF 2018

PAR NATURE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

IMPOTS	58 480 000 €	38%
COMPENSATIONS FISCALES	3 578 000 €	2%
DOTATIONS	24 629 822 €	16%
COMPENSATIONS ET DOTATIONS INTERCOMMUNALES	19 415 839 €	13%
SUBVENTIONS RECUES	11 200 822 €	7%
TAXES	6 385 730 €	4%
PRODUITS D' EXPLOITATION	30 395 332 €	20%
TOTAL GENERAL	154 085 545 €	100%

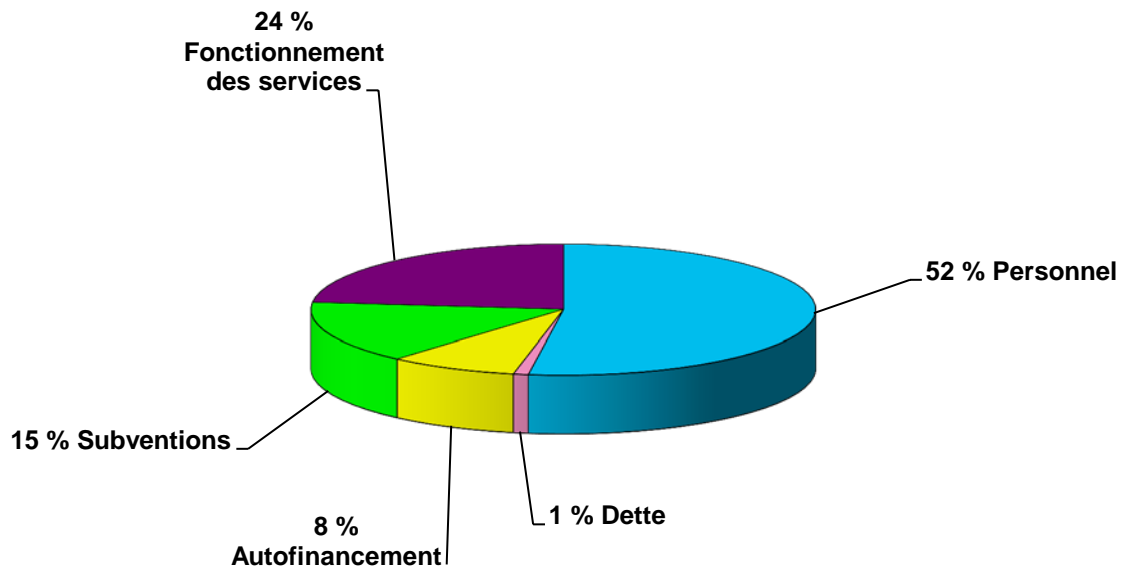


BUDGET PRIMITIF 2018

PAR NATURE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

PERSONNEL	80 474 119 €	52%
DETTE	1 466 000 €	1%
AUTOFINANCEMENT	12 691 696 €	8%
SUBVENTIONS	23 544 569 €	15%
FONCTIONNEMENT DES SERVICES	35 909 161 €	24%
TOTAL GENERAL	154 085 545 €	100%

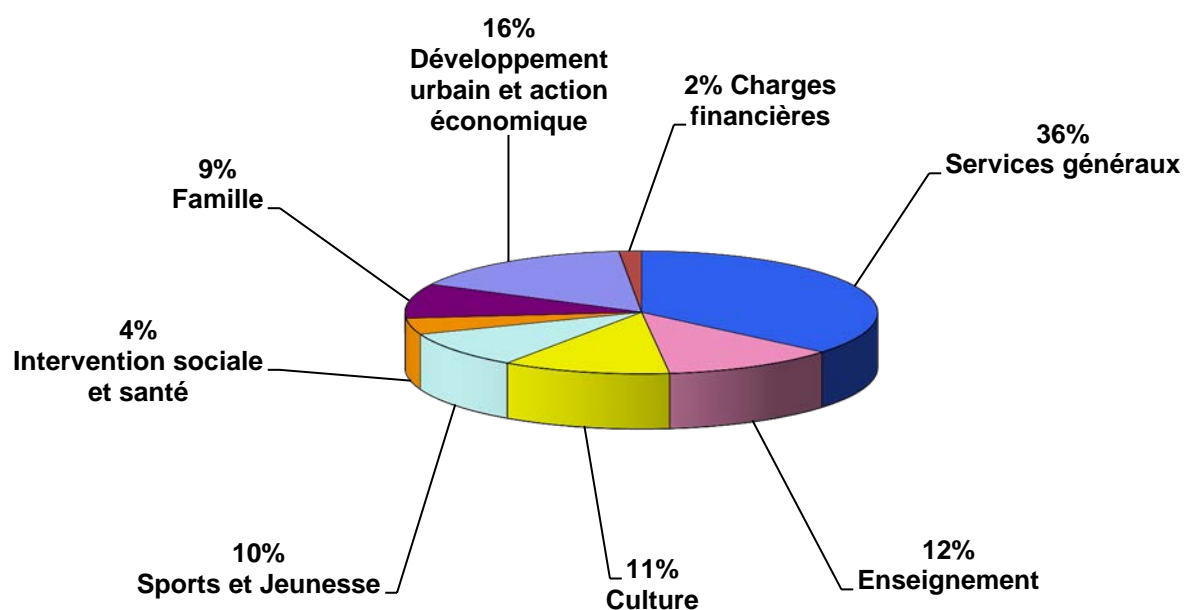


BUDGET PRIMITIF 2018

PAR FONCTION

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

SERVICES GENERAUX	51 187 469 €	36%
ENSEIGNEMENT	16 830 959 €	12%
CULTURE	16 220 804 €	11%
SPORTS ET JEUNESSE	13 541 704 €	10%
INTERVENTION SOCIALE ET SANTE	6 042 100 €	4%
FAMILLE	12 868 447 €	9%
DEVELOPPEMENT URBAIN ET ACTION ECONOMIQUE	22 523 474 €	16%
CHARGES FINANCIERES	2 178 892 €	2%
Dépenses réelles	141 393 849 €	100%
<i>Dépenses d'ordre</i>	12 691 696 €	
TOTAL GENERAL	154 085 545 €	

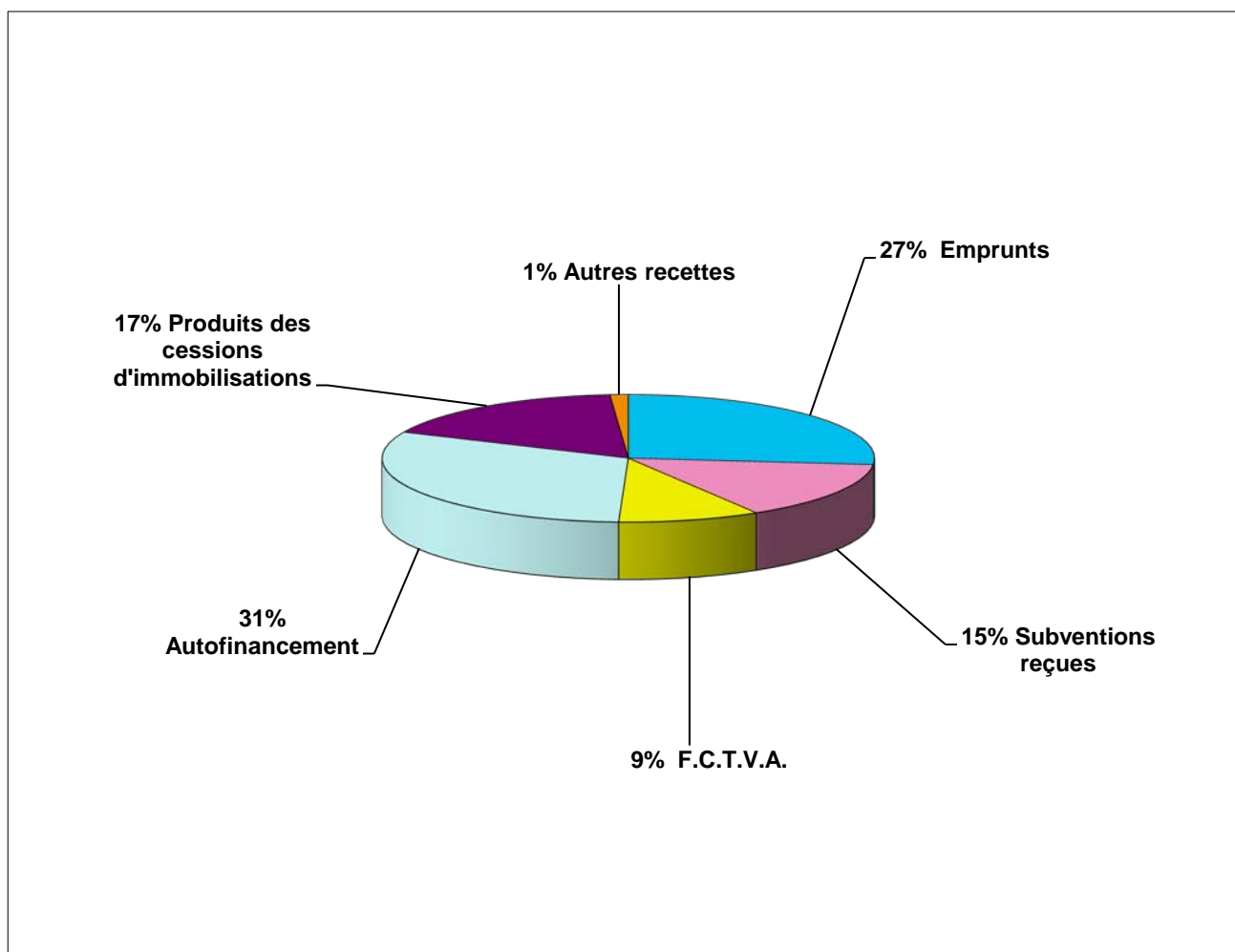


BUDGET PRIMITIF 2018

PAR NATURE

RECETTES D'INVESTISSEMENT

EMPRUNTS	10 870 000 €	27%
SUBVENTIONS RECUES	6 013 850 €	15%
F.C.T.V.A.	3 800 000 €	9%
AUTOFINANCEMENT	12 691 696 €	31%
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	6 990 940 €	17%
AUTRES RECETTES	490 000 €	1%
TOTAL	40 856 486 €	100%

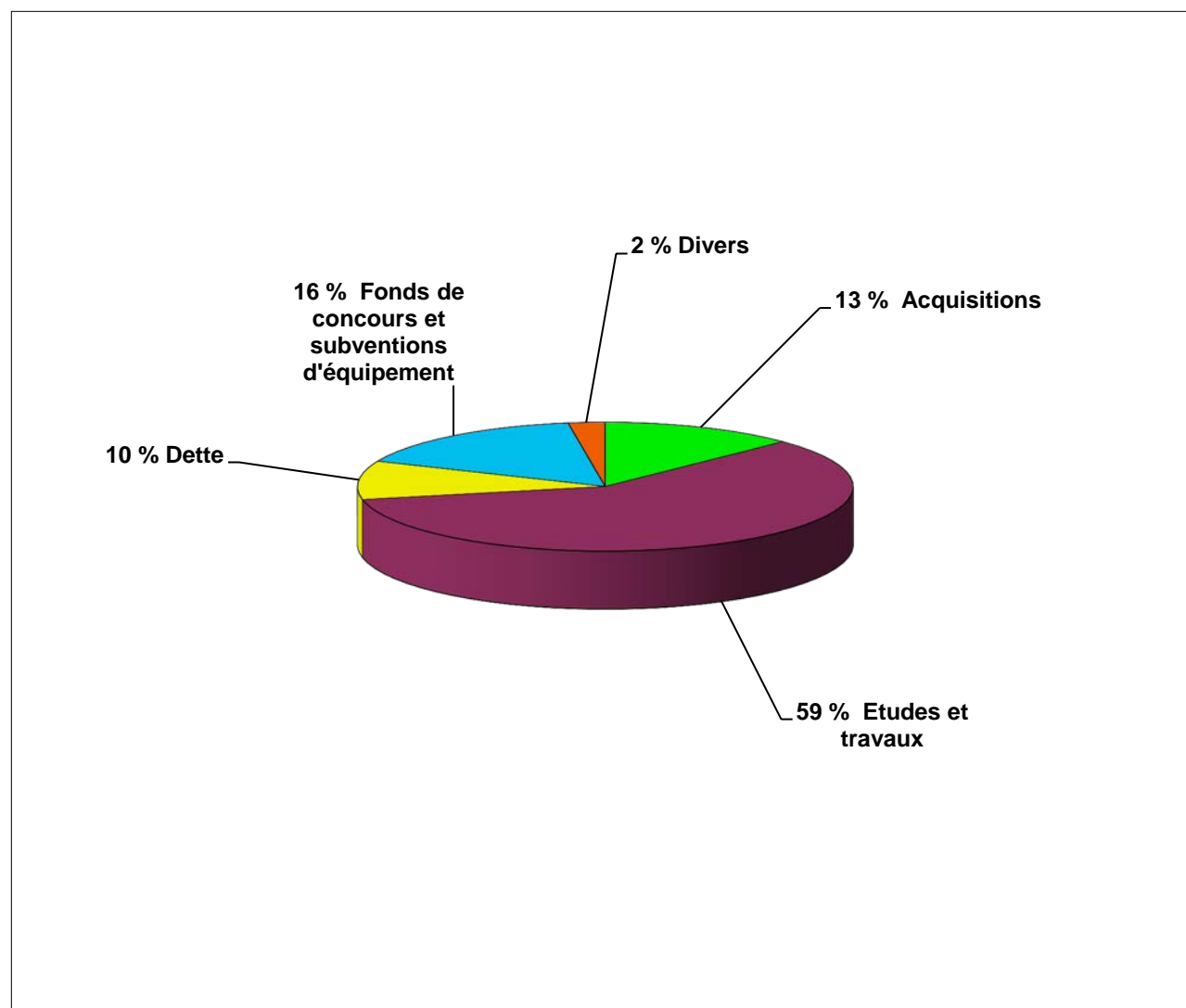


BUDGET PRIMITIF 2018

PAR NATURE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ACQUISITIONS	5 196 350 €	13%
ETUDES ET TRAVAUX	24 115 711 €	59%
DETTE	3 950 000 €	10%
FONDS DE CONCOURS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	6 613 883 €	16%
DIVERS	980 542 €	2%
TOTAL	40 856 486 €	100%

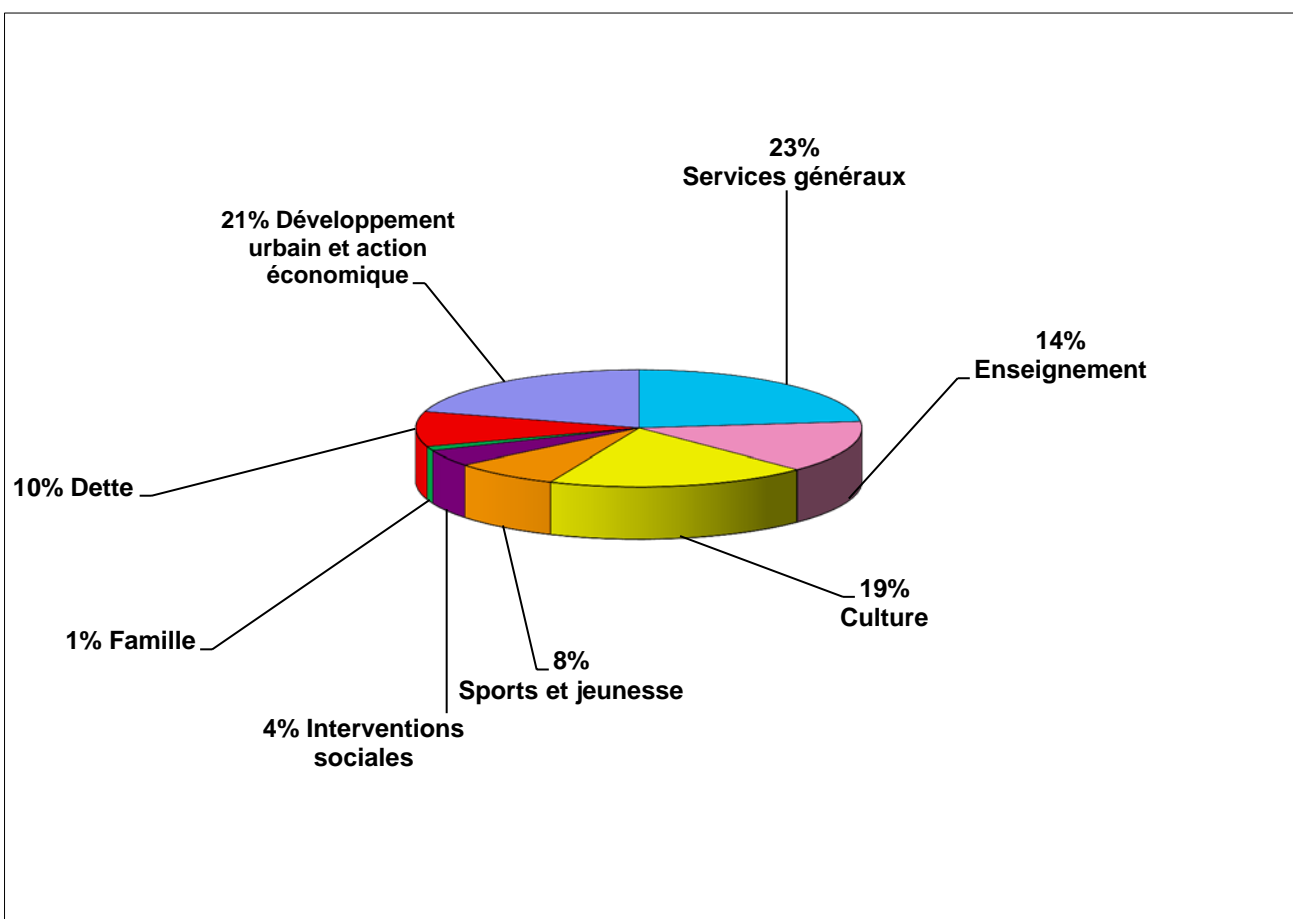


BUDGET PRIMITIF 2018

PAR FONCTION

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

SERVICES GENERAUX	9 447 762 €	23%
ENSEIGNEMENT	5 807 025 €	14%
CULTURE	7 712 856 €	19%
SPORTS ET JEUNESSE	3 138 512 €	8%
INTERVENTIONS SOCIALES	1 815 162 €	4%
FAMILLE	475 592 €	1%
DETTE	3 950 000 €	10%
DEVELOPPEMENT URBAIN ET ACTION ECONOMIQUE	8 326 200 €	21%
Dépenses réelles	40 673 109 €	100%
<i>Dépenses d'ordres</i>	<i>183 377 €</i>	
TOTAL GENERAL	40 856 486 €	





FINANCES

BUDGET PRIMITIF

2018



**LISTE DES
CODES FONCTIONNELS**

FONCTION 0 : Services généraux des administrations publiques locales

01	Opérations non ventilables (dont groupes d'élus)	
02	Administration générale	
	020	Administration générale de la collectivité
*		0201 <i>Parc auto</i>
	021	Assemblée locale (dont indemnités des élus...)
	022	Administration générale de l'Etat
	023	Information, communication, publicité
	024	Fêtes et cérémonies
	025	Aides aux associations (non classées ailleurs - dont affaires culturelles)
	026	Cimetières et pompes funèbres
03	Justice	
04	Coopération décentralisée, actions européennes et internationales (jumelage)	
	041	Subvention globale
	048	Autres actions de coopération décentralisée

FONCTION 1 : Sécurité et salubrité publiques

11	Sécurité intérieure	
	110	Services communs
	111	Police nationale
	112	Police municipale
*		1121 <i>Police municipale</i>
*		1122 <i>Fourrière automobile</i>
*		1124 <i>Fourrière animale</i>
	113	Pompiers, incendies et secours
	114	Autres services de protection civile
12	Hygiène et salubrité publique	
*		120 <i>Service communal d'hygiène et de santé</i>
*		121 <i>Service de désinfection</i>
*		122 <i>Service de désinsectisation et de dératisation</i>

FONCTION 2 : Enseignement - formation

20	Services communs	
21	Enseignement primaire	
	211	Ecoles maternelles
	212	Ecoles primaires (dont DSI)
		213 0 <i>Classes regroupées</i>
		(si on ne peut pas scinder 211 et 212)
*		213 1 <i>Ecole de Landonvillers</i>
*		213 2 <i>Enseignements spécialisés</i>
22	Enseignement du deuxième degré	
*		221 <i>Collèges</i>
*		222 <i>Lycées</i>
23	Enseignement supérieur	
24	Formation continue	
25	Services annexes de l'enseignement	
	251	Hébergement et restauration scolaire
	252	Transports scolaires
	253	Sport scolaire
	254	Médecine scolaire
	255	Classes de découverte autres services annexes de l'enseignement

FONCTION 3 : CULTURE

30	Services communs		
31	Expression artistique		
		311	Expression musicale, lyrique et chorégraphique
*		311 1	<i>Conservatoire National de Région</i>
*		311 2	<i>Harmonie municipale</i>
*		311 3	<i>Orchestre Philharmonique de Lorraine</i>
		311 4	<i>EPCC - Metz en Scènes</i>
		312	Arts plastiques et autres activités artistiques : école des Beaux-Arts
		313	Théâtres (dont le corps de ballet)
		314	Cinémas et autres salles de spectacles : Arsenal, Gaumont...
32	Conservation et diffusion des patrimoines		
		321	Bibliothèques et médiathèques
		322	Musées
		323	Archives
		324 0	<i>Entretien du patrimoine culturel</i>
*		324 1	<i>Monuments historiques</i>
*		324 2	<i>Entretien du patrimoine culturel</i>
33	Action culturelle		

FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE

40	Services communs		
41	Sports		
		411	Salles de sports, gymnases
*		411 1	<i>Palais Omnisports des "Arènes"</i>
		412	Stades
		413	Piscines
*		4131	<i>Piscines Bon Pasteur et square du Luxembourg</i>
*		4132	<i>Piscine Lothaire</i>
*		4133	<i>Piscine de Belletanche</i>
		414	Autres équipements sportifs ou de loisirs
		4141	<i>Golf Technopole</i>
		415	Manifestations sportives - encouragement au sport
42	Jeunesse (Socio-éducatif)		
		421	Centres de loisirs - bâtiments socio-éducatifs
		422	Autres activités pour les jeunes - actions socio-éducatives
		423	Colonies de vacances

FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

51	Santé		
		510	Services communs
		511	Dispensaires et autres établissements sanitaires
		512	Actions de prévention sanitaire
52	Interventions sociales		
		520	Services communs (dont contingent d'aide sociale)
		521	Services à caractère social pour handicapés et inadaptés
		522	Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence
		523	Actions en faveur des personnes en difficultés
		524	Autres services
*		5241	<i>DSU - Solidarité urbaine</i>
*		5242	<i>Contrat de ville</i>
*		5243	<i>Autres actions en faveur du développement social urbain (dont aire de stationnement des nomades)</i>
*		5244	<i>Grand projet de ville</i>

FONCTION 6 : FAMILLE

60	Services communs
61	Services en faveur des personnes âgées
62	Actions en faveur de la maternité
63	Aides à la famille
64	Crèches et garderies

FONCTION 7 : LOGEMENT

70	Services communs
71	Parc privé de la ville
72	Aide au secteur locatif
73	Aide à l'accession à la propriété

FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

81	Services urbains
	810 Services communs
	811 Eaux et assainissement
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères
	813 Propreté urbaine
*	8131 Nettoyage voies publiques
*	8132 WC publics
	814 Eclairage public et signalisation lumineuse
	815 Transports urbains
	816 Autres réseaux et services divers
82	Aménagement urbain
	820 Services communs
	821 Equipements de voirie (regroupement sur le 814)
	822 Voirie communale et routes
*	8221 Voirie
*	8222 Stationnement
	823 Espaces verts urbains (dont Parc Urbain)
	824 Autres opérations d'aménagement urbain
*	8241 Réserves foncières
*	8242 Ouvrages d'art
*	8243 Aménagement du tissu urbain (logements et zones d'activités)
83	Environnement
	830 Services communs
	831 Aménagement des eaux
	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution
	833 Préservation du milieu naturel

FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE

90	Interventions économiques
*	900 Actions pour l'emploi (Délégation à l'Emploi)
*	901 Zone adjacente au port (budget annexe des Zones)
*	902 Ilôt de la Visitation (budget annexe des Zones)
*	903 Actipôle (budget annexe des Zones)
*	904 Technopôle (budget annexe des Zones)
*	905 Zac Cassin (budget annexe des Zones)
*	906 Zac des Coteaux de la Seille (budget annexe des Zones)
*	907 Zac du Sansonnet (budget annexe des Zones)
*	908 Zac Grange aux Bois (budget annexe des Zones)
*	9091 Zac Sébastopol (budget annexe des Zones)
*	9092 Zac des Hauts de Queuleu (budget annexe des Zones)
*	9093 Zac Charles le Payen (budget annexe des Zones)
*	9094 Zac Hauts de Vallières (budget annexe des Zones)
*	9095 Zac de la Petite Voevre (budget annexe des Zones)
*	9096 Reconversion CHR (budget annexe des Zones)
*	9097 Arsenal III (budget annexe des Zones)
*	9098 Caserne Desvallières (budget annexe des Zones)
*	9099 Zac GPV Metz Magny (budget annexe des Zones)
91	Foires et marchés
92	Aides à l'agriculture et aux industries agroalimentaires
93	Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics
94	Aides au commerce et aux services marchands
95	Aides au tourisme
96	Aides aux services publics

REPUBLIQUE FRANCAISE

(1) VILLE DE METZ AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)
--

Numéro SIRET : 215 704 636 00012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE METZ MUNICIPALE

M14

Budget Primitif (2) voté par nature

BUDGET (3) Ville de Metz - Budget principal

ANNEE **2018**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales (6)		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions	X	
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)	X	
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

Code INSEE 	VILLE DE METZ	BP 2018
-----------------------	----------------------	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	119 775
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	862
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère METZ METROPOLE	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		
127 163 726		1 053,40	1 081,51
	146 289 734	1 211,84	1 236,89

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 171	1 220
2	Produit des impositions directes/population	484	624
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 275	1 388
4	Dépenses d'équipement brut/population	249	243
5	Encours de dette/population	552	1 189
6	DGF/population	198	242
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	56,91%	57,10%
8bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (4)	79,80%	- (*)
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	94,44%	95,90%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	19,53%	17,50%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	43,26%	85,70%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

(*) Non communiqué par la DGCL

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - ~~avec les opérations de l'état III B 3 ;~~
 - ~~avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".~~

III - Les provisions sont : (4)

- ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n° 1 du 30/03/06).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (5).

~~Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.~~

V - Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n°du).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	154 085 545,00	154 085 545,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		154 085 545,00	154 085 545,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	40 856 486,00	40 856 486,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		40 856 486,00	40 856 486,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	194 942 031,00	194 942 031,00
----------------------------	----------------	----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	33 983 602,00		32 108 253,00	32 108 253,00	32 108 253,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	88 490 811,00		80 474 119,00	80 474 119,00	80 474 119,00
014	Atténuations de produits	368 000,00		568 000,00	568 000,00	568 000,00
65	Autres charges de gestion courante	26 466 457,00		26 409 481,00	26 409 481,00	26 409 481,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus	220 609,00		220 609,00	220 609,00	220 609,00
Total des dépenses de gestion courante		149 529 479,00		139 780 462,00	139 780 462,00	139 780 462,00
66	Charges financières	1 349 282,00		1 494 387,00	1 494 387,00	1 494 387,00
67	Charges exceptionnelles	70 500,00		119 000,00	119 000,00	119 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		150 949 261,00		141 393 849,00	141 393 849,00	141 393 849,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 594 886,00		6 322 163,00	6 322 163,00	6 322 163,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	6 582 993,00		6 369 533,00	6 369 533,00	6 369 533,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 177 879,00		12 691 696,00	12 691 696,00	12 691 696,00
TOTAL		161 127 140,00		154 085 545,00	154 085 545,00	154 085 545,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	154 085 545,00
--	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	13 695 206,00		13 112 969,00	13 112 969,00	13 112 969,00
73	Impôts et taxes	90 472 503,00		84 414 391,00	84 414 391,00	84 414 391,00
74	Dotations et participations	37 056 575,00		39 963 272,00	39 963 272,00	39 963 272,00
75	Autres produits de gestion courante	7 073 142,00		3 844 536,00	3 844 536,00	3 844 536,00
013	Atténuations de charges	157 000,00		177 000,00	177 000,00	177 000,00
Total des recettes de gestion courante		148 454 426,00		141 512 168,00	141 512 168,00	141 512 168,00
76	Produits financiers	12 325 000,00		12 325 000,00	12 325 000,00	12 325 000,00
77	Produits exceptionnels	170 809,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		160 950 235,00		153 902 168,00	153 902 168,00	153 902 168,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	176 905,00		183 377,00	183 377,00	183 377,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		176 905,00		183 377,00	183 377,00	183 377,00
TOTAL		161 127 140,00		154 085 545,00	154 085 545,00	154 085 545,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	154 085 545,00
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	12 508 319,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 654 766,00		1 979 162,00	1 979 162,00	1 979 162,00
204	Subventions d'équipement versées	7 322 482,00		6 613 883,00	6 613 883,00	6 613 883,00
21	Immobilisations corporelles	5 621 099,00		5 731 515,00	5 731 515,00	5 731 515,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours	25 688 261,00		22 348 549,00	22 348 549,00	22 348 549,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	41 286 608,00		36 673 109,00	36 673 109,00	36 673 109,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	3 897 791,00		3 950 000,00	3 950 000,00	3 950 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.	186 800,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	4 084 591,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
45X-1	Total des op. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	45 371 199,00		40 673 109,00	40 673 109,00	40 673 109,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	176 905,00		183 377,00	183 377,00	183 377,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 020 500,00				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 197 405,00		183 377,00	183 377,00	183 377,00
	TOTAL	47 568 604,00		40 856 486,00	40 856 486,00	40 856 486,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
		40 856 486,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 712 000,00		41 000,00	41 000,00	41 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	22 350 000,00		10 870 000,00	10 870 000,00	10 870 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours			70 000,00	70 000,00	70 000,00
	Total des recettes d'équipement	25 062 000,00		10 981 000,00	10 981 000,00	10 981 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	4 300 000,00		4 220 000,00	4 220 000,00	4 220 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.	3 443 225,00		5 972 850,00	5 972 850,00	5 972 850,00
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 565 000,00		6 990 940,00	6 990 940,00	6 990 940,00
	Total des recettes financières	10 308 225,00		17 183 790,00	17 183 790,00	17 183 790,00
45X-2	Total des op. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	35 370 225,00		28 164 790,00	28 164 790,00	28 164 790,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	3 594 886,00		6 322 163,00	6 322 163,00	6 322 163,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	6 582 993,00		6 369 533,00	6 369 533,00	6 369 533,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 020 500,00				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	12 198 379,00		12 691 696,00	12 691 696,00	12 691 696,00
	TOTAL	47 568 604,00		40 856 486,00	40 856 486,00	40 856 486,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
		40 856 486,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	12 508 319,00
---	--	----------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
 (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
 (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
 (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
 (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	32 108 253,00		32 108 253,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	80 474 119,00		80 474 119,00
014	Atténuations de produits	568 000,00		568 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	26 409 481,00		26 409 481,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)	220 609,00		220 609,00
66	Charges financières	1 494 387,00		1 494 387,00
67	Charges exceptionnelles	119 000,00		119 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		6 369 533,00	6 369 533,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		6 322 163,00	6 322 163,00
Dépenses de fonctionnement - Total		141 393 849,00	12 691 696,00	154 085 545,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	154 085 545,00
--	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		183 377,00	183 377,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	3 950 000,00		3 950 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 979 162,00		1 979 162,00
204	Subventions d'équipements versées	6 613 883,00		6 613 883,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 731 515,00		5 731 515,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	22 348 549,00		22 348 549,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	50 000,00		50 000,00
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		40 673 109,00	183 377,00	40 856 486,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 856 486,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	177 000,00		177 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 112 969,00		13 112 969,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	84 414 391,00		84 414 391,00
74	Dotations et participations	39 963 272,00		39 963 272,00
75	Autres produits de gestion courante	3 844 536,00		3 844 536,00
76	Produits financiers	12 325 000,00		12 325 000,00
77	Produits exceptionnels	65 000,00	183 377,00	248 377,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		153 902 168,00	183 377,00	154 085 545,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	154 085 545,00
--	---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 220 000,00		4 220 000,00
13	Subventions d'investissement	6 013 850,00		6 013 850,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 870 000,00		10 870 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours	70 000,00		70 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		6 369 533,00	6 369 533,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		6 322 163,00	6 322 163,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	6 990 940,00		6 990 940,00
Recettes d'investissement - Total		28 164 790,00	12 691 696,00	40 856 486,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
-----------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	40 856 486,00
---	---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres "opérations d'équipement"
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	33 983 602,00	32 108 253,00	32 108 253,00
6042	Achat prest.serv.(sauf ter.a amener)	4 051 869,00	3 820 730,00	3 820 730,00
60611	Eau et assainissement	565 190,00	570 490,00	570 490,00
60612	Energie - electricite	4 435 000,00	4 360 000,00	4 360 000,00
60613	Chauffage urbain	2 190 000,00	2 290 000,00	2 290 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60621	Combustibles	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60622	Carburants	680 000,00	585 000,00	585 000,00
60623	Alimentation	59 513,00	42 743,00	42 743,00
60628	Autres fournitures non stockees	1 921 704,00	1 836 319,00	1 836 319,00
60631	Fournitures d'entretien	192 958,00	176 478,00	176 478,00
60632	Fournitures de petit equipement	567 217,00	317 682,00	317 682,00
60633	Fournitures de voirie	564 000,00	164 780,00	164 780,00
60636	Vetements de travail	299 000,00	299 000,00	299 000,00
6064	Fournitures administratives	124 817,00	118 877,00	118 877,00
6065	Livres, disques, casset.(bibl./mediat.)	84 500,00	84 500,00	84 500,00
6067	Fournitures scolaires	319 452,00	317 128,00	317 128,00
6068	Autres matieres et fournitures	95 730,00	99 030,00	99 030,00
611	Contrats de prestations de services	839 075,00	1 284 876,00	1 284 876,00
6132	Locations immobilieres	1 007 400,00	832 523,00	832 523,00
6135	Locations mobilieres	333 823,00	280 433,00	280 433,00
614	Charges locatives et de copropriete	195 710,00	192 710,00	192 710,00
61521	Terrains	809 610,00	776 610,00	776 610,00
615221	Batiments publics	258 973,00	370 826,00	370 826,00
615228	Autres batiments	32 000,00	25 500,00	25 500,00
615231	Voiries	134 200,00	54 200,00	54 200,00
615232	Reseaux	1 200 050,00	1 192 250,00	1 192 250,00
61551	Materiel roulant	130 260,00	135 000,00	135 000,00
61558	Autres biens mobiliers	399 035,00	227 120,00	227 120,00
6156	Maintenance	648 095,00	591 095,00	591 095,00
6161	Multirisques	685 724,00	265 000,00	265 000,00
6168	Autres	52 570,00	360 000,00	360 000,00
617	Etudes et recherches	417 800,00	200 550,00	200 550,00
6182	Documentation generale et technique	80 750,00	67 135,00	67 135,00
6184	Versements a des organismes de formation	381 201,00	367 001,00	367 001,00
6185	Frais de colloques et seminaires	17 000,00	17 500,00	17 500,00
6188	Autres frais divers	14 400,00	16 900,00	16 900,00
6225	Indemnites au comptable et regisseurs	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6226	Honoraires	749 811,00	651 262,00	651 262,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	120 000,00	120 000,00	120 000,00
6228	Divers	768 457,00	780 042,00	780 042,00
6231	Annonces et insertions	86 629,00	88 629,00	88 629,00
6232	Fetes et ceremonies	1 303 800,00	1 335 125,00	1 335 125,00
6233	Foires et expositions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimes	41 150,00	37 950,00	37 950,00
6237	Publications	7 800,00	7 800,00	7 800,00
6238	Divers	662 895,00	709 795,00	709 795,00
6241	Transports de biens	3 000,00	2 500,00	2 500,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6247	Transports collectifs	531 210,00	531 710,00	531 710,00
6248	Divers	21 000,00	10 400,00	10 400,00
6251	Voyages et déplacements	22 750,00	10 795,00	10 795,00
6255	Frais de deménagement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6256	Missions	75 100,00	75 000,00	75 000,00
6257	Receptions	100 900,00	85 800,00	85 800,00
6261	Frais d'affranchissement	245 835,00	219 100,00	219 100,00
6262	Frais de telecommunications	31 950,00	31 200,00	31 200,00
627	Services bancaires et assimilés	12 905,00	17 505,00	17 505,00
6281	Concours divers (cotisations...)	119 665,00	111 411,00	111 411,00
6282	Frais gardiennage (eglise forets bois)	114 950,00	132 200,00	132 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 360 800,00	1 380 300,00	1 380 300,00
6284	Redevances pour services rendus	2 200,00	2 000,00	2 000,00
62873	Au c.c.a.s.	11 700,00	11 700,00	11 700,00
62875	Rbsmt frais aux communes membres du gfp	57 000,00	57 000,00	57 000,00
62878	Rembt frais a d'autres organismes	192 900,00	12 000,00	12 000,00
6288	Autres	2 276 859,00	2 026 343,00	2 026 343,00
63512	Taxes foncieres	710 000,00	720 000,00	720 000,00
6355	Taxes et impots sur les vehicules	13 300,00	13 300,00	13 300,00
6358	Autres droits	9 100,00	1 400,00	1 400,00
637	Autres impots taxes+versmts assimilés	476 310,00	521 000,00	521 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	88 490 811,00	80 474 119,00	80 474 119,00
6218	Autre personnel exterieur	54 442,00	54 747,00	54 747,00
6331	Versement de transport	937 221,00	863 624,00	863 624,00
6332	Cotisations versees au fnal	238 875,00	220 727,00	220 727,00
6336	Cotis.ctre national & ctres gestion fpt	478 631,00	441 736,00	441 736,00
64111	Remuneration principale	37 952 755,00	34 675 288,00	34 675 288,00
64112	Indemnité de residence	1 390 694,00	1 282 682,00	1 282 682,00
64116	Indemnités de preavis et de licenciement	3 411,00	3 411,00	3 411,00
64118	Autres indemnités	10 649 226,00	9 700 923,00	9 700 923,00
64131	Remuneration principale	8 536 201,00	8 215 809,00	8 215 809,00
64138	Autres indemnités	1 356 889,00	1 309 250,00	1 309 250,00
64162	Emplois d'avenir	540 000,00	540 000,00	540 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	324 000,00	324 000,00	324 000,00
6417	Remuneration des apprentis	486 000,00	486 000,00	486 000,00
6451	Cotisations a l'urssaf	9 350 647,00	8 256 989,00	8 256 989,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	12 762 385,00	10 980 028,00	10 980 028,00
6454	Cotisations aux assedic	685 000,00	512 327,00	512 327,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	439 581,00	328 773,00	328 773,00
6456	Versement au fnc du supplement familial	97 323,00	72 790,00	72 790,00
6457	Cotizat.sociales liees a l'apprentissage	19 997,00	17 482,00	17 482,00
6472	Prestations familiales directes	5 504,00	5 504,00	5 504,00
64731	Allocat.chomage versees directement	441 343,00	441 343,00	441 343,00
6475	Medecine du travail, pharmacie	295 910,00	295 910,00	295 910,00
6488	Autres charges	1 444 776,00	1 444 776,00	1 444 776,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits	368 000,00	568 000,00	568 000,00
739223	Fonds perequat. ress. communales interco	350 000,00	550 000,00	550 000,00
7396	Reverst s/impots .cerc./ mais. jeux ccas	18 000,00	18 000,00	18 000,00
65	Autres charges de gestion courante	26 466 457,00	26 409 481,00	26 409 481,00
651	Redev.concess.brevets,licences,procedes	1 299 601,00	1 375 551,00	1 375 551,00
6531	Indemnites	855 000,00	855 000,00	855 000,00
6532	Frais de mission	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6533	Cotisations de retraite	65 000,00	65 000,00	65 000,00
6534	Cotisations securite sociale - part patr	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6535	Formation	31 000,00	31 000,00	31 000,00
6541	Creances admises en non valeur	41 297,00	36 265,00	36 265,00
6542	Creances eteintes	50 000,00	50 096,00	50 096,00
6558	Autres contributions obligatoires	185 000,00	200 000,00	200 000,00
657358	Autres groupements	2 038 650,00	2 040 000,00	2 040 000,00
657362	Ccas	4 740 400,00	4 826 700,00	4 826 700,00
65737	Subv.fonct.autres ets publics locaux	5 358 236,00	5 358 236,00	5 358 236,00
65738	Autres organismes publics	16 360,00	14 360,00	14 360,00
6574	Subv.fonct.assoc.et autres pers.droit pr	11 525 913,00	11 305 273,00	11 305 273,00
658	Charges diverses de la gestion courante	30 000,00	22 000,00	22 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	220 609,00	220 609,00	220 609,00
6561	Remuneration - groupes d'elus	205 609,00	205 609,00	205 609,00
6562	Materiel, equipement et fournitures	15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		149 529 479,00	139 780 462,00	139 780 462,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	1 349 282,00	1 494 387,00	1 494 387,00
66111	Interets regles a l'echeance	1 150 000,00	1 261 000,00	1 261 000,00
66112	Interets - rattachement des icne	6 350,00	16 923,00	16 923,00
6615	Interets des comptes courants et depots	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6688	Autres	147 932,00	171 464,00	171 464,00
67	Charges exceptionnelles (c)	70 500,00	119 000,00	119 000,00
6711	Int.moratoires et penalites sur marches	150,00	150,00	150,00
6714	Bourses et prix	8 850,00	8 850,00	8 850,00
6718	Autres charges except.s/operations gest.	1 500,00		
673	Titres annules (sur exercices anter.)	50 000,00	100 000,00	100 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		150 949 261,00	141 393 849,00	141 393 849,00

023	Virement à la section d'investissement	3 594 886,00	6 322 163,00	6 322 163,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	6 582 993,00	6 369 533,00	6 369 533,00
6811	Dotations amort.immob.incorp.et corp.	6 582 993,00	6 369 533,00	6 369 533,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 177 879,00	12 691 696,00	12 691 696,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 177 879,00	12 691 696,00	12 691 696,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		161 127 140,00	154 085 545,00	154 085 545,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	154 085 545,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	233 521,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	216 598,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	16 923,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges	157 000,00	177 000,00	177 000,00
6419	Rembours.sur remunerations du personnel	157 000,00	177 000,00	177 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	13 695 206,00	13 112 969,00	13 112 969,00
70311	Concession cimetières (produit net)	130 000,00	140 000,00	140 000,00
70321	Droits stationmt et loc. s/voie publique	3 695 150,00	3 640 550,00	3 640 550,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public	1 625 677,00	1 460 527,00	1 460 527,00
70328	Autres droits de stationn.et de location	220 000,00		
7035	Locations droits de chasse et de peche	240,00	240,00	240,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 500,00		
704	Travaux	104 000,00	4 000,00	4 000,00
7062	Redev.et droits des serv.a caract.cult.	18 000,00	18 000,00	18 000,00
70631	Redev.et droits serv.a caract.sportif	743 865,00	743 865,00	743 865,00
70632	Redevances drts services caract. loisirs	6 202,00	6 202,00	6 202,00
7066	Redev./droits services caractere social	2 612 033,00	2 448 350,00	2 448 350,00
7067	Redev./ droits serv.periscol.et enseign.	2 496 000,00	2 586 000,00	2 586 000,00
70688	Autres prestations de services	324 920,00	364 705,00	364 705,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70841	Aux budgets annexes regies municip.ccas	364 374,00	231 394,00	231 394,00
70846	Mise a dispo perso gfp rattachement	36 236,00	52 400,00	52 400,00
70848	Aux autres organismes	474 459,00	488 000,00	488 000,00
70873	Par les c.c.a.s.	209 700,00	170 300,00	170 300,00
70876	Par le gfp de rattachement	547 000,00	672 716,00	672 716,00
70878	Rembt frais par d'autres redevables	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7088	Autres produits activites annexes abts	25 850,00	25 720,00	25 720,00
73	Impôts et taxes	90 472 503,00	84 414 391,00	84 414 391,00
73111	Taxes foncières et d'habitations	57 600 000,00	58 480 000,00	58 480 000,00
73211	Attribution de compensation	23 577 343,00	16 443 839,00	16 443 839,00
73212	Dotation de solidarite communautaire	2 980 000,00	2 972 000,00	2 972 000,00
73221	F.n.g.i.r. fonds nat. garantie ind.ress.	133 000,00	132 822,00	132 822,00
7351	Taxe sur l'electricite	2 150 000,00	2 150 000,00	2 150 000,00
7363	Impots s/ cercles et maisons de jeux	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7368	Taxe locale sur la publicite exterieure	1 082 160,00	1 035 730,00	1 035 730,00
7381	Taxe ad.droits mut.ou taxe publ.fonciere	2 900 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00
74	Dotations et participations	37 056 575,00	39 963 272,00	39 963 272,00
7411	Dgf - dotation forfaitaire	17 717 840,00	17 200 000,00	17 200 000,00
74123	Dotation de solidarite urbaine	5 290 000,00	6 420 000,00	6 420 000,00
74127	Dotation nationale de perequation	316 000,00	287 000,00	287 000,00
745	Dotation spec.au titre des instituteurs	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7461	Dotation generale de decentralisation	580 000,00	580 000,00	580 000,00
74712	Emplois d'avenir	500 000,00	400 000,00	400 000,00
74718	Participations - autres	927 933,00	937 657,00	937 657,00
7472	Participations regions	1 500,00	103 000,00	103 000,00
7473	Participations departements	193 148,00	188 159,00	188 159,00
74741	Communes membres du gfp	100 000,00	85 000,00	85 000,00
74748	Autres communes	510 000,00	50 000,00	50 000,00
74751	Gfp de rattachement	7 000,00	260 000,00	260 000,00
7477	Budget communautaire & fonds structurels	63 000,00	650 000,00	650 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
7478	Participations autres organismes	6 894 934,00	8 527 006,00	8 527 006,00
748313	Dcrtp dotation compensation reforme tp	70 000,00	58 000,00	58 000,00
74832	Attribution fonds depart. taxe prof.	180 000,00	180 000,00	180 000,00
74833	Etat - compensation au titre de la c.e.t	258 000,00	104 000,00	104 000,00
74834	Etat - compens.titre exoner.taxes fonc.	213 000,00	176 000,00	176 000,00
74835	Etat - compens.titre exoner.taxe habit.	2 767 000,00	3 160 000,00	3 160 000,00
7484	Dotation de recensement	29 000,00	29 000,00	29 000,00
7485	Dotation pour les titres securises	61 000,00	103 000,00	103 000,00
7488	Autres attributions et participations	367 220,00	455 450,00	455 450,00
75	Autres produits de gestion courante	7 073 142,00	3 844 536,00	3 844 536,00
751	Redev. pour concessions,brevets,licences	150 000,00	150 000,00	150 000,00
752	Revenus des immeubles	2 239 311,00	2 345 865,00	2 345 865,00
757	Redevances versees/fermiers & conces.	3 209 700,00	293 200,00	293 200,00
758	Produits divers de gestion courante	1 474 131,00	1 055 471,00	1 055 471,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		148 454 426,00	141 512 168,00	141 512 168,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)	12 325 000,00	12 325 000,00	12 325 000,00
761	Produits de participations	12 325 000,00	12 325 000,00	12 325 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	170 809,00	65 000,00	65 000,00
7711	Dedits et penalites percus	5 294,00	5 000,00	5 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	165 515,00	60 000,00	60 000,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		160 950 235,00	153 902 168,00	153 902 168,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	176 905,00	183 377,00	183 377,00
777	Quote-part subv.inv.transf.cpte resultat	176 905,00	183 377,00	183 377,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		176 905,00	183 377,00	183 377,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	161 127 140,00	154 085 545,00	154 085 545,00
---	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	154 085 545,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	2 654 766,00	1 979 162,00	1 979 162,00
2031	Frais d'etudes	2 052 986,00	1 767 162,00	1 767 162,00
2051	Concessions et droits similaires	601 780,00	212 000,00	212 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	7 322 482,00	6 613 883,00	6 613 883,00
2041511	Biens mobiliers materiel et etudes	1 250 000,00	1 595 555,00	1 595 555,00
2041512	Batiments et installations	25 000,00	2 321 328,00	2 321 328,00
2041621	Biens mobiliers matériels et etudes		2 000,00	2 000,00
204171	Biens mobiliers materiel et etudes	70 000,00	60 000,00	60 000,00
204172	Batiments et installations	250 000,00	200 000,00	200 000,00
204182	Batiments et installations	5 452 482,00	2 170 000,00	2 170 000,00
20421	Biens mobiliers, materiel et etudes	55 000,00	55 000,00	55 000,00
20422	Batiments et installations	220 000,00	210 000,00	210 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 621 099,00	5 731 515,00	5 731 515,00
2111	Terrains nus	1 379 500,00	747 165,00	747 165,00
2121	Plantations d'arbres et arbustes	35 000,00	25 000,00	25 000,00
2128	Autres agencts et amenagts de terrains	690 000,00	1 680 000,00	1 680 000,00
21533	Reseaux cables	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2158	Autres install. materiel et out.techn.	822 666,00	1 390 950,00	1 390 950,00
2162	Fonds anciens des biblioth. et musees	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2182	Materiel de transport	811 000,00		
2183	Materiel de bureau et mat. informatique	314 500,00	314 500,00	314 500,00
2184	Mobilier	231 000,00	191 000,00	191 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 307 433,00	1 352 900,00	1 352 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	25 688 261,00	22 348 549,00	22 348 549,00
2312	Terrains	860 000,00	530 000,00	530 000,00
2313	Constructions	14 837 366,00	16 643 324,00	16 643 324,00
2315	Instal.materiel et outillage techniques	9 670 852,00	4 882 225,00	4 882 225,00
2316	Restaurat.collections et oeuvres d'art	94 000,00	53 000,00	53 000,00
2318	Autres immobilisations corpor.en cours	90 000,00	240 000,00	240 000,00
238	Avances verseees sur cdes immob.corp.	136 043,00		
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	41 286 608,00	36 673 109,00	36 673 109,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
16	Emprunts et dettes assimilées	3 897 791,00	3 950 000,00	3 950 000,00
1641	Emprunts en euros	3 500 000,00	3 875 610,00	3 875 610,00
16876	Autres établissements publics locaux	323 401,00		
16878	Autres organismes et particuliers	74 390,00	74 390,00	74 390,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.	186 800,00	50 000,00	50 000,00
261	Titres de participation	186 800,00	50 000,00	50 000,00
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		4 084 591,00	4 000 000,00	4 000 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	45 371 199,00	40 673 109,00	40 673 109,00
-----------------------------------	----------------------	----------------------	----------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	176 905,00	183 377,00	183 377,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	176 905,00	183 377,00	183 377,00
13911	Etat et établissements nationaux	18 989,00	18 989,00	18 989,00
13912	Regions	37 545,00	37 545,00	37 545,00
13918	Autres	120 371,00	126 843,00	126 843,00
	Charges transférées (9)			
041	Opérations patrimoniales (10)	2 020 500,00		
2111	Terrains nus	2 020 500,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 197 405,00	183 377,00	183 377,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	47 568 604,00	40 856 486,00	40 856 486,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 856 486,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 712 000,00	41 000,00	41 000,00
1318	Autres	62 000,00	41 000,00	41 000,00
1342	Amendes de police	2 650 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	22 350 000,00	10 870 000,00	10 870 000,00
1641	Emprunts en unites monetaires zone euro	22 350 000,00	10 870 000,00	10 870 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		70 000,00	70 000,00
238	Avances versees sur cdes immob.corp.		70 000,00	70 000,00
Total des recettes d'équipement		25 062 000,00	10 981 000,00	10 981 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	4 300 000,00	4 220 000,00	4 220 000,00
10222	F.c.t.v.a.	3 880 000,00	3 800 000,00	3 800 000,00
10223	Taxe locale d'equipement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
10226	Taxe d'amenagt et verst pour ss-densite	415 000,00	415 000,00	415 000,00
138	Autres subventions d'investiss. non transférables	3 443 225,00	5 972 850,00	5 972 850,00
1381	Etat et etablissements nationaux	761 287,00	1 364 350,00	1 364 350,00
1382	Regions	639 426,00	30 000,00	30 000,00
1383	Departements	400 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
1388	Autres	1 642 512,00	1 578 500,00	1 578 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation	2 565 000,00	6 990 940,00	6 990 940,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 565 000,00	6 990 940,00	6 990 940,00
Total des recettes financières		10 308 225,00	17 183 790,00	17 183 790,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	35 370 225,00	28 164 790,00	28 164 790,00
-----------------------------------	----------------------	----------------------	----------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	3 594 886,00	6 322 163,00	6 322 163,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)	6 582 993,00	6 369 533,00	6 369 533,00
2802	Frais liés à réalis. doc. urbanisme	2 832,00	148,00	148,00
28031	Frais d'études	207 402,00	237 477,00	237 477,00
2804112	Batiments et installations	49 666,00	49 666,00	49 666,00
28041482	Batiments et installations		1 739,00	1 739,00
28041511	Biens mobiliers matériel et études	308 606,00	308 605,00	308 605,00
28041512	Batiments et installations	1 305 926,00	1 307 259,00	1 307 259,00
28041582	Batiments et installations	2 503,00	2 503,00	2 503,00
28041643	Amort. projets d'infrastruct. int. nat	173 115,00	173 115,00	173 115,00
2804171	Biens mobiliers, matériel et études	32 766,00	32 764,00	32 764,00
2804172	Batiments et installations	56 455,00	41 821,00	41 821,00
2804182	Batiments et installations	862 066,00	842 431,00	842 431,00
280421	Biens mobiliers, matériel et études	45 248,00	44 515,00	44 515,00
280422	Batiments et installations	283 587,00	276 116,00	276 116,00
28051	Amort. concessions et droits similaires	442 549,00	268 952,00	268 952,00
28128	Autres agencés et aménagés de terrains		2 200,00	2 200,00
281538	Autres réseaux		328,00	328,00
281571	Amort. matériel de voirie - roulant	279 293,00	221 410,00	221 410,00
281578	Amort. autre mat. et outillage de voirie	72 158,00	68 645,00	68 645,00
28158	Autres instal. matériel et out. techn.	679 015,00	676 791,00	676 791,00
28182	Amort. matériel de transport	537 759,00	582 114,00	582 114,00
28183	Amort. mat. bureau et mat. informatique	246 166,00	178 631,00	178 631,00
28184	Amort. mobilier	176 227,00	179 619,00	179 619,00
28188	Autres immobilisations corporelles	819 654,00	872 684,00	872 684,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		10 177 879,00	12 691 696,00	12 691 696,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 020 500,00		
16876	Autres établissements publics locaux	2 020 500,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 198 379,00	12 691 696,00	12 691 696,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		47 568 604,00	40 856 486,00	40 856 486,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				
+				
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				40 856 486,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

ELEMENTS DU BILAN												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION												A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses de fonctionnement	15 091 197,00	44 275 695,00	6 691 165,00	16 830 959,00	16 220 804,00	13 541 704,00	6 042 100,00	12 868 447,00			22 120 838,00	402 636,00	154 085 545,00
Total dépenses de l'exercice	15 091 197,00	44 275 695,00	6 691 165,00	16 830 959,00	16 220 804,00	13 541 704,00	6 042 100,00	12 868 447,00			22 120 838,00	402 636,00	154 085 545,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
Total cumulé des recettes de fonctionnement	117 127 038,00	2 690 774,00	745 500,00	3 679 100,00	1 143 235,00	2 091 762,00	6 438 500,00	9 853 860,00	2 114 000,00	6 145 223,00	2 056 553,00	154 085 545,00	
Total des recettes de l'exercice	117 127 038,00	2 690 774,00	745 500,00	3 679 100,00	1 143 235,00	2 091 762,00	6 438 500,00	9 853 860,00	2 114 000,00	6 145 223,00	2 056 553,00	154 085 545,00	
Restes à réaliser-reports													

ELEMENTS DU BILAN												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION												A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses d'investissement	4 183 377,00	9 294 762,00	153 000,00	5 807 025,00	7 712 856,00	3 138 512,00	1 815 162,00	475 592,00			6 082 200,00	2 194 000,00	40 856 486,00
Opérations financières	4 000 000,00												4 000 000,00
Equipements municipaux (2)		5 580 879,00	153 000,00	5 807 025,00	7 212 856,00	3 033 512,00	1 740 162,00	425 592,00			6 082 200,00	24 000,00	30 059 226,00
Equipements non municipaux (C/204) (3)		3 713 883,00			500 000,00	105 000,00	75 000,00	50 000,00				2 170 000,00	6 613 883,00
Dépenses d'ordre	183 377,00												183 377,00
Total des dépenses de l'exercice	4 183 377,00	9 294 762,00	153 000,00	5 807 025,00	7 712 856,00	3 138 512,00	1 815 162,00	475 592,00			6 082 200,00	2 194 000,00	40 856 486,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
Total cumulé des recettes d'investissement	34 772 636,00	400 000,00		112 500,00	4 692 500,00	186 000,00	410 850,00	92 000,00			190 000,00		40 856 486,00
Recettes de l'exercice	34 772 636,00	400 000,00		112 500,00	4 692 500,00	186 000,00	410 850,00	92 000,00			190 000,00		40 856 486,00
Restes à réaliser-reports													

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total des dépenses de fonctionnement	15 091 197,00	44 275 695,00	6 691 165,00	16 830 959,00	16 220 804,00	13 541 704,00	6 042 100,00	12 868 447,00		22 120 838,00	402 636,00	154 085 545,00
Dépenses réelles	2 399 501,00	44 275 695,00	6 691 165,00	16 830 959,00	16 220 804,00	13 541 704,00	6 042 100,00	12 868 447,00		22 120 838,00	402 636,00	141 393 849,00
011 Charges a caractere general	16 505,00	11 202 593,00	535 490,00	5 381 793,00	2 123 255,00	3 901 771,00	65 600,00	694 923,00		7 989 493,00	196 830,00	32 108 253,00
012 Charges de personnel et frais assimilés		30 624 925,00	6 155 675,00	10 802 026,00	5 198 913,00	5 170 598,00		9 955 724,00		12 521 258,00	45 000,00	80 474 119,00
014 Attenuation de produits	550 000,00	18 000,00										568 000,00
65 Autres charges de gestion courante		2 430 177,00		647 140,00	8 897 636,00	4 469 335,00	5 976 500,00	2 217 800,00		1 610 087,00	160 806,00	26 409 481,00
656 Frais de fonctionnement groupes d'élus	220 609,00											220 609,00
66 Charges financières	1 494 387,00											1 494 387,00
67 Charges exceptionnelles	118 000,00				1 000,00							119 000,00
Dépenses d'ordre	12 691 696,00											12 691 696,00
023 Virement a la section d'investissement	6 322 163,00											6 322 163,00
042 Operat.d'ordre transf.entre sections	6 369 533,00											6 369 533,00

RECETTES

Total des recettes de fonctionnement	117 127 038,00	2 690 774,00	745 500,00	3 679 100,00	1 143 235,00	2 091 762,00	6 438 500,00	9 853 860,00	2 114 000,00	6 145 223,00	2 056 553,00	154 085 545,00
Recettes réelles	116 943 661,00	2 690 774,00	745 500,00	3 679 100,00	1 143 235,00	2 091 762,00	6 438 500,00	9 853 860,00	2 114 000,00	6 145 223,00	2 056 553,00	153 902 168,00
013 Attenuations de charges		177 000,00										177 000,00
70 Produits des services, domaine et ventes		1 370 434,00		2 586 000,00	63 270,00	794 187,00		2 448 350,00		5 010 166,00	840 562,00	13 112 969,00
73 Impôts et taxes	83 378 661,00										1 035 730,00	84 414 391,00
74 Dotations et participations	21 175 000,00	672 000,00	580 000,00	1 093 100,00	1 074 000,00	511 165,00	6 438 500,00	7 405 450,00		1 014 057,00		39 963 272,00
75 Autres produits de gestion courante		471 340,00	165 500,00		5 965,00	786 410,00		60,00	2 114 000,00	121 000,00	180 261,00	3 844 536,00
76 Produits financiers	12 325 000,00											12 325 000,00
77 Produits exceptionnels	65 000,00											65 000,00
Recettes d'ordre	183 377,00											183 377,00
042 Operat.d'ordre transf.entre sections	183 377,00											183 377,00

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Total des dépenses d'investissement	4 183 377,00	9 294 762,00	153 000,00	5 807 025,00	7 712 856,00	3 138 512,00	1 815 162,00	475 592,00		6 082 200,00	2 194 000,00	40 856 486,00
Dépenses réelles	4 000 000,00	9 294 762,00	153 000,00	5 807 025,00	7 712 856,00	3 138 512,00	1 815 162,00	475 592,00		6 082 200,00	2 194 000,00	40 673 109,00
16 Emprunts et dettes assimilées	3 950 000,00											3 950 000,00
20 Immobilisations incorporelles		14 500,00			264 500,00		1 700 162,00					1 979 162,00
204 Subventions d'équipement versées		3 713 883,00			500 000,00	105 000,00	75 000,00	50 000,00			2 170 000,00	6 613 883,00
21 Immobilisations corporelles		2 140 615,00	153 000,00	815 000,00	465 000,00	1 526 400,00		180 000,00	427 500,00		24 000,00	5 731 515,00
23 Immobilisations en cours		3 425 764,00		4 992 025,00	6 483 356,00	1 507 112,00	40 000,00	245 592,00	5 654 700,00			22 348 549,00
26 Participations et créances rattachées	50 000,00											50 000,00
Dépenses d'ordre	183 377,00											183 377,00
040 Operat.d'ordre transf.entre sections	183 377,00											183 377,00
041 Opérations patrimoniales												

RECETTES												
Total des recettes d'investissement	34 772 636,00	400 000,00		112 500,00	4 692 500,00	186 000,00	410 850,00	92 000,00		190 000,00		40 856 486,00
Recettes réelles	22 080 940,00	400 000,00		112 500,00	4 692 500,00	186 000,00	410 850,00	92 000,00		190 000,00		28 164 790,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	6 990 940,00											6 990 940,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 220 000,00											4 220 000,00
13 Subventions d'investissement		400 000,00		112 500,00	4 692 500,00	116 000,00	410 850,00	92 000,00				5 823 850,00
16 Emprunts et dettes assimilées	10 870 000,00											10 870 000,00
23 Immobilisations en cours						70 000,00						70 000,00
Recettes d'ordre	12 691 696,00											12 691 696,00
021 Virement de la section de fonctionnement	6 322 163,00											6 322 163,00
040 Operat.d'ordre transf.entre sections	6 369 533,00											6 369 533,00
041 Opérations patrimoniales												

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale				Sous-fonction 02 Administration générale			03 Justice	04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales		TOTAL
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres		041 Subv. globale	048 Autres actions coop. décent.	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		41 546 458,00	1 250 170,00	137 285,00	1 289 957,00			39 315,00		12 510,00		44 275 695,00
Dépenses de l'exercice		41 546 458,00	1 250 170,00	137 285,00	1 289 957,00			39 315,00		12 510,00		44 275 695,00
011	Charges a caractere general	10 493 636,00	4 200,00	69 052,00	597 495,00			25 700,00		12 510,00		11 202 593,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	29 825 645,00	64 970,00	68 233,00	652 462,00			13 615,00				30 624 925,00
014	Attenuation de produits	18 000,00										18 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 209 177,00	1 181 000,00		40 000,00							2 430 177,00
Restes à réaliser-reports												

RECETTES (3)		2 404 874,00		132 000,00				153 900,00				2 690 774,00
Recettes de l'exercice		2 404 874,00		132 000,00				153 900,00				2 690 774,00
013	Attenuations de charges	177 000,00										177 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes	1 228 534,00						141 900,00				1 370 434,00
74	Dotations et participations	540 000,00		132 000,00								672 000,00
75	Autres produits de gestion courante	459 340,00						12 000,00				471 340,00
Restes à réaliser-reports												
SOLDE		-39 141 584,00	-1 250 170,00	-5 285,00	-1 289 957,00			114 585,00		-12 510,00		-41 584 921,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		9 179 762,00			5 000,00			110 000,00				9 294 762,00
Dépenses de l'exercice		9 179 762,00			5 000,00			110 000,00				9 294 762,00
20	Immobilisations incorporelles	12 000,00			2 500,00							14 500,00
204	Subventions d'équipement versées	3 713 883,00										3 713 883,00
21	Immobilisations corporelles	2 138 115,00			2 500,00							2 140 615,00
23	Immobilisations en cours	3 315 764,00						110 000,00				3 425 764,00
Restes à réaliser-reports												

RECETTES (3)		400 000,00										400 000,00
Recettes de l'exercice		400 000,00										400 000,00
13	Subventions d'investissement	400 000,00										400 000,00
Restes à réaliser-reports												
SOLDE		-8 779 762,00			-5 000,00			-110 000,00				-8 894 762,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 1

FONCTION 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(2)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure					12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendie, secours	114 Autres services de protection civile		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)			5 164 991,00		46 427,00	1 479 747,00	6 691 165,00
Dépenses de l'exercice			5 164 991,00		46 427,00	1 479 747,00	6 691 165,00
011	Charges a caractere general		44 450,00		12 100,00	478 940,00	535 490,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		5 120 541,00		34 327,00	1 000 807,00	6 155 675,00
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)			165 500,00		580 000,00	745 500,00	
Recettes de l'exercice			165 500,00		580 000,00	745 500,00	
70	Produits des services, domaine et ventes						
74	Dotations et participations				580 000,00	580 000,00	
75	Autres produits de gestion courante		165 500,00			165 500,00	
Restes à réaliser-reports							
SOLDE			-4 999 491,00		-46 427,00	-899 747,00	-5 945 665,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)			133 000,00		20 000,00	153 000,00
Dépenses de l'exercice			133 000,00		20 000,00	153 000,00
21	Immobilisations corporelles		133 000,00		20 000,00	153 000,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
SOLDE			-133 000,00		-20 000,00	-153 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	20 Services communs	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	S/fonction 25
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées				251 Hébergement et restauration scolaires

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		1 460 220,00	147 375,00	1 033 458,00	655 300,00		96 880,00		11 513 626,00
Dépenses de l'exercice		1 460 220,00	147 375,00	1 033 458,00	655 300,00		96 880,00		11 513 626,00
011	Charges a caractere general	24 965,00	147 375,00	1 033 458,00	201 300,00		24 250,00		2 106 345,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 394 745,00							9 407 281,00
65	Autres charges de gestion courante	40 510,00			454 000,00		72 630,00		
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)					136 600,00		14 500,00		2 593 000,00
Recettes de l'exercice					136 600,00		14 500,00		2 593 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes								2 586 000,00
74	Dotations et participations				136 600,00		14 500,00		7 000,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-1 460 220,00	-147 375,00	-1 033 458,00	-518 700,00		-82 380,00		-8 920 626,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)					2 311 645,00				3 415 380,00
Dépenses de l'exercice					2 311 645,00				3 415 380,00
21	Immobilisations corporelles				625 000,00				160 000,00
23	Immobilisations en cours				1 686 645,00				3 255 380,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)					112 500,00				
Recettes de l'exercice					112 500,00				
13	Subventions d'investissement				112 500,00				
Restes à réaliser-reports									
SOLDE					-2 199 145,00				-3 415 380,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement				TOTAL
		252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv.ann.	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		56 000,00		9 600,00	1 858 500,00	16 830 959,00
Dépenses de l'exercice		56 000,00		9 600,00	1 858 500,00	16 830 959,00
011	Charges a caractere general	56 000,00		9 600,00	1 778 500,00	5 381 793,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					10 802 026,00
65	Autres charges de gestion courante				80 000,00	647 140,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)					935 000,00	3 679 100,00
Recettes de l'exercice					935 000,00	3 679 100,00
70	Produits des services, domaine et ventes					2 586 000,00
74	Dotations et participations				935 000,00	1 093 100,00
Restes à réaliser-reports						
SOLDE		-56 000,00		-9 600,00	-923 500,00	-13 151 859,00

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)					80 000,00	5 807 025,00
Dépenses de l'exercice					80 000,00	5 807 025,00
21	Immobilisations corporelles				30 000,00	815 000,00
23	Immobilisations en cours				50 000,00	4 992 025,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						112 500,00
Recettes de l'exercice						112 500,00
13	Subventions d'investissement					112 500,00
Restes à réaliser-reports						
SOLDE					-80 000,00	-5 694 525,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 3

FONCTION 3 CULTURE

(2)	Libellé	30 Services communs	Sous-fonction 31 Expression artistique			sf/31 Expr.Art. 314 Cinémas et autres salles de spectacles	Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines			S/Fonction 32 324 Entretien du patrimoine culturel	33 Action culturelle	TOTAL
			311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres		321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives			

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		1 114 624,00	167 874,00		6 806 236,00	4 217 690,00		17 000,00	118 500,00	3 778 880,00	16 220 804,00
Dépenses de l'exercice		1 114 624,00	167 874,00		6 806 236,00	4 217 690,00		17 000,00	118 500,00	3 778 880,00	16 220 804,00
011	Charges a caractere general		2 975,00			295 700,00		17 000,00	49 000,00	1 758 580,00	2 123 255,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 114 624,00	164 899,00			3 919 390,00					5 198 913,00
65	Autres charges de gestion courante				6 806 236,00	1 600,00			69 500,00	2 020 300,00	8 897 636,00
67	Charges exceptionnelles					1 000,00					1 000,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)			20 000,00			60 700,00		70,00		1 062 465,00	1 143 235,00
Recettes de l'exercice			20 000,00			60 700,00		70,00		1 062 465,00	1 143 235,00
70	Produits des services, domaine et ventes					38 700,00		70,00		24 500,00	63 270,00
74	Dotations et participations		20 000,00			21 000,00				1 033 000,00	1 074 000,00
75	Autres produits de gestion courante					1 000,00				4 965,00	5 965,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE		-1 114 624,00	-147 874,00			-6 806 236,00	-4 156 990,00	-16 930,00	-118 500,00	-2 716 415,00	-15 077 569,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)					290 000,00	5 726 500,00		118 000,00	1 258 356,00	320 000,00	7 712 856,00
Dépenses de l'exercice					290 000,00	5 726 500,00		118 000,00	1 258 356,00	320 000,00	7 712 856,00
20	Immobilisations incorporelles					186 500,00		58 000,00	20 000,00		264 500,00
204	Subventions d'equipement versees				170 000,00				90 000,00	240 000,00	500 000,00
21	Immobilisations corporelles					350 000,00		25 000,00	10 000,00	80 000,00	465 000,00
23	Immobilisations en cours				120 000,00	5 190 000,00		35 000,00	1 138 356,00		6 483 356,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)						4 542 500,00			150 000,00		4 692 500,00
Recettes de l'exercice						4 542 500,00			150 000,00		4 692 500,00
13	Subventions d'investissement					4 542 500,00			150 000,00		4 692 500,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE						-290 000,00	-1 184 000,00	-118 000,00	-1 108 356,00	-320 000,00	-3 020 356,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 4

FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 Services communs	Sous-fonction 41 Sports			Sous-fonction 41 Sports		Sous-fonction 42 Jeunesse		S/Fonction 42	TOTAL
			411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipts sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		5 170 598,00	2 096 150,00	189 328,00	1 072 748,00	64 600,00	2 444 450,00	74 700,00	2 429 130,00		13 541 704,00
Dépenses de l'exercice		5 170 598,00	2 096 150,00	189 328,00	1 072 748,00	64 600,00	2 444 450,00	74 700,00	2 429 130,00		13 541 704,00
011	Charges a caractere general		2 096 150,00	189 328,00	1 071 893,00	64 600,00	410 550,00	54 700,00	14 550,00		3 901 771,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 170 598,00									5 170 598,00
65	Autres charges de gestion courante				855,00		2 033 900,00	20 000,00	2 414 580,00		4 469 335,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)			588 615,00	519 860,00	759 520,00	38 465,00	79 100,00	1 500,00	104 702,00		2 091 762,00
Recettes de l'exercice			588 615,00	519 860,00	759 520,00	38 465,00	79 100,00	1 500,00	104 702,00		2 091 762,00
70	Produits des services, domaine et ventes		2 550,00	19 350,00	759 520,00	6 565,00			6 202,00		794 187,00
74	Dotations et participations		333 565,00				79 100,00		98 500,00		511 165,00
75	Autres produits de gestion courante		252 500,00	500 510,00		31 900,00		1 500,00			786 410,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE		-5 170 598,00	-1 507 535,00	330 532,00	-313 228,00	-26 135,00	-2 365 350,00	-73 200,00	-2 324 428,00		-11 449 942,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)			288 562,00	1 995 000,00	95 000,00		15 000,00	744 950,00			3 138 512,00
Dépenses de l'exercice			288 562,00	1 995 000,00	95 000,00		15 000,00	744 950,00			3 138 512,00
204	Subventions d'equipement versees		90 000,00					15 000,00			105 000,00
21	Immobilisations corporelles		25 000,00	1 410 000,00	45 000,00		15 000,00	31 400,00			1 526 400,00
23	Immobilisations en cours		173 562,00	585 000,00	50 000,00			698 550,00			1 507 112,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)				60 000,00	70 000,00			56 000,00			186 000,00
Recettes de l'exercice				60 000,00	70 000,00			56 000,00			186 000,00
13	Subventions d'investissement			60 000,00				56 000,00			116 000,00
23	Immobilisations en cours				70 000,00						70 000,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE			-288 562,00	-1 935 000,00	-25 000,00		-15 000,00	-688 950,00			-2 952 512,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 51 Santé			Détail de la sous-fonction 52	Interventions sociales	Interventions sociales 52			TOTAL
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres étabts sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Serv.à caract. social pour handicap. et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficultés	524 Autres services	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		200,00			4 826 700,00	25 000,00	134 800,00	8 800,00	1 046 600,00	6 042 100,00
Dépenses de l'exercice		200,00			4 826 700,00	25 000,00	134 800,00	8 800,00	1 046 600,00	6 042 100,00
011	Charges a caractere general	200,00				10 000,00		8 800,00	46 600,00	65 600,00
65	Autres charges de gestion courante				4 826 700,00	15 000,00	134 800,00		1 000 000,00	5 976 500,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)								4 000,00	6 434 500,00	6 438 500,00
Recettes de l'exercice								4 000,00	6 434 500,00	6 438 500,00
74	Dotations et participations							4 000,00	6 434 500,00	6 438 500,00
75	Autres produits de gestion courante									
Restes à réaliser-reports										
SOLDE		-200,00			-4 826 700,00	-25 000,00	-134 800,00	-4 800,00	5 387 900,00	396 400,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)									1 815 162,00	1 815 162,00
Dépenses de l'exercice									1 815 162,00	1 815 162,00
20	Immobilisations incorporelles								1 700 162,00	1 700 162,00
204	Subventions d'equipement versees								75 000,00	75 000,00
23	Immobilisations en cours								40 000,00	40 000,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)									410 850,00	410 850,00
Recettes de l'exercice									410 850,00	410 850,00
13	Subventions d'investissement								410 850,00	410 850,00
Restes à réaliser-reports										
SOLDE									-1 404 312,00	-1 404 312,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
-----	---------	---------------------------	--	---	-----------------------------	-------------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)			45 000,00		101 359,00	12 722 088,00	12 868 447,00
Dépenses de l'exercice			45 000,00		101 359,00	12 722 088,00	12 868 447,00
011	Charges a caractere general				3 000,00	691 923,00	694 923,00
012	Charges de personnel et frais assimilés				75 559,00	9 880 165,00	9 955 724,00
65	Autres charges de gestion courante		45 000,00		22 800,00	2 150 000,00	2 217 800,00
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)					117 946,00	9 735 914,00	9 853 860,00
Recettes de l'exercice					117 946,00	9 735 914,00	9 853 860,00
70	Produits des services, domaine et ventes					2 448 350,00	2 448 350,00
74	Dotations et participations				117 946,00	7 287 504,00	7 405 450,00
75	Autres produits de gestion courante					60,00	60,00
Restes à réaliser-reports							
SOLDE			-45 000,00		16 587,00	-2 986 174,00	-3 014 587,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)						475 592,00	475 592,00
Dépenses de l'exercice						475 592,00	475 592,00
204	Subventions d'équipement versées					50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles					180 000,00	180 000,00
23	Immobilisations en cours					245 592,00	245 592,00
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)						92 000,00	92 000,00
Recettes de l'exercice						92 000,00	92 000,00
13	Subventions d'investissement					92 000,00	92 000,00
Restes à réaliser-reports							
SOLDE						-383 592,00	-383 592,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	A1 - 7

FONCTION 7 LOGEMENT

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
-----	---------	---------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)						
Dépenses de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
			2 114 000,00			2 114 000,00
75	Autres produits de gestion courante		2 114 000,00			2 114 000,00
Restes à réaliser-reports						
SOLDE						
			2 114 000,00			2 114 000,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)						
Dépenses de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
SOLDE						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	s/f 81 Services urbains					s/f 81 Services urbains		s/f 82 Aménagement urbain	
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		1 017 319,00			6 499 583,00	2 913 600,00		2 290 000,00	
Dépenses de l'exercice		1 017 319,00			6 499 583,00	2 913 600,00		2 290 000,00	
011	Charges a caractere general	519 289,00			580 173,00	2 913 600,00		2 290 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	272 943,00			5 919 410,00				
65	Autres charges de gestion courante	225 087,00							
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		265 257,00			70 000,00	4 000,00			
Recettes de l'exercice		265 257,00			70 000,00	4 000,00			
70	Produits des services, domaine et ventes	1 200,00				4 000,00			
74	Dotations et participations	264 057,00							
75	Autres produits de gestion courante				70 000,00				
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-752 062,00			-6 429 583,00	-2 909 600,00		-2 290 000,00	

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)					1 877 200,00	1 540 000,00		20 000,00	1 278 000,00
Dépenses de l'exercice					1 877 200,00	1 540 000,00		20 000,00	1 278 000,00
20	Immobilisations incorporelles								
204	Subventions d'équipement versées								
21	Immobilisations corporelles				67 500,00			20 000,00	
23	Immobilisations en cours				1 809 700,00	1 540 000,00			1 278 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
13	Subventions d'investissement								
Restes à réaliser-reports									
SOLDE					-1 877 200,00	-1 540 000,00		-20 000,00	-1 278 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	s/f 82 Aménagement urbain			830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif.de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	TOTAL
		822 Voirie communales et routes	823 Espaces verts	824 Autres opérations d'aménagt urbain					

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		1 658 959,00	7 532 877,00			208 500,00		22 120 838,00
Dépenses de l'exercice		1 658 959,00	7 532 877,00			208 500,00		22 120 838,00
011	Charges a caractere general	198 385,00	1 361 046,00			127 000,00		7 989 493,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	157 074,00	6 171 831,00					12 521 258,00
65	Autres charges de gestion courante	1 303 500,00				81 500,00		1 610 087,00
Restes à réaliser-reports								

RECETTES (3)		5 254 966,00	51 000,00			500 000,00		6 145 223,00
Recettes de l'exercice		5 254 966,00	51 000,00			500 000,00		6 145 223,00
70	Produits des services, domaine et ventes	5 004 966,00						5 010 166,00
74	Dotations et participations	250 000,00				500 000,00		1 014 057,00
75	Autres produits de gestion courante		51 000,00					121 000,00
Restes à réaliser-reports								
SOLDE		3 596 007,00	-7 481 877,00			291 500,00		-15 975 615,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		60 000,00	1 195 000,00	112 000,00				6 082 200,00
Dépenses de l'exercice		60 000,00	1 195 000,00	112 000,00				6 082 200,00
20	Immobilisations incorporelles							
204	Subventions d'équipement versées							
21	Immobilisations corporelles		340 000,00					427 500,00
23	Immobilisations en cours	60 000,00	855 000,00	112 000,00				5 654 700,00
Restes à réaliser-reports								

RECETTES (3)			190 000,00					190 000,00
Recettes de l'exercice			190 000,00					190 000,00
13	Subventions d'investissement		190 000,00					190 000,00
Restes à réaliser-reports								
SOLDE		-60 000,00	-1 005 000,00	-112 000,00				-5 892 200,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourismes	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		278 206,00	72 430,00				52 000,00		402 636,00
Dépenses de l'exercice		278 206,00	72 430,00				52 000,00		402 636,00
011	Charges a caractere general	72 800,00	72 030,00				52 000,00		196 830,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	45 000,00							45 000,00
65	Autres charges de gestion courante	160 406,00	400,00						160 806,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)			2 056 553,00						2 056 553,00
Recettes de l'exercice			2 056 553,00						2 056 553,00
70	Produits des services, domaine et ventes		840 562,00						840 562,00
73	Impôts et taxes		1 035 730,00						1 035 730,00
75	Autres produits de gestion courante		180 261,00						180 261,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-278 206,00	1 984 123,00				-52 000,00		1 653 917,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		2 170 000,00	24 000,00						2 194 000,00
Dépenses de l'exercice		2 170 000,00	24 000,00						2 194 000,00
204	Subventions d'équipement versées	2 170 000,00							2 170 000,00
21	Immobilisations corporelles		24 000,00						24 000,00
23	Immobilisations en cours								
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
13	Subventions d'investissement								
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-2 170 000,00	-24 000,00						-2 194 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

A2.7 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 01/01/2018
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie	21/04/17	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

A2.2

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (total)														
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)					70 556 922,00									
1641 Emprunts en euros (total)					70 556 922,00									
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat														
20111 / 11037030	SWAP CREDIT COOPERATIF	30/06/2011	01/07/2011	03/10/2011	0,00	F		2,923	2,923	euros	T	-		
20131 / 9204373	CREDIT FONCIER	25/04/2013	25/04/2013	25/07/2013	6 500 000,00	F		3,61	3,65	euros	T	P		
20141 / 13022014	SOCIETE GENERALE	13/02/2014	14/02/2014	14/05/2014	6 000 000,00	F		3,01	3,09	euros	T	C		
20151 / 1223	SOCIETE GENERALE	09/02/2015	16/02/2015	16/05/2015	5 000 000,00	F		1,92	1,92	euros	T	C		
20153 / 9595217	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	22/07/2015	05/08/2015	05/11/2015	3 380 000,00	F		2,00	2,00	euros	T	C		
20161 / 132	AGENCE FRANCE LOCALE	29/01/2016	02/02/2016	10/02/2016	5 000 000,00	F		1,65	1,65	euros	T	C		
20165 / DD08810125	ARKEA BANQUE	28/11/2016	01/12/2016	01/03/2017	7 000 000,00	F		1,07	1,08	euros	T	C		
20174 / 305	AGENCE FRANCE LOCALE	27/04/2017	12/06/2017	10/07/2017	10 000 000,00	F		1,62	1,63	euros	T	P		
20175 / 17033350	CREDIT COOPERATIF	22/03/2017	17/05/2017	11/08/2017	5 000 000,00	F		1,40	1,42	euros	T	P		
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat														
20031 / 1015132	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/12/2002	24/10/2003	01/01/2004	244 732,00	V	livret A	2,67		euros	A	P		
20041 / 1027060	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/12/2003	15/03/2004	01/01/2005	347 190,00	V	livret A	2,65		euros	A	P		
20111 / 11037030	CREDIT COOPERATIF	30/06/2011	01/07/2011	03/10/2011	7 000 000,00	V	euribor3	0,907		euros	T	C		
20142 / 5041574	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/02/2014	13/03/2014	01/06/2014	3 000 000,00	V	livret A	1,85		euros	T	P		
20144 / 5066663	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/06/2014	10/10/2014	01/02/2014	2 000 000,00	V	livret A	2,00		euros	T	C		
20145 / 5066662	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/09/2014	10/10/2014	01/02/2015	3 000 000,00	V	livret A	1,60		euros	T	P		
20155 / 5123384	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/10/2015	15/12/2015	01/04/2016	1 250 000,00	V	livret A	1,75		euros	T	C		
20162 / 5134959	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/04/2016	07/07/2016	01/02/2017	3 250 000,00	V	livret A	1,75		euros	T	C		
20173 / 5134960	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	06/06/2016	12/04/2017	01/02/2018	2 585 000,00	V	livret A	1,75		euros	T	C		
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
166 Refinancement de la dette (total)					4 473 628,23									
20172 / MON513558EUR	LA BANQUE POSTALE	15/02/2017	10/05/2017	01/02/2017	4 473 628,23	F		1,51	1,52	euros	T	C		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (total)					1 167 900,00									
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
20155	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES				483 900,00									
20163	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES				76 000,00									
20164	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES				108 000,00									
20171	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES				500 000,00									
TOTAL GENERAL					76 198 450,23									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)**

A2.2

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (total)												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)				61 151 926,15						3 398 429,67	1 223 691,87	201 159,55
1641 Emprunts en euros (total)				61 151 926,15						3 398 429,67	1 223 691,87	201 159,55
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat												
20111 / 11037030	N			0,00	8,50	F		2,923		0,00	160 000,00	34 484,48
20131 / 9204373	N			4 998 602,11	10,56	F		3,61		387 863,05	175 238,15	30 304,33
20141 / 13022014	N			4 745 871,60	11,12	F		3,01		359 303,88	140 733,24	17 237,99
20151 / 1223	N			4 422 649,49	17,13	F		1,92		218 435,56	83 137,32	9 927,23
20153 / 9595217	N			3 063 529,37	17,59	F		2,00		145 278,39	60 185,53	8 881,63
20161 / 132	N			4 625 218,29	18,11	F		1,65		219 059,96	74 965,32	10 075,49
20165 / 20165	N			6 684 385,58	18,92	F		1,07		319 005,08	70 245,76	11 474,98
20174 / 305	N			9 787 385,63	19,27	F		1,62		430 419,75	155 949,65	33 776,61
20175 / 17033350	N			4 891 277,27	19,36	F		1,40		219 737,98	67 327,62	8 886,08
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat												
20031 / 1015132	N			19 196,06	0,00	V	livret A	1,50		19 196,06	191,96	0,00
20041 / 1027060	N			54 211,16	1,00	V	livret A	1,50		26 970,73	542,11	271,65
20111 / 11037030	N			4 083 333,25	8,50	V	euribor3	0,907		466 666,68	16 000,00	3 452,24
20142 / 5041574	N			2 502 571,25	16,16	V	livret A	1,85		138 762,23	32 918,01	2 645,93
20144 / 5066663	N			1 752 847,85	16,83	V	livret A	2,00		84 275,36	34 427,52	5 441,00
20145 / 5066662	N			2 601 823,93	16,83	V	livret A	1,60		130 604,54	34 259,13	6 446,30
20155 / 5123384	N			1 179 035,92	23,00	V	livret A	1,75		46 287,22	8 654,10	2 086,30
20162 / 5134959	N			3 154 987,39	25,83	V	livret A	1,75		110 303,93	64 836,16	8 726,66
20173 / 5134960	N			2 585 000,00	26,84	V	livret A	1,75		76 259,27	44 080,29	7 040,65
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
166 Refinancement de la dette (total)				4 361 504,37						226 798,53	64 778,51	15 438,85
20172 / MON513558EUR	N			4 361 504,37	16,75	F		1,51		226 798,53	64 778,51	15 438,85
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (total)				1 071 120,00						124 390,00		
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
				387 120,00	8					48 390,00		
				76 000,00	5					15 200,00		
				108 000,00	10					10 800,00		
				500 000,00	10					50 000,00		
TOTAL GENERAL				66 584 550,52						3 749 618,20	1 288 470,38	216 598,40

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3)

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A														
20111 / 11037030	CREDIT COOPERATIF SWAP	0,00	0,00	1	15		2,923	2,923			2,923	160 000,00		12,42
20131 / 9204373	CREDIT FONCIER	6 500 000,00	4 998 602,11	1	15		3,61	3,61			3,61	175 238,15		13,60
20031 / 1015132	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	244 732,00	19 196,06	1	15		livret A	livret A			1,75	191,96		0,01
20041 / 1027060	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	347 190,00	54 211,16	1	15		livret A	livret A			1,75	542,11		0,04
20111 / 11037030	CREDIT COOPERATIF	7 000 000,00	4 083 333,25	1	15		euribor3	euribor3			0,907	16 000,00		1,24
20141 / 13022014	SOCIETE GENERALE	6 000 000,00	4 745 871,60	1	15		3,83	3,83			3,83	140 733,24		10,92
20142 / 6992	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 000 000,00	2 502 571,25	1	20		livret A	livret A			1,75	32 918,01		2,55
20144 / 13777	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 000 000,00	1 752 847,85	1	20		livret A	livret A			1,75	34 427,52		2,67
20145 / 13778	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 000 000,00	2 601 823,93	1	20		livret A	livret A			1,75	34 259,13		2,66
20151 / 9442070	SOCIETE GENERALE	5 000 000,00	4 422 649,49	1	20		1,92	1,92			1,92	83 137,32		6,45
20153 / 9595217	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	3 380 000,00	3 063 529,37	1	20		2,00	2,00			2,00	60 185,53		4,67
20155 / 5123384	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 250 000,00	1 179 035,92	1	25		1,75	1,75			1,75	8 654,10		0,67
20161 / 132	AGENCE FRANCE LOCALE	5 000 000,00	4 625 218,29	1	20		1,65	1,65			1,65	74 965,32		5,82
20162 / 50603	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 250 000,00	3 154 987,39	1	27		1,75	1,75			1,75	64 836,16		5,03
20165 / DD08810125	ARKEA BANQUE	7 000 000,00	6 684 385,58	1	20		1,07	1,07			1,07	70 245,76		5,45
20172 / MON513558EUR	LA BANQUE POSTALE	4 473 628,23	4 361 504,37	1	17,5		1,51	1,51			1,51	64 778,51		5,03
20173 / 5134960	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 585 000,00	2 585 000,00	1	27		livret A	livret A			1,75	44 080,29		3,42
20174 / 305	AGENCE FRANCE LOCALE	10 000 000,00	9 787 385,63	1	20,00		1,62	1,62			1,62	155 949,65		12,10
20175 / 17033350	CREDIT COOPERATIF	5 000 000,00	4 891 277,27	1	20,00		1,40	1,40			1,40	67 327,62		5,23
TOTAL A		75 030 550,23	65 513 430,52									1 288 470,38		100,00
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou														
multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL		75 030 550,23	65 513 430,52									1 288 470,38		100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5: Ecart d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2. 8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structure		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	19					
	% de l'encours	100%					
	Montant en euros	65 513 431					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.6 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert				Instrument de couverture										Primes éventuelles		
	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) 2	Organisme co-contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument		Dates de règlement	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
												Type de taux (5)	Index de référence (2)				
Taux fixe (total)																	
Taux variable simple(total)																	
Taux complexe (total)																	
Total																	

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.

(2) Mentionner le ou les index.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert au 01/01/N.

(5) Indiquer l'indice de référence : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)	A2.5

A2.6 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Effet de l'instrument de couverture						
Emprunts <small>(pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Niveau du taux après couverture (1)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe						
Taux variable simple			ETAT NEANT			
Taux complexe						
Total						

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(3) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2017 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé					
	ETAT NEANT				
auprès d'organismes de droit public					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice 2018	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités :			
Caisse d'allocations familiales	1 167 900,00	124 390,00	1 071 120,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices :			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	IV
	A3 A4 A5

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :	500 €	26 novembre 2015
Biens ou catégories de biens amortis :	Durée : (années)	26 novembre 2015
Immobilisations incorporelles		
Frais réalisation des documents d'urbanisme et numérisation du cadastre	5	
Frais d'études	5	
Frais de recherche et de développement	5	
Frais d'insertion	5	
Subventions d'équipement versées à l'Etat - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées à l'Etat - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées à l'Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux Régions - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux Régions- Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux Départements - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux Départements- Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux Communes membres du GFP - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux Communes membres du GFP - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux Communes membres du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux autres Communes - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux autres Communes - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux autres Communes - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées au GFP de rattachement - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées au GFP de rattachement - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées au GFP de rattachement - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux autres groupements - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux autres groupements - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux autres groupements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées à la caisse des écoles- mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées à la Caisse des écoles - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées à la Caisse des écoles - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées au CCAS - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées Au CCAS - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées Au CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées à des établissements publics à caractère administratif - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées à des établissements publics à caractère administratif - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées à des établissements publics à caractère administratif - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées à des établissements publics à caractère industriel et commercial - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées à des établissements publics à caractère industriel et commercial- Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées à des établissements publics à caractère industriel et commercial - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux autres établissements publics locaux - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux autres établissements publics locaux - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux autres établissements publics locaux - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux autres organismes publics - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux autres organismes publics - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux autres organismes publics - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées en nature aux organismes publics - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées en nature aux organismes publics - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées en nature aux organismes publics - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées en nature aux personnes de droit privé - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées en nature aux personnes de droit privé - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées en nature aux personnes de droit privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels,		
droits et valeurs similaires		
Logiciels de bureautique	5	
Logiciels spécifiques, applications informatiques, Licences	8	
Installations, matériel et outillage techniques		
Matériel et outillage de voirie: Matériel roulant		
Balayeuses	6	
Laveuses, Auto-laveuses	8	
Tracteurs	15	
Remorques, Motoculteurs	10	
Gerbeurs/Lève-palettes	6	
Chargeurs sur pneus	15	
Vélos	5	
Déneigeuses	10	
Autres Matériel roulant	8	
Matériel et outillage de voirie : Autre matériel et outillage de voirie		
Engins entretien espaces publics	6	
Engins Espaces verts	6	
Engins PBLT	6	
Propreté urbaine	6	
Bennes déposables	15	
Tondeuses: Gros débit/Autotractées	8	
Bétonnières	4	
Compresseurs	12	
Saleuses	10	
Lames de déneigement	10	
Épandeurs de sel de déneigement	4	
Rouleaux pour tapis routiers	12	
Autres	8	

Autres installations, matériel et outillage techniques			
Petit Matériel et outillage techniques (tronçonneuses, transpalette, débroussailluses, scies de sol, plaques vibrantes, marteaux piqueurs, taille-haies, épandeurs à main, motopompe, souffleurs, Auto-laveuses, drapeaux,)		5	
Nacelles, Pulvérisateurs, Laveurs haute pression, motoculteurs, Groupes électrogènes, Postes à souder....		10	
Matériel et outillage techniques spécifiques Ateliers (Ponts élévateurs, crics,)		15	
Matériel et outillage techniques spécifiques (Ecoles, Restauration scolaire, Sécurité Incendie et Protection des bâtiments, Entretien bâtiments, Equipements sportifs, Espaces verts, Propreté urbaine, Espaces publics, Signalétique.....)		10	
Divers		5	
Autres immobilisations corporelles			
Matériel de transport (immatriculé)			
Véhicules légers: berlines 3/5 portes, Fourgonnettes, véhicules 4x4, Fourgons, Mini BOM, Châssis bennes/grue 3,5t, Nacelles sur châssis VL,		8	
Véhicules légers: Fourrière Auto		10	
Poids-Lourds: Mini bus, Fourgon tôle, Balayuses sur châssis,		8	
Poids -Lourds: Arroseuses sur châssis, Nacelles sur châssis PL, Bus		10	
Poids-Lourds: Bennes entreprise/grue, Bennes entreprise, Fourrière sur châssis, Bennes ampiroll		12	
Deux-Roues		6	
Matériel de Bureau et Matériel informatique			
Tablettes et autres outils numériques		3	
Ordinateurs et périphériques		5	
Matériel de Bureau		3	
Autres		2	
Mobilier			
Mobilier de bureau classique		12	
Mobilier spécifiques: Ecoles, Crèches, Médiathèques, Equipements sportifs, Espaces verts, Propreté urbaine.....		15	
Autres		10	
Autres immobilisations corporelles			
Petit électroménager		2	
Gros électroménager		5	
Electroménagers de restauration		8	
Matériel photo, audiovisuel		5	
Matériel sanitaire, électrique, de chauffage		8	
Matériel spécifique de bureau (luminaires, tableaux, porte-manteaux, rideaux, tapis...)		5	
Structures jeux		10	
Structures stores, rideaux....		10	
Matériel spécifiques Espaces verts, Propreté urbaine, Espaces publics		8	
Instruments de musique		8	
Matériels de pratiques sportives		8	
Fonds documentaire Médiathèques		5	
Matériels urbains (tentes, structures métalliques, illuminations, barrières...)		8	
Coffres forts		20	
Autres		8	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Montant de la provision de l'exercice (1)	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES				
Provisions pour risques et charges (2)				
Provisions pour litiges et contentieux				ETAT NEANT
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour garanties d'emprunt				
Autres provisions pour risques				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour dépréciation (2)				
- des immobilisations				ETAT NEANT
- des stocks				
- des comptes de tiers				
Provision pour dépréciation Entreprise Soludec	2 297 103,47	2 297 103,47	2 297 103,47	
- des comptes financiers				
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES				
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES				
Provisions pour risques et charges (2)				
Provisions pour litiges et contentieux				ETAT NEANT
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour garanties d'emprunt				
Autres provisions pour risques				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour dépréciation (2)				
- des immobilisations				ETAT NEANT
- des stocks				
- des comptes de tiers				
- des comptes financiers				
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES				
TOTAL GENERAL				

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la prov. (ex : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immo.de l'équipement...)

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Montant total de la provision à constituer	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
ETAT NEANT			

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		4 133 377,00	4 133 377,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	3 950 000,00	3 950 000,00
1641	Emprunts en euros	3 875 610,00	3 875 610,00
16878	Autres organismes et particuliers	74 390,00	74 390,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)		183 377,00	183 377,00
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	183 377,00	183 377,00
13911	Etat et établissements nationaux	18 989,00	18 989,00
13912	Regions	37 545,00	37 545,00
13918	Autres	126 843,00	126 843,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 133 377,00			4 133 377,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		29 875 486,00		29 875 486,00
Ressources propres externes de l'année (a)		10 192 850,00		10 192 850,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 220 000,00		4 220 000,00
10222	F.c.t.v.a.	3 800 000,00		3 800 000,00
10223	Taxe locale d'équipement	5 000,00		5 000,00
10226	Taxe d'aménagt et verst pour ss-densité	415 000,00		415 000,00
138	Autres subv. d'invest. non transférables	5 972 850,00		5 972 850,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		19 682 636,00		19 682 636,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	6 369 533,00		6 369 533,00
2802	Frais liés à réalis. doc. urbanisme	148,00		148,00
28031	Frais d'études	237 477,00		237 477,00
2804112	Batiments et installations	49 666,00		49 666,00
28041482	Batiments et installations	1 739,00		1 739,00
28041511	Biens mobiliers matériel et études	308 605,00		308 605,00
28041512	Batiments et installations	1 307 259,00		1 307 259,00
28041582	Batiments et installations	2 503,00		2 503,00
28041643	Amort. projets d'infrastruct. int. nat	173 115,00		173 115,00
2804171	Biens mobiliers, matériel et études	32 764,00		32 764,00
2804172	Batiments et installations	41 821,00		41 821,00
2804182	Batiments et installations	842 431,00		842 431,00
280421	Biens mobiliers, matériel et études	44 515,00		44 515,00
280422	Batiments et installations	276 116,00		276 116,00
28051	Amort. concessions et droits similaires	268 952,00		268 952,00
28128	Autres agencés et aménagés de terrains	2 200,00		2 200,00
281538	Autres réseaux	328,00		328,00
281571	Amort.matériel de voirie - roulant	221 410,00		221 410,00
281578	Amort.autre mat.et outillage de voirie	68 645,00		68 645,00
28158	Autres instal. matériel et out.tech.	676 791,00		676 791,00
28182	Amort.matériel de transport	582 114,00		582 114,00
28183	Amort. mat. bureau et mat. informatique	178 631,00		178 631,00
28184	Amort.mobilier	179 619,00		179 619,00
28188	Autres immobilisations corporelles	872 684,00		872 684,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 990 940,00		6 990 940,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	6 322 163,00		6 322 163,00

	Opérations de l'exercice	III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL	IV
Total ressources propres disponibles	29 875 486,00					29 875 486,00	

Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 133 377,00
Ressources propres disponibles	29 875 486,00
Solde	+25 742 109,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil								Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 2 PLA I AVENUE DE	ORGANISME PRIVE	32 014,29	17 304,04	13,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,09	préfixé	LIVRET A	1,80	I	355,71	1 228,73
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REFINANCEMENT DIVERS EMPRUNTS	ORGANISME PRIVE	4 988 741,64	682 966,40	1,00	Annuelle	préfixé	TAM	3,60	préfixé	TAM	3,60	I	46 724,78	307 472,07
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FINANCEMENT 38 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	1 241 853,87	941 165,87	15,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,69	préfixé	LIVRET A	5,30	I	52 442,90	24 161,39
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FINANCEMENT 38 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	589 059,80	360 360,70	15,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	2,92	préfixé	LIVRET A	1,80	I	7 273,98	21 874,78
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	CONST. 54/92 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	1 257 315,57	1 077 865,73	17,29	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,63	préfixé	LIVRET A	4,80	I	53 959,34	23 143,55
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	CONST. 38/92 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	8 973 008,65	7 971 218,29	18,15	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,08	préfixé	LIVRET A	5,30	I	436 809,95	135 239,40
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	CONST. 38/92 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	7 571 824,55	5 774 066,29	15,42	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,21	préfixé	LIVRET A	5,30	I	304 354,45	214 387,60
2006	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	CONST. 38/92 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	401 366,58	268 319,09	10,84	Annuelle	fixe		5,17	fixe		5,50	I	16 464,15	15 514,59
2000	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	CONST. 54/92 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	2 606 878,19	854 604,18	4,33	Annuelle	préfixé	URIBOR12	3,52	préfixé	EURIBOR12M	3,00	I	34 682,95	150 747,00
2000	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	CONST. 38/92 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	2 729 851,35	1 991 201,73	16,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,62	préfixé	LIVRET A	5,20	I	109 263,74	55 011,98
2000	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	CONST. 38/92 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	179 486,08	127 710,27	16,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	4,70	I	6 357,47	3 777,52
1996	P	SAHLM BATIGERE - NORD-EST	CONSTR. 37 LOG PLA RUE DE LA MARNE	ORGANISME PRIVE	2 675 873,29	1 628 545,59	11,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,53	préfixé	LIVRET A	5,30	I	94 139,86	73 839,09
1997	P	SAHLM BATIGERE - NORD-EST	REHABIL.20 LOG RUE CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	1 067 143,12	412 960,47	4,16	Annuelle	fixe		6,00	fixe		6,00	F	32 114,92	61 144,13
1999	P	SAHLM BATIGERE - NORD-EST	REAL. 74/82 PLA RUE CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	3 550 457,41	2 502 253,94	14,09	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,59	préfixé	LIVRET A	5,30	I	140 782,55	77 010,32
1999	P	SAHLM BATIGERE - NORD-EST	REAL. 8/82 PLA TS RUE CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	309 202,68	211 504,18	14,09	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,10	préfixé	LIVRET A	4,80	I	10 819,51	6 951,12
2015	P	SAREMM	ZAC DES COTEAUX DE LA SEILLE	SOCIETE PUBLIQUE LOCALE	1 600 000,00	1 126 369,51	5,44	Trimestrielle	fixe		1,81	fixe		1,70	I	24 399,45	189 932,78
2016	P	SAREMM	ZAC DES COTEAUX DE LA SEILLE	SOCIETE PUBLIQUE LOCALE	1 200 000,00	738 584,18	2,75	Trimestrielle	fixe		1,98	fixe		1,96	I	19 871,20	230 707,91

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	13 167 383,93
+ Total des première annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	3 398 429,67
- Provisions pour garanties d'emprunt	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	16 565 813,60
Recettes réelles de fonctionnement	153 902 168,00

Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	10,76%
--	---------------

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.

(2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET							B1.7
B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)							
Comptes	Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	
FONCTIONNEMENT							
65737 - SUBV. FONCT. AUTRES ETS PUBLICS LOCAUX							
65 61 65737	CJ1	Mission Ville pour tous	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	EPCC - CENTRE POMPIDOU	ORG. PUBLIC	2 100,00

							2 100,00
65738 - AUTRES ORGANISMES PUBLICS							
65 20 65738	CD9	Affaires scolaires	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	PREVENTION ROUTIERE	ORG. PUBLIC	360,00

							360,00
6574 - SUBV.FONCT.ASSOC.ET ORGANISMES DIVERS							
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	F.O.	ASSOCIATION	9 894,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	UNSA - EDUCATION 57	ASSOCIATION	414,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	F.S.U.	ASSOCIATION	828,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	C.G.T.	ASSOCIATION	13 580,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	FEDERATION NLE DES ACCIDENTES	ASSOCIATION	417,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	CENTRE DE VOLONTARIAT	ASSOCIATION	417,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	AGIR ABCD	ASSOCIATION	263,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	PIVOD MOSELLE	ASSOCIATION	279,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	CASAM	ASSOCIATION	1 940,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	CLUB SENIORS "LES ANNEES D'OR"	ASSOCIATION	1 028,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ACCUEIL ET PARRAINAGE D'ENFANTS	ASSOCIATION	278,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	FAMILLE LORRAINE METZ BORN Y	ASSOCIATION	931,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	UNION SPORTIVE ET LOISIRS SOURDS METZ	ASSOCIATION	514,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	MIKADO	ASSOCIATION	1 562,00
65 020 6574	BG1	Citoyenneté et démocrat.part.	Subventions	Participation au fonctionnement de l'assoc.	ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES	ASSOCIATION	1 500,00

							33 845,00

Comptes	Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65 20 6574	BB1 Coop. Transfrontalière décent.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASS. TONICITE	ASSOCIATION	19 900,00
65 20 6574	CD9 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	A.G.E.E.M.	ASSOCIATION	150,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelles Les Acacias	ASSOCIATION	276,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle Arbre Roux	ASSOCIATION	237,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle Arc en Ciel	ASSOCIATION	816,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle Le Cavalier Bleu	ASSOCIATION	552,40
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle Chanteclair	ASSOCIATION	150,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	Ass coop Les Chardonnerets	ASSOCIATION	750,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Matern Clair Matin	ASSOCIATION	499,20
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 maternelle La Clairière	ASSOCIATION	800,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	Coopérative scolaire Les Coccinelles	ASSOCIATION	177,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	Coop scol Le Domaine Fleuri	ASSOCIATION	518,40
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASS FLUTE ENCHANTEE	ASSOCIATION	417,60
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	USEP FORT MOSELLE ECOLE MATERN	ASSOCIATION	135,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle Hauts de Vallières	ASSOCIATION	700,80
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 EC Mat Ile aux enfants	ASSOCIATION	420,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	Association scolaire Jean Morette	ASSOCIATION	705,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 EC MAT JOYEUX PINSONS	ASSOCIATION	586,60
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole Maternelle Les Isles	ASSOCIATION	228,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	COOP SCOL EC MAT LES MIRABELLES	ASSOCIATION	1 157,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle Les Mésanges	ASSOCIATION	456,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	Ecole Michel Colucci	ASSOCIATION	499,20
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 maternelle La Moineaudière	ASSOCIATION	246,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Les Petits Poucets	ASSOCIATION	285,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 maternelle Les Peupliers	ASSOCIATION	243,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle Le Pigeonnier	ASSOCIATION	189,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 maternelle Les Plantes	ASSOCIATION	288,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole mat Pré Vert	ASSOCIATION	489,60
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	COOP scolaire de Maternelle Les Roitelets	ASSOCIATION	240,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	Coopérative Scolaire Ecole Matern St Eucaire Cpte Collectif	ASSOCIATION	216,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle St Martin	ASSOCIATION	425,00
						----- 12 702,80

Comptes	Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE57 Primaire de la Seille	ASSOCIATION	600,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE Coopérative scolaire Ecole Maternelle St Maximin	ASSOCIATION	240,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle Les Sources	ASSOCIATION	198,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole Maternelle Symphonie	ASSOCIATION	312,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Maternelle Le Trimazo	ASSOCIATION	402,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole Élémentaire Prost	ASSOCIATION	220,80
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole Camille Hilaire	ASSOCIATION	706,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASS Les Alouettes Sportives Ecole Château Aumiot	ASSOCIATION	1 388,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole élémentaire Debussy	ASSOCIATION	0,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	Coop Scolaire Bellecroix	ASSOCIATION	81,60
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	USEP Erckmann Chatrian 1 Groupe scolaire	ASSOCIATION	475,20
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE Ecole E Chatrian 2	ASSOCIATION	979,20
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	USEP Fort Moselle	ASSOCIATION	78,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	COOP Ecole Gaston Hoffmann	ASSOCIATION	408,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE ECOLE Le Grauilly	ASSOCIATION	126,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole Elem Hts Vallières	ASSOCIATION	364,80
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE Ecole primaire HT Queuleu	ASSOCIATION	648,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ACS Jean de la Fontaine	ASSOCIATION	190,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 CS 41120028 (J. Moulin)	ASSOCIATION	1 094,40
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSOCIATION Sportive et culturelle Ecole Jules Verne	ASSOCIATION	911,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 - CS 41120048 (Corchade)	ASSOCIATION	315,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole primaire De La Seille	ASSOCIATION	1 606,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 COOP EC elem le Val	ASSOCIATION	297,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE LES BORDES	ASSOCIATION	426,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE Ecole L Pergaud	ASSOCIATION	696,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole Elem La Plaine	ASSOCIATION	216,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	USEP COOP Maurice Barres 2	ASSOCIATION	834,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	USEP MICHEL COLUCCI	ASSOCIATION	873,60
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 ECOLE LES PEPINIERES	ASSOCIATION	183,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASS Sport les Montgolfières EC Pilâtre De Rozier	ASSOCIATION	294,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole élémentaire Les Isles	ASSOCIATION	132,00
65 2310 6574	CD5	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE Les Quatres Bornes	ASSOCIATION	571,20

						15 866,80	

Comptes	Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE Ecole ST EUCAIRE	ASSOCIATION	494,40
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE STE THERESE	ASSOCIATION	1 023,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole élémentaire Van Gogh	ASSOCIATION	990,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole élémentaire Prost	ASSOCIATION	1 500,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole élémentaire Debussy	ASSOCIATION	442,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	COOP Ecole Gaston Hoffmann	ASSOCIATION	484,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	Coop scolaire Bellecroix 1	ASSOCIATION	3 500,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ACS Jean de la Fontaine	ASSOCIATION	1 800,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 COOP EC elem le Val	ASSOCIATION	1 100,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	Coop Ecole élémentaire J. Monnet	ASSOCIATION	2 200,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE Ecole Les Pépinières	ASSOCIATION	924,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole élémentaire La Plaine	ASSOCIATION	528,00
65 2310 6574	CD5 Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE Plantières La Boîte à idées	ASSOCIATION	528,00
65 522 6574	CH1 Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	TOURNICOTI	ASSOCIATION	8 400,00
65 522 6574	CH1 Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	METZ GYM	ASSOCIATION	12 000,00
65 522 6574	CH1 Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	PEDIATRIE ENCHANTEE	ASSOCIATION	1 000,00
65 522 6574	CH1 Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	CACS LACOUR / LAPE COUR ENSOLEILLEE	ASSOCIATION	11 700,00
65 522 6574	CH1 Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	MAISON D'ANJOU / LAPE DE BORN Y	ASSOCIATION	20 000,00
65 522 6574	CH1 Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	CMSEA / LAPE	ASSOCIATION	13 000,00
65 63 6574	CH1 Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	AD57	ASSOCIATION	5 500,00
65 63 6574	CH1 Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	AFAD Moselle	ASSOCIATION	1 000,00
65 63 6574	CH1 Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	ASF Moselle	ASSOCIATION	200,00
65 63 6574	CH1 Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	UDAF	ASSOCIATION	12 300,00
65 63 6574	CH1 Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	EPE57	ASSOCIATION	1 300,00
65 63 6574	CH1 Petite Enfance	Subventions	Participation au Printemps des Familles	MAISON D'ANJOU / LAPE DE BORN Y	ASSOCIATION	1 000,00
65 63 6574	CH1 Petite Enfance	Subventions	Participation au fonctionnement de l'association	CTRE LORRAIN CONSULT. CONJUGALE MEDIATION FAM	ASSOCIATION	1 500,00
						----- 88 900,00 -----

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - DEPENSES

N° et intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018	Restes à financer de l'exercice 2019	Restes à financer (exercice au-delà de 2019)
AP11003 2011 Grosses rénovations écoles 1er degré et accessibilité PMR	7 474 964	214 645	7 689 609	5 977 964	761 645	950 000	0
AP11004 2011 Ecoles - Programme efficacité énergétique	4 922 176	-500 000	4 422 176	3 122 176	650 000	650 000	0
AP11007 2009 BAM	15 000 000	0	15 000 000	13 038 950	0	0	1 961 050
AP11009 2011 Agora CSC - Metz Nord / Patrotte	11 700 000	0	11 700 000	6 700 000	5 000 000	0	0
AP12018 2012 Réaménagement péristyle Hôtel de Ville	615 350	0	615 350	477 073	138 277	0	0
AP12019 2012 Subvention d'équipement à Metz Métropole	7 794 423	595 555	8 389 978	5 294 423	1 595 555	1 500 000	0
AP12020 2012 Création et rénovation des restaurants scolaires	9 699 491	-301 293	9 398 198	6 025 018	2 592 680	780 500	0
AP12022 2009 Restauration des monuments historiques	10 215 942	-1 768 963	8 446 979	8 281 979	165 000	0	0
AP13027 2013 Réfection des cimetières et extension des columbariums	904 780	0	904 780	684 780	110 000	110 000	0
AP13028 2013 Rénovation centres socioculturels	0	1 335 370	1 335 370	910 370	425 000	0	0
AP13030 2013 Enrichissement des collections	1 827 262	0	1 827 262	1 292 262	280 000	255 000	0
AP13031 2013 Promenade de la Seille	1 555 000	0	1 555 000	1 445 000	110 000	0	0
AP13032 2013 Création, rénovation des espaces verts et accessibilité PMR	1 590 638	0	1 590 638	1 190 638	200 000	200 000	0
AP13034 2013 Réseau d'éclairage urbain	10 219 248	35 000	10 254 248	7 574 248	1 340 000	1 340 000	0
AP15036 2015 Budgets participatifs	2 566 576	0	2 566 576	1 486 576	540 000	540 000	0
AP15038 2015 Projet numérique dans les écoles	1 030 000	523 858	1 553 858	853 858	300 000	400 000	0
AP15039 2015 Création jardins familiaux	474 556	0	474 556	324 556	75 000	75 000	0
AP15040 2015 Centre des congrès	30 550 000	-6 000 000	24 550 000	15 075 000	2 170 000	3 670 000	3 635 000
AP16041 2016 Travaux dans les crèches	861 552	-24 408	837 144	361 552	225 592	250 000	0
AP16044 2016 Aménagement site Dreyfus Dupont	2 000 000	0	2 000 000	253 800	1 746 200	0	0
AP17047 2017 Jardin Botanique - Rénovation des serres	700 000	0	700 000	213 869	290 000	196 131	0
AP18048 2018 Restauration des monuments historiques (2)	0	1 500 000	1 500 000	0	600 000	900 000	0
AP18049 2018 Centre des congrès - Entretien et maintenance	0	1 079 136	1 079 136	0	119 904	239 808	719 424
AP18050 2018 Projet nouvelle ville	0	5 000 000	5 000 000	0	662 700	853 280	3 484 020
	121 701 958	1 688 900	123 390 858	80 584 092	20 097 553	12 909 719	9 799 494

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - RECETTES

N° et intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018	Restes à financer de l'exercice 2019	Restes à financer (exercice au-delà de 2019)
AP11005_R 2011 Piscines - Programme efficacité énergétique	50 000	70 000	120 000	50 000	70 000	0	0
AP11009_R 2011 Agora CSC - Metz Nord / Patrotte	5 960 512	665 587	6 626 099	2 184 599	4 441 500	0	0
AP13028_R 2013 Rénovation centres socioculturels	0	281 491	281 491	225 491	56 000	0	0
AP15037_R 2015 Modernisation de la propreté urbaine	90 000	0	90 000	90 000	0	0	0
AP15038_R 2015 Projet numérique dans les écoles	245 413	112 500	357 913	245 413	112 500	0	0
AP16041_R 2016 Travaux dans les crèches	30 000	51 000	81 000	30 000	51 000	0	0
AP16043_R 2016 Emprunts	65 900 000	-65 835 130	64 870	34 000 000	10 870 000	10 000 000	10 000 000
AP17047_R 2017 Jardin Botanique - Rénovation des serres	460 000	30 000	490 000	0	190 000	300 000	0
AP18048_R 2018 Restauration des monuments historiques (2)	0	425 000	425 000	0	150 000	275 000	0
	72 735 925	-64 199 552	8 536 373	36 825 503	15 941 000	10 575 000	10 000 000

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

CHAPITRES	ARTICLES	LIBELLE DE L'ARTICLE	TOTAL DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
		<p>RECETTES</p> <p>DEPENSES</p> <div style="border: 1px solid black; width: 200px; height: 30px; margin: 20px auto; text-align: center;"> <p>ETAT NEANT</p> </div>	

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3	0	3	3	0	3
Directeur général des services		1		1	1		1
Directeur général adjoint des services		1		1	1		1
Directeur général des services techniques		1		1	1		1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		349	0	349	296,05	28,12	324,17
Administrateurs	A	6		6	3	2	5
Attachés	A	75		75	51,05	17,7	68,75
Rédacteurs	B	84		84	67,89	7,92	75,81
Adjoint administratifs	C	184		184	174,11	0,5	174,61
FILIERE TECHNIQUE (c)		809	18	827	735,34	54,6	789,94
Ingénieurs en chef	A	8		8	6	1	7
Ingénieurs	A	37		37	29,63	3	32,63
Techniciens	B	54		54	43,69	5	48,69
Agents de maîtrise	C	107		107	100,38	0	100,38
Adjoint techniques	C	603	18	621	555,64	45,6	601,24
FILIERE MEDICO-SOCIALE (d,e)		338	13,5	351,5	286,23	39,75	325,98
Médecin	A	0	0,8	0,8	0	0,8	0,8
Sage-femme	A	1		1	1		1
Puéricultrices cadres de santé	A	2		2	2		2
Puéricultrices	A	16	0,5	16,5	13,58	2	15,58
Assistants socio-éducatifs	B	3		3	3		3
Educateurs de jeunes enfants	B	39	2	41	37,68	3	40,68
Auxiliaires de puériculture	C	126	4,5	130,5	100,2	28,25	128,45
Agents sociaux	C	22	5,7	27,7	21	5,7	26,7
Agents spécialisés des écoles maternelles	C	129		129	107,77		107,77
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE (g)		43	0	43	30,27	10	40,27
Conseiller territorial APS	A	2	0	2	2	0	2
Educateurs APS	B	41	0	41	28,27	10	38,27
FILIERE CULTURELLE (h)		78	0,5	78,5	67,58	2	69,58
Conservateurs patrimoine	A	1		1	0,8		0,8
Conservateurs bibliothèques	A	3		3	2		2
Attachés de conservation patr.	A	3		3	2		2
Bibliothécaires	A	7		7	6		6
Assistants conservation	B	34		34	30,33	1	31,33
Adjoint du patrimoine	C	30	0,5	30,5	26,45	1	27,45
FILIERE ANIMATION (i)		19	0	19	16,87	2	18,87
Animateur	B	4		4	4	0	4
Adjoint d'animation	C	15		15	12,87	2	14,87
FILIERE POLICE(j)		95	0	95	92,55	0	92,55
Directeur de Police Municipale	A	1		1	1		1
Chefs de service PM	B	6		6	6		6
Gardes champêtre	C	9		9	9		9
Agents de police municipale	C	79		79	76,55		76,55
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j)		1731	32	1763	1524,89	136,47	1661,36

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/18	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/18 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/18	CATEGORIES	SECTEUR (2)	EMUNERATION	CONTRAT	
				Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)	173		Indice brut		
Directeur délégué	1 A	ADM	IM 885	3-3	CDI
Administrateur Hors Classe	1 A	CULT	IM 920	3-3	CDD
Directeur	1 A	ADM	999	3-3	CDD
Attaché principal	1 A	COM	929	3-3	CDD
Attaché principal	1 A	COM	929	3-2	CDD
Chargé de mission	1 A	ADM	895	3-3	CDI
Attaché principal	1 A	ADM	879	3-3	CDD
Attaché principal	1 A	ADM	879	3-3	CDD
Attaché principal	1 A	ADM	830	3-2	CDD
Chargé de mission cultes	1 A	ADM	780	3-3	CDI
Attaché	1 A	ADM	672	3-3	CDD
Attaché	1 A	ADM	672	3-3	CDD
Attaché	1 A	COM	672	3-3	CDD
Attaché	1 A	COM	635	3-3	CDI
Attaché	1 A	ADM	483	3-3	CDD
Attaché	1 A	ADM	434	3-2	CDD
Rédacteur principal 2cl	1 B	ADM	437	3-2	CDD
Rédacteur principal 2cl	1 B	ADM	420	3-2	CDD
Rédacteur principal 2cl	2 B	ADM	377	3-2	CDD
Rédacteur	1 B	ADM	529	3-2	CDD
Rédacteur	1 B	TECHN	406	3-2	CDD
Rédacteur	2 B	ADM	366	3-2	CDD
Secrétaire administrative	1 C	ADM	354	3-3	CDI
Chargé coop. institutionnelle	1 A	ADM	IM 1058	3-3	CDI
Chargé d'opérations	1 A	TECHN	852	3-3	CDI
Ingénieur	1 A	TECHN	434	3-2	CDD
Technicien principal 1cl	1 B	CULT	599	3-2	CDD
Technicien principal 2cl	1 B	TECHN	631	3-2	CDD
Technicien principal 2cl	1 B	TECHN	502	3-2	CDD
Technicien principal 2cl	1 B	TECHN	387	3-2	CDD
Technicien	1 B	CULT	366	3-2	CDD
Adjoint technique	44 C	TECHN	340	3-2	CDD
Adjoint technique	2 C	TECHN	347	3-2	CDI
Médecin 2cl	1 A	MS	IM 968	3-3	CDD
Puéricultrice classe normale	2 A	MS	476	3-2	CDD
Educateur ppal de jeunes enfnts	1 B	MS	684	3-2	CDI
Educateur ppal de jeunes enfnts	1 B	MS	611	3-2	CDI
Educateurs de jeunes enfants	1 B	MS	368	3-2	CDD
Auxiliaire de puériculture	33 C	MS	342	3-2	CDD
Agent social	2 C	S	340	3-2	CDD
Educateur des APS	10 B	SP	373	3-2	CDD
Adjoint d'animation 2cl	2 C	ANIM	347	3-2	CDD
Assistentes maternelles	41 C	MS	Tx horaire	3	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)	497				
Directeur de Cabinet	1 A	CAB	IM 953	110	CDD
Directeur de Cabinet Adjoint	1 A	CAB	858	110	CDD
Collaborateur de Cabinet	1 A	CAB	713	110	CDD
Attaché	1 A	ADM	712	110-1	CDD
Rédacteur	1 B	ADM	498	110-1	CDD
Rédacteur	1 B	ADM	475	110-1	CDD
Rédacteur	1 B	ADM	Tx horaire	110-1	CDD
Adjoint administratif	3 C	ADM	347	110-1	CDD
Assistant de cons. Horaire	26 B	CULT	Tx horaire	3	CDD
Agent de service	30 C	RS	Tx horaire	3	CDD
Agent de service	26 C	RS	Tx horaire	3	CDI
Agent d'encadrement	242 C	RS	Tx horaire	3	CDD
Agent d'encadrement	41 C	RS	Tx horaire	3	CDI
Auxiliaire de sécurité	8 C	OTR	Tx horaire	3	CDD
Auxiliaire de sécurité	11 C	OTR	Tx horaire	3	CDI
Opérateur des APS horaire	9 C	SP	351	3	CDD
Educateur des APS horaire	4 C	SP	373	3	CDD
Musiciens harmonie	55 B	CULT	prime harmonie	A	CDD
Apprentis	35				
TOTAL GENERAL	670				

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
 38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3)				
Concession	Urbis Park	Parking Arsenal	Sté anonyme	-
Concession	Urbis Park	Parking Gare Pompidou	Sté anonyme	-
Concession	SAS SPCM	Parking Cathédrale	Sté par actions simplifiée	-
Concession	Q-PARK France	Parking Coislin	Sté en nom collectif	-
Concession	Urbis Park	Parking République	Sté anonyme	-
Concession	SNC Parking Mazelle	Parking Mazelle	Sté en nom collectif	-
Concession	SNC Parking Paixhans	Parking Paixhans	Sté en nom collectif	-
Concession	SNC Parking Gare Charles de Gaulle	Parking De Gaulle	Sté en nom collectif	-
Concession	Indigo Park	Parking St Thiebault	Sté anonyme	-
Concession	SNC Parking de la Comédie	Parking Comédie	Sté en nom collectif	-
Affermage	Indigo Park	Stationn. sur voirie	Sté par actions simplifiée	-
Affermage	SARL Garden Golf	Golf de Metz	Sté à responsabilité limitée	-
Concession	UEM	Chauff. Urb. Metz Est	S.A.E.M.L	-
Concession	UEM	Chauff. Urb. Metz Cité	S.A.E.M.L	-
Concession	Sté des Crématoriums de France	Crématorium	Sté anonyme	-
Affermage	SNC Les Arènes (VEGA)	Les Arènes	Sté en nom collectif	-
Affermage	Ste Mosellane des Eaux	Prod. Eau potable	SCA	-
Détention d'une part du capital	Metz Techno'pôles *	Metz Techno'pôles	Sté anonyme d'économie mixte locale	586 480,00
	SAEML UEM	UEM	Sté anonyme d'économie mixte locale	17 000 000,00
	SAREMM	SAREMM	Société publique locale	103 500,00
	Metz Métropole Moselle Congrès	Metz Métropole Moselle Congrès	Société publique locale	3 761 760,00
* Changement de dénomination sociale et participation de la Ville à l'augmentation de capital social de la SEM, à hauteur de 500 000€, approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 28/09/2017.				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	ADOMA		S.A. D'Economie Mixte	218 309,82
	ARMEE DU SALUT		Association	256 988,55
	BANQUE ALIMENTAIRE DE MOSELLE		Association	62 959,89
	BATIGERE-S. A. R. E. L.		S.A. d'H.L.M.	21 843 841,01
	CENTRE COMM. D'ACTION SOCIALE		Etablissement public	1 918 265,52
	CNRO-BTP (CAIS.RETRAITE OUVRIERE)		Association	153 631,64
	EST HABITAT CONSTRUCTION		S.A. d'H.L.M.	5 342 725,26
	FOYER DE LA JEUNE FILLE MOZART		Fond. Reconnue utilité publ.	61 146,38
	HOPITAL SAINTE-BLANDINE		Fond. Reconnue utilité publ.	314 455,49
	MATERNITE -HOPITAL STE-CROIX		Association	1 027 617,49
	METZ HABITAT TERRITOIRE		Off.Publ. Amén. Et Const.	57 424 056,16
	OPHLM MONTIGNY LES METZ		Office Public d'HLM	158 929,32
	PRESENCE HABIT. (ALLIANCE IMMOB)		S.A. d'H.L.M.	624 180,18
	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST		S.A. d'H.L.M.	139 892,64
	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR		S.A. d'H.L.M.	19 142 126,55
	S.A. HLM BATIGERE - NANCY		S.A. d'H.L.M.	18 064 985,58
	SAHLM BATIGERE - NORD-EST		S.A. d'H.L.M.	4 755 264,18
	SAREMM		Sté Publique Locale	1 864 953,69

Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ... (4)	A S P T T METZ	Association	138 560,00
	A S POUILLY METZ VOLLEY BALL	Association	45 310,00
	A.G.U.R.A.M.	Association	200 000,00
	ACTION SOCIALE BASSIN HOULLER	Association	86 800,00
	ADOMA	Association	73 666,61
	AMICALE DU PERSONNEL MUNICIPAL	Association	953 072,00
	AMIS METZ NORD PATROTTE	Association	185 763,00
	ASS METZ METROPOLE DEVELOPPEMENT	Association	370 000,00
	ASSOCIATION ADAC S	Association	130 374,00
	ASSOCIATION PASSAGES	Association	130 000,00
	ATHLETISME METZ METROPOLE	Association	154 630,00
	CACS G LACOUR CTRE ANIMATION	Association	190 212,00
	CENTRE DE LA PETITE ENFANCE	Etablissement Public	405 857,65
	COGEHAM	Association	1 179 221,54
	COMITE GESTION CENTRES SOCIAUX	Association	112 962,00
	COMITE GESTION CSC METZ CTRE	Association	94 800,00
	COMPAGNIE DERACINEMOA	Association	105 000,00
	CRECHE DES RECOLLETS	Etablissement Public	355 045,30
	ECOLE D ARCHITECTURE DE NANCY	Association	76 000,00
	ECOLE DE MUSIQUE AGREEE	Association	153 935,00
	ENFANCE ET FAMILLE	Association	359 118,98
	ESPACE DE LA GRANGE	Association	95 065,00
	FAUX MOUVEMENT ART CONTEMPORAIN	Association	58 210,00
	FEDERATION DES COMMERCANTS	Association	190 000,00
	INSTITUTION DE LA SALLE	Association	96 613,36
	L ASSOCIATION SPORTIVE FC METZ	Association	600 000,00
	LE LIVRE A METZ	Association	191 000,00
	M J C 4 BORNES	Association	140 922,00
	MAISON ASSOCIATIONS SABLON	Association	109 025,00
	MAISON CULTURE LOISIRS METZ	Association	205 398,00
	METZ BASKET CLUB	Association	69 150,00
	METZ HANDBALL	Association	516 690,00
	METZ MARATHON	Association	125 000,00
	METZ METROPOLE DEVELOPPEMENT	Etablissement Public	330 000,00
METZ METROPOLE MOSELLE CONGRES	Société Publique Locale	160 922,00	
METZ POLE SERVICES	Association	355 300,00	
METZ TENNIS DE TABLE	Association	151 610,00	
MJC METZ BORNLY	Association	231 555,00	
MJC METZ SUD	Association	108 766,00	
OFFICE TOURISME METZ CATHEDRALE	Association	1 114 000,00	
ORCHESTRE NATIONAL DE LORRAINE	Syndicat Mixte	1 950 650,00	
QUATTROPOLE	Association	99 890,00	
RUGBY CLUB DE METZ	Association	70 240,00	
SENIORS TEMPS LIBRE	Association	240 000,00	
TCRM BLIDA	Association	240 000,00	

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...
et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressé ...).

(4) Références : Derniers chiffres connus CA 2016 Ville de Metz et comptes de résultat 2016 des bénéficiaires

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
de coopération intercommunale			
METZ METROPOLE	1er janvier 2002	TPU	
Autres organismes de regroupement			
Syndicat intercommunal du CES Paul Verlaine de Metz Magny		sans fiscalité propre	
Syndicat mixte de l'orchestre national de Lorraine		sans fiscalité propre	

(1) Indiquer si le financement est fait pr TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie	Intitulé/Objet	Date de création	N° et date délibération	Nature de	TVA (oui/non)
CCAS	Action sociale			SPA	NON

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CAMPING		1994	28/03/1994	SPIC	OUI
ZONES		1997	21/03/1997	SPA	OUI

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
	Locations de garages			SPA	OUI
	Locations de hangars			SPA	OUI
	Locations de commerces			SPA	OUI
	Locations de buvettes			SPA	OUI
	Location Stade Saint Symphorien			SPA	OUI
	Location 130 route de Thionville			SPA	OUI

(1) et n'effectuant que des opérations de fonctionnement à l'exclusion de toutes dépenses d'investissement.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)(*)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation %	18,09%	0,00%	29 883 282	2,15%
TFPB %	17,21%	0,00%	28 445 800	0,85%
TFPNB %	70,35%	0,00%	150 918	7,24%
CFE %	%	%		
TOTAL %			58 480 000	1,53%

(*) bases notifiées non connues à la date du vote

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES : Pour

 Contre

 Abstentions

Date de convocation : .../.../.....

Présenté par le(1),

A le.....

Le(1),

Délibéré par(2), réunion en session

A, le.....

Les membres du(2)

Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

**BUDGET ANNEXE
DU CAMPING**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 215-704-636-00012	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE METZ
--	--

POSTE COMPTABLE DE TRESORERIE METZ MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL BUDGET ANNEXE DU CAMPING
--

M4 (1)

BUDGET	Budget Primitif	(2)
---------------	------------------------	------------

BUDGET : (2) METZ Budget annexe du Camping

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages		
I Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
A3.2 - Etalement des provisions	X	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
D Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures		X

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

~~La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :~~

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".~~

III - Les provisions sont : (3)

- _____ - ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
- _____ - budgétaires (délibération n° 1 du 30/03/06).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (4).

~~Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.~~

V - Le présent budget a été voté (5) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	349 625,00	349 625,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		349 625,00	349 625,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	35 289,00	35 289,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		35 289,00	35 289,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	384 914,00	384 914,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	65 955,00		83 042,00	83 042,00	83 042,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	214 294,00		214 294,00	214 294,00	214 294,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	17 000,00		17 000,00	17 000,00	17 000,00
Total des dépenses des services		297 249,00		314 336,00	314 336,00	314 336,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	2 528,00				
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		299 777,00		314 336,00	314 336,00	314 336,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	14 307,00				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	35 541,00		35 289,00	35 289,00	35 289,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		49 848,00		35 289,00	35 289,00	35 289,00
TOTAL		349 625,00		349 625,00	349 625,00	349 625,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	
		349 625,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...					
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	349 625,00		349 625,00	349 625,00	349 625,00
Total des recettes de gestion courante		349 625,00		349 625,00	349 625,00	349 625,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		349 625,00		349 625,00	349 625,00	349 625,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		349 625,00		349 625,00	349 625,00	349 625,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	
		349 625,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	35 289,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et de mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles	26 248,00		35 289,00	35 289,00	35 289,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	23 600,00				
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	49 848,00		35 289,00	35 289,00	35 289,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	49 848,00		35 289,00	35 289,00	35 289,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	49 848,00		35 289,00	35 289,00	35 289,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	35 289,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot.,fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	14 307,00				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	35 541,00		35 289,00	35 289,00	35 289,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	49 848,00		35 289,00	35 289,00	35 289,00
	TOTAL	49 848,00		35 289,00	35 289,00	35 289,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	35 289,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	35 289,00
---	------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	83 042,00		83 042,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	214 294,00		214 294,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	17 000,00		17 000,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		35 289,00	35 289,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	Dépenses d'exploitation - Total	314 336,00	35 289,00	349 625,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	349 625,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	35 289,00		35 289,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	35 289,00		35 289,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 289,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	349 625,00		349 625,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		349 625,00		349 625,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	349 625,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		35 289,00	35 289,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
Recettes d'investissement - Total			35 289,00	35 289,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 289,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	65 955,00	83 042,00	83 042,00
6061	Fournitures non stockables (eau,energie)	16 000,00	15 000,00	15 000,00
6063	Fournitures entretien et petit equipt	7 000,00	12 000,00	12 000,00
6064	Fournitures administratives	800,00	800,00	800,00
6135	Locations mobilières	2 185,00	4 000,00	4 000,00
61523	Reseaux	2 200,00	2 200,00	2 200,00
61528	Autres	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61558	Entret.et repar.autres biens mobiliers	1 500,00	2 700,00	2 700,00
6156	Maintenance	1 200,00		
6228	Divers	50,00	50,00	50,00
6238	Divers	760,00	760,00	760,00
627	Services bancaires et assimilés	760,00	760,00	760,00
6282	Frais de gardiennage	14 000,00	17 000,00	17 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	16 500,00	24 772,00	24 772,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	214 294,00	214 294,00	214 294,00
6215	Personnel affecté par collect.rattaché	214 294,00	214 294,00	214 294,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	17 000,00	17 000,00	17 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	17 000,00	17 000,00	17 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		297 249,00	314 336,00	314 336,00
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)	2 528,00		
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	2 528,00		
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		299 777,00	314 336,00	314 336,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	14 307,00		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)</i>	35 541,00	35 289,00	35 289,00
6811	<i>Dotations aux amortis.s/immobilisations</i>	35 541,00	35 289,00	35 289,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		49 848,00	35 289,00	35 289,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		49 848,00	35 289,00	35 289,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		349 625,00	349 625,00	349 625,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	349 625,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	349 625,00	349 625,00	349 625,00
752	Revenus imm.non affectes a activ.prof.	2 625,00	2 625,00	2 625,00
753	Reversement taxe de sejour	17 000,00	17 000,00	17 000,00
758	Produits divers de gestion courante		330 000,00	330 000,00
7588	Autres	330 000,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		349 625,00	349 625,00	349 625,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		349 625,00	349 625,00	349 625,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	349 625,00	349 625,00	349 625,00
--	------------	------------	------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)
---	-----------------------------------

+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)
---	---

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	349 625,00
---	--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	26 248,00	35 289,00	35 289,00
2135	Installations gles,agencements,amenagts	4 248,00		
2157	Agencements et amenagements du materiel	8 000,00		
2188	Autres	14 000,00	35 289,00	35 289,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	23 600,00		
2313	Constructions	5 000,00		
2315	Installations, mat.et outillage techn.	18 600,00		
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		49 848,00	35 289,00	35 289,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières				

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	49 848,00	35 289,00	35 289,00
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (9)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	49 848,00	35 289,00	35 289,00
---	------------------	------------------	------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 289,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES				
-----------------------------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	14 307,00		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	35 541,00	35 289,00	35 289,00
28051	Amort. concessions et droits similaires		1 269,00	1 269,00
28121	Terrains nus	4 317,00	1 930,00	1 930,00
28131	Batiments	16 541,00	16 540,00	16 540,00
28135	Installations generales, agencements, am	7 516,00	7 514,00	7 514,00
28153	Installations a caractere specifique	293,00	296,00	296,00
28157	Agencements et amenagements du materiel	279,00	279,00	279,00
28184	Mobilier	89,00	88,00	88,00
28188	Autres	6 506,00	7 373,00	7 373,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION		49 848,00	35 289,00	35 289,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		49 848,00	35 289,00	35 289,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		49 848,00	35 289,00	35 289,00

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 289,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

A1.1- DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N - 1		Encours restant du au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt			ETAT NEANT			
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (total)														
...														
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)						ETAT NEANT								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
TOTAL GENERAL														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)					ETAT NEANT							
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
TOTAL GENERAL												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3)

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A														
TOTAL A														
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL														

ETAT NEANT

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecarts d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1. 4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros	ETAT NEANT				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple(total)						ETAT NEANT							
Taux complexe (total) (2)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M: mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)**

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe									
Taux variable simple			ETAT NEANT						
Taux complexe (total) (2)									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restatnte
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes		ETAT NEANT	
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

Procédure	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délégation du
	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : 500 €	26 novembre 2015
	Biens ou catégories de biens amortis :	Durée :
Frais d'études	5 ans	26 novembre 2015
Frais de recherche et de développement	5 ans	"
Frais d'insertion	5 ans	"
<u>Concessions et droits similaires :</u>		
Logiciels de bureautique	5 ans	"
Logiciels spécifiques, applications informatiques, licences	8 ans	"
Matériel industriel	10 ans	"
Outillage industriel	10 ans	"
<u>Matériel de transport (immatriculé) :</u>		
Véhicules légers : berlines, fourgonnettes, 4x4, fourgons, mini BOM, châssis bennes, nacelles sur châssis VL	8 ans	"
Poids-lourds : mini bus, fourgon tôle, balayeuses sur châssis	8 ans	"
Poids-lourds : arroseuses sur châssis, nacelles sur châssis PL, bus	10 ans	"
Poids-lourds : bennes entreprise /grue, bennes entreprise, fourrière sur châssis, bennes ampiroll	12 ans	"
Deux-roues	6 ans	"
<u>Matériel de bureau et matériel informatique :</u>		
Tablettes et autres outils numériques	3 ans	"
Ordinateurs et périphériques	5 ans	"
Matériel de bureau	3 ans	"
Autres	2 ans	"
<u>Mobilier :</u>		
Mobilier de bureau classique	12 ans	"
Mobilier spécifique	15 ans	"
Autres	10 ans	"
<u>Autres immobilisations corporelles :</u>		
Petit électroménager	2 ans	"
Gros électroménager	5 ans	"
Electroménagers de restauration	8 ans	"
Matériel photo, audiovisuel	5 ans	"
Matériel sanitaire, électrique, de chauffage	8 ans	"
Matériel spécifique de bureau (luminaires, tableaux, porte-manteaux, rideaux, tapis...)	5 ans	"
Matériel spécifique	8 ans	"
Coffres forts	20 ans	"
Autres	8 ans	"

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.
(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		35 289,00		35 289,00
Ressources propres externes de l'année (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		35 289,00		35 289,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	35 289,00		35 289,00
28051	Amort. concessions et droits similaires	1 269,00		1 269,00
28121	Terrains nus	1 930,00		1 930,00
28131	Batiments	16 540,00		16 540,00
28135	Installations générales, agencements, am	7 514,00		7 514,00
28153	Installations à caractère spécifique	296,00		296,00
28157	Agencements et aménagements du matériel	279,00		279,00
28184	Mobilier	88,00		88,00
28188	Autres	7 373,00		7 373,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)			

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL	IV
Total ressources propres disponibles	35 289,00				35 289,00	

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V=IV-II (6)
	35 289,00
	+35 289,00

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
			ETAT NEANT			
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
 38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI) . Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.3

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L' ARTICLE 6215 (1)
Responsable	C	1	35 940
Veilleurs de nuit	C	2	26 842
Entretien	C	3	59 086
Caissiers	C	6	71 218
Placiers	C	9	21 208
TOTAL GENERAL		21	214 294

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**BUDGET ANNEXE
DES ZONES**

REPUBLIQUE FRANCAISE

(1) VILLE DE METZ BUDGET ANNEXE DES ZONES	(2)
--	------------

Numéro SIRET : 215 704 636 00012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE METZ MUNICIPALE

M14

Budget Primitif	(2)
voté par nature	

BUDGET (3) METZ Budget annexe des Zones

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales (6)		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
~~avec les opérations de l'état III B 3 ;~~
~~avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".~~

III - Les provisions sont : (4)
- ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n° 1 du 30/03/2006).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (5).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (6) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n°du).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 204 443,00	9 204 443,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		9 204 443,00	9 204 443,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	1 625 000,00	1 625 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 625 000,00	1 625 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 829 443,00	10 829 443,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	4 758 340,00		7 479 582,00	7 479 582,00	7 479 582,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		4 758 340,00		7 479 582,00	7 479 582,00	7 479 582,00
66	Charges financières	92 850,00		99 861,00	99 861,00	99 861,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 851 190,00		7 579 443,00	7 579 443,00	7 579 443,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	913 000,00		1 625 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		913 000,00		1 625 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
TOTAL		5 764 190,00		9 204 443,00	9 204 443,00	9 204 443,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 204 443,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	5 759 190,00		9 154 443,00	9 154 443,00	9 154 443,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations			50 000,00	50 000,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00				
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		5 764 190,00		9 204 443,00	9 204 443,00	9 204 443,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 764 190,00		9 204 443,00	9 204 443,00	9 204 443,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		5 764 190,00		9 204 443,00	9 204 443,00	9 204 443,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 204 443,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 625 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées	702 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	702 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	211 000,00		1 475 000,00	1 475 000,00	1 475 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	211 000,00		1 475 000,00	1 475 000,00	1 475 000,00
45X-1	Total des op. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	913 000,00		1 625 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	913 000,00		1 625 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
		1 625 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot.,fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des op. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	913 000,00		1 625 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	913 000,00		1 625 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
	TOTAL	913 000,00		1 625 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
		1 625 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 625 000,00
--	---------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 479 582,00		7 479 582,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	99 861,00		99 861,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 625 000,00	1 625 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		7 579 443,00	1 625 000,00	9 204 443,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 204 443,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	1 475 000,00		1 475 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées	150 000,00		150 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 625 000,00		1 625 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 625 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 154 443,00		9 154 443,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	50 000,00		50 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		9 204 443,00		9 204 443,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	9 204 443,00
--	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		1 625 000,00	1 625 000,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total			1 625 000,00	1 625 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
-----------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	1 625 000,00
---	---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	4 758 340,00	7 479 582,00	7 479 582,00
6015	Terrains a aménager	3 771 204,00	5 710 694,00	5 710 694,00
6045	Achats d'études, prest.service (terr.)	153 700,00	118 400,00	118 400,00
605	Achats de matériel, équipements et trav.	774 380,00	1 472 432,00	1 472 432,00
6226	Honoraires	21 756,00	157 756,00	157 756,00
6231	Annonces et insertions	7 300,00	5 300,00	5 300,00
6238	Divers	30 000,00	15 000,00	15 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		4 758 340,00	7 479 582,00	7 479 582,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	92 850,00	99 861,00	99 861,00
66111	Interets regles a l'echeance	93 500,00	90 000,00	90 000,00
66112	Interets - rattachement des icne	-650,00	763,00	763,00
6688	Autres		9 098,00	9 098,00
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		4 851 190,00	7 579 443,00	7 579 443,00

023	Virement à la section d'investissement	913 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		913 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		913 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		5 764 190,00	9 204 443,00	9 204 443,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
9 204 443,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	13 537,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	12 774,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	763,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	5 759 190,00	9 154 443,00	9 154 443,00
7015	Ventes de terrains aménagés	5 709 190,00	9 154 443,00	9 154 443,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public	50 000,00		
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations		50 000,00	50 000,00
7478	Participations autres organismes		50 000,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00		
758	Produits divers de gestion courante	5 000,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		5 764 190,00	9 204 443,00	9 204 443,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 764 190,00	9 204 443,00	9 204 443,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	5 764 190,00	9 204 443,00	9 204 443,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 204 443,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	702 000,00	150 000,00	150 000,00
204172	Batiments et installations	702 000,00	150 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		702 000,00	150 000,00	150 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	211 000,00	1 475 000,00	1 475 000,00
1641	Emprunts en euros	211 000,00	1 475 000,00	1 475 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		211 000,00	1 475 000,00	1 475 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES		913 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
-----------------------------------	--	-------------------	---------------------	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>			
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	913 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
---	-------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)
+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
	1 625 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES				
-----------------------------------	--	--	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	913 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		913 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		913 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		913 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 625 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

ELEMENTS DU BILAN												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION												A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses de fonctionnement		1 724 861,00										7 479 582,00	9 204 443,00
Total dépenses de l'exercice		1 724 861,00										7 479 582,00	9 204 443,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
Total cumulé des recettes de fonctionnement												9 204 443,00	9 204 443,00
Total des recettes de l'exercice												9 204 443,00	9 204 443,00
Restes à réaliser-reports													

ELEMENTS DU BILAN												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION												A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses d'investissement	1 475 000,00											150 000,00	1 625 000,00
Opérations financières	1 475 000,00												1 475 000,00
Equipements municipaux (2)													
Equipements non municipaux (C/204) (3)												150 000,00	150 000,00
Dépenses d'ordre													
Total des dépenses de l'exercice	1 475 000,00											150 000,00	1 625 000,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
Total cumulé des recettes d'investissement	1 625 000,00												1 625 000,00
Recettes de l'exercice	1 625 000,00												1 625 000,00
Restes à réaliser-reports													

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total des dépenses de fonctionnement	1 724 861,00										7 479 582,00	9 204 443,00
Dépenses réelles	99 861,00										7 479 582,00	7 579 443,00
011 Charges a caractere general											7 479 582,00	7 479 582,00
66 Charges financieres	99 861,00											99 861,00
Dépenses d'ordre	1 625 000,00											1 625 000,00
023 Virement a la section d'investissement	1 625 000,00											1 625 000,00

RECETTES

Total des recettes de fonctionnement											9 204 443,00	9 204 443,00
Recettes réelles											9 204 443,00	9 204 443,00
70 Produits des services, domaine et ventes											9 154 443,00	9 154 443,00
74 Dotations et participations											50 000,00	50 000,00
75 Autres produits de gestion courante												
Recettes d'ordre												

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
	Total des dépenses d'investissement	1 475 000,00										150 000,00	1 625 000,00
	Dépenses réelles	1 475 000,00										150 000,00	1 625 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 475 000,00											1 475 000,00
204	Subventions d'équipement versées											150 000,00	150 000,00
	Dépenses d'ordre												

RECETTES

	Total des recettes d'investissement	1 625 000,00											1 625 000,00
	Recettes réelles												
	Recettes d'ordre	1 625 000,00											1 625 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 625 000,00											1 625 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourismes	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	------------------------------------	----------------------------	--	--	---	-----------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		7 479 582,00							7 479 582,00
Dépenses de l'exercice		7 479 582,00							7 479 582,00
011	Charges a caractere general	7 479 582,00							7 479 582,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		9 204 443,00							9 204 443,00
Recettes de l'exercice		9 204 443,00							9 204 443,00
70	Produits des services, domaine et ventes	9 154 443,00							9 154 443,00
74	Dotations et participations	50 000,00							50 000,00
75	Autres produits de gestion courante								
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		1 724 861,00							1 724 861,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		150 000,00							150 000,00
Dépenses de l'exercice		150 000,00							150 000,00
204	Subventions d'equipement versees	150 000,00							150 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-150 000,00							-150 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N - 1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie			ETAT NEANT			
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (total)														
...														
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)					5 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)														
20152 / 9595188	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	22/07/2015	05/11/2015	05/11/2015	5 000 000,00	F		2,00	2,00	euros	T	C		
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
TOTAL GENERAL					5 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)				4 447 848,74					250 583,04	87 077,60		12 774,29
1641 Emprunts en euros (total)												
20152 / 9595188	N			4 447 848,74	17,59	F		2,00	250 583,04	87 077,60		12 774,29
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
TOTAL GENERAL				4 447 848,74					250 583,04	87 077,60		12 774,29

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3)

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A														
TOTAL A														
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecart d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2. 4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1				
	% de l'encours	100%				
	Montant en euros	4 447 848,74				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple(total)						ETAT NEANT							
Taux complexe (total) (2)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M: mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe									
Taux variable simple					ETAT NEANT				
Taux complexe (total) (2)									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME AUTRES DETTES	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
		ETAT NEANT			

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restant
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités		ETAT NEANT	
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		1 475 000,00	1 475 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	1 475 000,00	1 475 000,00
1641	Emprunts en euros	1 475 000,00	1 475 000,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 475 000,00			1 475 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		1 625 000,00		1 625 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 625 000,00		1 625 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	<i>Participations et créances rattachées à des particip.</i>			
27	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et encours</i>			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (d)</i>	1 625 000,00		1 625 000,00

	Opérations de l'exercice	III	Restes à ratisser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL	IV
Total ressources propres disponibles	1 625 000,00					1 625 000,00	

Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 475 000,00
Ressources propres disponibles	1 625 000,00
Solde	+150 000,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.



FINANCES

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

2018



SOMMAIRE

	<u>pages</u>
AC CABINET DU MAIRE	1
AC1 COMMUNICATION EXTERNE	
AC2 PROTOCOLE	
AE DIRECTION GENERALE : DEVELOPPEMENT, SERVICES URBAINS ET ENERGIE	2
AE2 MISSION DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE	
BG RELATIONS USAGERS, QUALITE ET CITOYENNETE	3
BG1 CITOYENNETE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	
BG2 RELATIONS USAGERS	
CA RESSOURCES FINANCIERES, CONTRÔLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE	4
CA1 FINANCES	
CA2 COMMANDE PUBLIQUE	
CA3 DETTE	
CB RESSOURCES HUMAINES	5
CB3 RELATIONS SOCIALES	
CD EDUCATION	6
CD5 TERRITOIRES EDUCATIFS	
CD6 TEMPS PERISCOLAIRE	
CE TRANSITION ENERGETIQUE ET PREVENTION DES RISQUES	7
CE1 PROTECTION CIVILE ET PREVENTION DES RISQUES	
CE2 HYGIENE ET RISQUES SANITAIRES	
CE3 ENERGIES ET FLUIDES	
CF TRANQUILLITE PUBLIQUE, PREVENTION ET REGLEMENTATION	8
CF1 REGLEMENTATION ET ACTIVITES COMMERCANTES	
CF2 POLICE MUNICIPALE ET PREVENTION	
CG POLITIQUE DE LA VILLE, COHESION TERRITORIALE ET INSERTION	9
CG3 POLITIQUE DE LA VILLE	
CH PETITE ENFANCE	10
CH1 EQUIPEMENTS PETITE ENFANCE	
DA ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE	11
DA1 EQUIPEMENTS SPORTIFS	
DA2 DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES	
DA3 JEUNESSE, EDUCATION POPULAIRE ET VIE ETUDIANTE	
DB CULTURE	12
DB1 ACTION CULTURELLE	
DB2 PATRIMOINE CULTUREL	
DB3 ARCHIVES	
DB4 BIBLIOTHEQUES - MEDIATHEQUES	
EA URBANISME, HABITAT ET PLANIFICATION URBAINE	14
EA1 AMENAGEMENT OPERATIONNEL	
EA5 CELLULE ACTION FONCIERE	
EA6 ETUDE ET PROGRAMMATION URBAINE	
FD PARCS, JARDINS ET ESPACES NATURELS	15
FD1 PARCS, JARDINS ET ESPACES NATURELS	
FE PROPRETE URBAINE	16
FE1 PROPRETE DOMAINE PUBLIC	
FF MOBILITE ET ESPACES PUBLICS	17
FF2 ECLAIRAGE URBAIN	
FF3 TRAVAUX ET COORDINATION ESPACES PUBLICS	
FG PATRIMOINE BATI ET LOGISTIQUE TECHNIQUE	18
FG2 CONSTRUCTION BATIMENTS	
FG3 ENTRETIEN BATIMENTS	
FG4 MANIFESTATIONS ET FESTIVITES	
FG5 ATELIERS PARC AUTO	
FG8 CELLULE STRATEGIE BATIMENTS	
FGA GESTION DOMANIALE	
FGB MISSION ENTRETIEN ET ASSURANCES	

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018

AC - CABINET DU MAIRE

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>AC1 - Communication externe</u>			
Logiciels graphiques et internet	2 500	0	2 500
Matériel spécifique web	2 500	0	2 500
Total	5 000	0	5 000
<u>AC2 - Protocole</u>			
Renouvellement de matériels et électroménager	3 000	0	3 000
Logiciel gestion des invitations	5 000	0	5 000
Total	8 000	0	8 000
TOTAL GENERAL	13 000	0	13 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018

AE - DIRECTION GENERALE : DEVELOPPEMENT, SERVICES URBAINS ET ENERGIE

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>AE2 - Mission développement durable et solidaire</u>			
Eco-responsabilité dans les bâtiments municipaux	20 000	0	20 000
Subventions travaux efficacité énergétique logements privés	75 000	0	75 000
Mise aux normes ISO 14001	25 000	0	25 000
Fonds financement transition énergétique (TEPCV)	0	200 000	-200 000
Total	120 000	200 000	-80 000
TOTAL GENERAL	120 000	200 000	-80 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018

BG - RELATIONS USAGERS, QUALITE ET CITOYENNETE

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>BG1 - Citoyenneté et démocratie participative</u>			
Petit matériel	1 000	0	1 000
AP15036 Budgets participatifs	540 000	0	540 000
Total	541 000	0	541 000
<u>BG2 - Relations usagers</u>			
Amélioration accueil mairies de quartier	20 000	0	20 000
AP13027 Réfection cimetières et extension columbariums	110 000	0	110 000
AP12018 Réaménagement péristyle Hôtel de Ville	138 277	0	138 277
Total	268 277	0	268 277
TOTAL GENERAL	809 277	0	809 277

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018

CA - RESSOURCES FINANCIERES, CONTRÔLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
CA1 - Finances			
AP15040 Centre des Congrès	2 170 000	0	2 170 000
AP18049 Gros entretien maintenance Centre des Congrès	119 904	0	119 904
Participation Mirabelle TV	50 000	0	50 000
AP12019 Subvention d'équipement à Metz Métropole	1 595 555	0	1 595 555
Résidence 3ème âge	2 000	0	2 000
Attribution de compensation versée à Metz Métropole	2 116 328	0	2 116 328
Total	6 053 787	0	6 053 787
CA2 - Commande publique			
Achat monobrosses, aspirateurs et matériel d'entretien	5 000	0	5 000
Mobilier administratif	40 000	0	40 000
Petit matériel de bureau	5 000	0	5 000
Total	50 000	0	50 000
CA3 - Dette			
AP16043 Emprunts	0	10 870 000	-10 870 000
Total	0	10 870 000	-10 870 000
TOTAL GENERAL	6 103 787	10 870 000	-4 766 213

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018

CB - RESSOURCES HUMAINES

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CB3 - Relations sociales</u>			
Amélioration des conditions de travail	40 000	0	40 000
Total	40 000	0	40 000
TOTAL GENERAL	40 000	0	40 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018

CD - EDUCATION

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
CD5 - Territoires éducatifs			
AP11003 Grosses rénovations et accessibilité des écoles	761 645	0	761 645
AP11004 Efficacité énergétique des écoles	650 000	0	650 000
Petit investissement	450 000	0	450 000
Travaux divers dans les écoles	90 000	0	
Réfection jeux de cours	80 000	0	
Réfection cours d'écoles	35 000	0	
Autre matériel, outillage et mobilier	80 000	0	
Mobilier écoles	70 000	0	
Rideaux	80 000	0	
Equipement électroménager	8 000	0	
Matériel de bureau et informatique	7 000	0	
Sûreté des écoles	150 000	0	150 000
AP15038 Projet numérique dans les écoles	300 000	112 500	187 500
Total	2 311 645	112 500	2 199 145
CD6 - Temps périscolaire			
AP12020 Création et rénovation des restaurants scolaires			
- la Seille	1 072 680	0	1 072 680
- Debussy	1 520 000	0	1 520 000
Petit investissement - Mobilier périscolaire	30 000	0	30 000
Petit investissement - Mise en conformité des restaurants	50 000	0	50 000
Conformité cuisine centrale	50 000	0	50 000
Rénovation des locaux périscolaires	50 000	0	50 000
Achat matériel de cuisine	60 000	0	60 000
AP18050 - Projet Nouvelle Ville			
- Sainte-Thérèse			
rénovation locaux périscolaires	100 000	0	100 000
réfection préaux	120 000	0	120 000
sécurisation zone d'attente	150 000	0	150 000
- Jean Morette			
restaurant	122 700	0	122 700
mise en accessibilité	170 000	0	170 000
Total	3 495 380	0	3 495 380
TOTAL GENERAL	5 807 025	112 500	5 694 525

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018

CE - TRANSITION ENERGETIQUE ET PREVENTION DES RISQUES

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CE1 - Protection civile et prévention des risques</u>			
Conformité incendie Hôtel de Ville	7 000	0	7 000
Renouvellement du matériel incendie	9 000	0	9 000
Travaux de sécurité dans les ERP	18 000	0	18 000
Travaux suite aux contrôles techniques obligatoires	18 000	0	18 000
Total	52 000	0	52 000
<u>CE2 - Hygiène et risques sanitaires</u>			
Autre matériel, outillage et mobilier	2 000	0	2 000
Total	2 000	0	2 000
<u>CE3 - Energies et fluides</u>			
Autre matériel, outillage et mobilier	50 000	0	50 000
Installations de chauffage	150 000	0	150 000
Renforcement du réseau électrique	15 000	0	15 000
Rénovation des groupes froids	20 000	0	20 000
Rénovation des chaufferies	20 000	0	20 000
Total	255 000	0	255 000
TOTAL GENERAL	309 000	0	309 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018

CF - TRANQUILLITE PUBLIQUE, PREVENTION ET REGLEMENTATION

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CF1 - Règlementation et activités commerciales</u>			
Petit équipement	3 000	0	3 000
Remplacement des bornes électriques marchés découverts	6 000	0	6 000
Marché Couvert - Remplacement matériels et mobiliers	15 000	0	15 000
Total	24 000	0	24 000
<u>CF2 - Police Municipale et prévention</u>			
Petit équipement	2 000	0	2 000
Renouvellement vidéosurveillance	100 000	0	100 000
Prévention situationnelle - Aménagements sécurisation	70 000	0	70 000
Equipement matériel - Salle GTPi	1 000	0	1 000
Acquisition d'armes	5 000	0	5 000
Equipement vigipirate et protections individuelles	25 000	0	25 000
Total	203 000	0	203 000
TOTAL GENERAL	227 000	0	227 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018

CG - POLITIQUE DE LA VILLE, COHESION TERRITORIALE ET INSERTION

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CG3 - Politique de la Ville</u>			
Nouveau programme de renouvellement urbain - Borny <i>(secteur Languedoc)</i>	1 550 162	322 950	1 227 212
Aménagement Pôle des Lauriers	40 000	0	40 000
Programme de renouvellement urbain - Bellecroix <i>(études nouvelle convention ANRU)</i>	150 000	50 000	100 000
Mission plan guide Metz Borny	0	25 233	-25 233
Mission plan guide cœur de Patrotte	0	12 667	-12 667
Total	1 740 162	410 850	1 329 312
TOTAL GENERAL	1 740 162	410 850	1 329 312

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018

CH - PETITE ENFANCE

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CH1 - Equipements Petite Enfance</u>			
Insonorisation des salles d'activités	20 000	4 000	16 000
Mobilier et matériel Petite Enfance	140 000	30 000	110 000
Renouvellement des structures de psychomotricité	10 000	1 000	9 000
Renouvellement électroménager	30 000	6 000	24 000
Subventions d'investissement aux associations	50 000	0	50 000
AP16041 Travaux dans les crèches	225 592	51 000	174 592
Total	475 592	92 000	383 592
TOTAL GENERAL	475 592	92 000	383 592

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018

DA - ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>DA1 - Equipements sportifs</u>			
Entretien des équipements sportifs couverts	158 562	0	158 562
Entretien des équipements sportifs de plein air	110 000	0	110 000
Entretien des mâts d'éclairage des terrains de plein air	25 000	0	25 000
Entretien des piscines	50 000	0	50 000
Mise en sécurité des agrès	15 000	0	15 000
Réfection de terrains synthétiques et autres	1 300 000	60 000	1 240 000
Subventions d'équipement	50 000	0	50 000
Tranche annuelle de renouvellement du matériel sportif	25 000	0	25 000
AP11005 - Piscines Prog. Efficacité Energétique	0	70 000	-70 000
Trop versé convention SAREMM - CPE Piscines			
Stade Dezavelle - Eclairage	560 000	0	560 000
Total	2 293 562	130 000	2 163 562
<u>DA2 - Développement des pratiques sportives</u>			
Associations sportives - Aide en équipement	40 000	0	40 000
Metz Plage - Matériel et petits travaux	15 000	0	15 000
Piscines - Acquisition de petit équipement	45 000	0	45 000
Total	100 000	0	100 000
<u>DA3 - Jeunesse, éducation populaire et vie étudiante</u>			
Entretien des centres socio-culturels	174 550	0	174 550
AP13028 - Rénovation des centres socio-culturels	425 000	56 000	369 000
Subventions aux associations - Matériels pédagogiques	15 000	0	15 000
Centre GAB - Rafraichisseur d'air salle polyvalente	21 200	0	21 200
Centre GAB - Remplacement bac à graisse cuisine	10 200	0	10 200
CALP - Façade et fin travaux rénovation	99 000	0	99 000
Total	744 950	56 000	688 950
TOTAL GENERAL	3 138 512	186 000	2 952 512

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018

DB - CULTURE

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>DB1 - Action culturelle</u>			
Gros entretien des bâtiments culturels	83 356	0	83 356
Subvention d'entretien des bâtiments EPCC Metz en Scènes	110 000	0	110 000
Subvention d'équipement à l'EPCC Metz en Scènes	60 000	0	60 000
Subvention d'équipement Blida	35 000	0	35 000
Mise aux normes et individualisation bâtiment Poudier	40 000	0	40 000
Mise aux normes incendie Arsenal (tranche 2)	120 000	0	120 000
Equipements Constellations	50 000	0	50 000
Equipements sites et sécurité	30 000	0	30 000
Total	528 356	0	528 356
<u>DB2 - Patrimoine culturel</u>			
Accessibilité PMR des bâtiments culturels et culturels	15 000	0	15 000
Etude diagnostic Saint Pierre aux Nonnains	20 000	0	20 000
AD'AP	51 000	0	51 000
AP12022 Restauration des monuments historiques	165 000	0	165 000
AP18048 Restauration des monuments historiques - 2	600 000	150 000	450 000
Divers travaux bâtiments culturels et culturels non MH	50 000	0	50 000
Gros entretien des bâtiments culturels et culturels MH	50 000	0	50 000
Gros entretien des bâtiments culturels et culturels non MH	100 000	0	100 000
Install. matériels et outillages techniques édifices culturels	10 000	0	10 000
Fort de Queuleu	205 000	0	205 000
Subventions d'équipement aux Conseils de Fabrique	90 000	0	90 000
Travaux de sécurité dans les bâtiments culturels et culturels	25 000	0	25 000
Travaux de strict entretien sur les MH	50 000	0	50 000
Total	1 431 000	150 000	1 281 000

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>DB3 - Archives</u>			
Mobilier et matériel spécifique aux Archives	25 000	0	25 000
Numérisation - Microfilmage	38 000	0	38 000
Restauration de documents anciens	35 000	0	35 000
Pierres Numériques - Numérisation	20 000	0	20 000
Total	118 000	0	118 000
<u>DB4 - Bibliothèques - Médiathèques</u>			
Achat de matériel	10 000	0	10 000
Acquisition de fonds anciens patrimoniaux	10 000	5 000	5 000
Entretien des BMM	52 000	0	52 000
Ressources numériques BNR	46 500	0	46 500
Mobilier spécifique pour BMM	50 000	0	50 000
Numérisation des fonds BMM	50 000	0	50 000
Equipement RFID	50 000	0	50 000
Restauration des collections - Commandes artistiques	8 000	0	8 000
Restauration collections - Restauration documents anciens	10 000	0	10 000
Etudes BNR 2	40 000	24 000	16 000
Mise aux normes Verlaine BNR 2	120 000	72 000	48 000
AP13030 Enrichissement des collections	280 000	0	280 000
AP11009 Agora CSC - Metz Nord / Patrotte	5 000 000	4 441 500	558 500
Total	5 726 500	4 542 500	1 184 000
TOTAL GENERAL	7 803 856	4 692 500	3 111 356

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018

EA - URBANISME, HABITAT ET PLANIFICATION URBAINE

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>EA1 - Aménagement opérationnel</u>			
ZAC du Sansonnet	1 208 000	0	1 208 000
Total	1 208 000	0	1 208 000
<u>EA5 - Cellule action foncière</u>			
Acquisitions diverses	200 000	0	200 000
Rachat terrains EPFL zone de Vallières et ZAD Metz-Sud	547 165	0	547 165
Cession terrain Sotrameuse	0	2 789 940	-2 789 940
Cession de terrains			
<i>Rue des Carrières</i>	0	269 000	-269 000
<i>Rue des Violettes</i>	0	190 000	-190 000
<i>Rue des Mélèzes</i>	0	221 000	-221 000
<i>Route de Lorry</i>	0	245 000	-245 000
<i>Rue Paul Claudel</i>	0	150 000	-150 000
Total	747 165	3 864 940	-3 117 775
TOTAL GENERAL	1 955 165	3 864 940	-1 909 775

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018

FD - PARCS, JARDINS ET ESPACES NATURELS

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
FD1 - Parcs, jardins et espaces naturels			
AP13031 Promenade de la Seille	110 000	0	110 000
AP13032 Création, rénovation des espaces verts	200 000	0	200 000
Entretien de l'arrosage	10 000	0	10 000
Entretien de l'outil de travail	16 000	0	16 000
Entretien de l'outil de travail - Petit investissement	4 000	0	4 000
Entretien des aires de jeux	160 000	0	160 000
Entretien des bancs et corbeilles	50 000	0	50 000
Entretien des mobiliers de fleurissement	15 000	0	15 000
Entretien des serres municipales	30 000	0	30 000
Entretien des terrains multisports	60 000	0	60 000
Gestion du patrimoine arboré - Arbres d'alignement	10 000	0	10 000
Gestion du patrimoine arboré - Remplacement d'arbres	15 000	0	15 000
Rénovation des vestiaires	100 000	0	100 000
AP15039 Création de jardins familiaux	75 000	0	75 000
AP17047 Jardin Botanique - Rénovation des serres	290 000	190 000	100 000
Total	1 145 000	190 000	955 000
TOTAL GENERAL	1 145 000	190 000	955 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018

FE - PROPLETE URBAINE

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>FE1 - Propreté domaine public</u>			
Renouvellement de mobilier	1 000	0	1 000
Renouvellement d'électroménager et équip. électroniques	1 000	0	1 000
AP16044 Aménagement site Dreyfus Dupont	1 746 200	0	1 746 200
Autre matériel, outillage et mobilier	65 500	0	65 500
Containers enterrés - Corbeilles de propreté	60 000	0	60 000
Entretien bâtiments Propreté Urbaine	3 500	0	3 500
AP15037 - Modernisation de la PU - Vente site Borny	0	90 000	-90 000
Total	1 877 200	90 000	1 787 200
TOTAL GENERAL	1 877 200	90 000	1 787 200

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018

FF - MOBILITE ET ESPACES PUBLICS

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>FF2 - Eclairage urbain</u>			
AP13034 Réseau d'éclairage urbain	1 340 000	0	1 340 000
Gestion du réseau de gaines municipales	20 000	0	20 000
Eclairage ornemental	150 000	0	150 000
Total	1 510 000	0	1 510 000
<u>FF3 - Travaux et coordination espaces publics</u>			
Entretien des ponts et des murs	112 000	0	112 000
Maintenance des tapis routiers, trottoirs, et pistes cyclables	60 000	0	60 000
Total	172 000	0	172 000
TOTAL GENERAL	1 682 000	0	1 682 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018

FG - PATRIMOINE BATI ET LOGISTIQUE TECHNIQUE

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>FG2 - Construction bâtiments</u>			
Autre matériel, outillage et mobilier	20 000	0	20 000
Dotation pour petits travaux	20 000	0	20 000
Total	40 000	0	40 000
<u>FG3 - Entretien bâtiments</u>			
Amélioration bassins et fontaines	30 000	0	30 000
Autre matériel, outillage et mobilier	10 000	0	10 000
Automate éclairage monuments	50 000	0	50 000
Entretien des défibrillateurs	20 000	0	20 000
Signalétique des bâtiments municipaux	15 000	0	15 000
Total	125 000	0	125 000
<u>FG4 - Manifestations et festivités</u>			
Amélioration lac aux Cygnes	20 000	0	20 000
Autre matériel, outillage et mobilier	6 000	0	6 000
Illuminations de fin d'année	70 000	0	70 000
Remplacement toiles de tente	30 000	0	30 000
Mise en conformité armoires électriques	100 000	0	100 000
Renouvellement matériel service Manifestations	26 000	0	26 000
Renouvellement matériel sono	10 000	0	10 000
Plateforme stockage illuminations	75 950	0	75 950
Vente de matériel réformé - illuminations	0	6 000	-6 000
Total	337 950	6 000	331 950
<u>FG5 - Ateliers Parc Auto</u>			
Autre matériel, outillage et mobilier	16 000	0	16 000
Renouvellement parc auto	800 000	0	800 000
Prime écologique	0	200 000	-200 000
Cession de véhicules	0	30 000	-30 000
Total	816 000	230 000	586 000
<u>FG8 - Cellule stratégie bâtiments</u>			
AD'AP	1 520 133	0	1 520 133
Total	1 520 133	0	1 520 133

OPERATIONS	Exercice 2018		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>FGA - Gestion domaniale</u>			
Réhabilitation - Amélioration des bâtiments municipaux	33 500	0	33 500
Réhabilitations diverses d'immeubles	147 300	0	147 300
Rénovation du parc de logements	62 000	0	62 000
Mise en conformité des bâtiments municipaux	20 000	0	20 000
Petit équipement	15 000	0	15 000
Cloître des Récollets - Portes	25 000	0	25 000
Archives municipales - Etude amélioration climatisation	7 000	0	7 000
40 Rue des Trois Evêchés	5 000	0	5 000
60 Avenue de Thionville - Murage maisons vacantes	8 650	0	8 650
Centre Bon Pasteur			
<i>Eclairage des allées</i>	105 500	0	105 500
<i>Menuiseries</i>	40 500	0	40 500
Centre République - Mairie quartier Sablon			
<i>Menuiseries et volets côté cour</i>	153 000	0	153 000
Cession de patrimoine	0	3 000 000	-3 000 000
Total	622 450	3 000 000	-2 377 550
<u>FGB - Mission entretien et assurances</u>			
Autre matériel, outillage et mobilier	15 000	0	15 000
	15 000	0	15 000
TOTAL GENERAL	3 476 533	3 236 000	240 533